e ANNÉE — T. XLVI

N° 1038 — 13 mars 1949



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 20 francs
Abonnements { Un an : 480 francs
Six mois : 250 francs

ACTES DE S. S. PIE XII

'Église ne peut périr, si violentes que soient les tempêtes!

DISCOURS DE S. S. PIE XII AUX FIDÈLES DE ROME (20. 2. 49)

Voici une traduction du texte du discours ›rononcé par le Pape le dimanche 20 *février*)49, *après la célébration d'une messe d'expia- on sur le parvis de la basilique vaticane, evant une foule de près de* 200 000 *per- nnes* (1).

ROMAINS, CHERS FILS ET FILLES !

Encore une fois, en une heure grave et dou- ıureuse, le peuple fidèle de la Ville Eternelle t accouru vers son Evêque et son Père.

Encore une fois, cette superbe colonnade mble ne pouvoir étreindre que difficilement e ses bras gigantesques les foules qui, comme es vagues mues par une force irrésistible, ont flué jusqu'au seuil de la basilique vaticane, our assister à la messe d'expiation au point ntral du monde catholique tout entier, et pancher les sentiments dont leurs âmes ébordent.

La condamnation, soulevant la réprobation nanime du monde civilisé, infligée sur les ords du Danube à un éminent cardinal de la ainte Eglise Romaine, a suscité sur les rives u Tibre un cri d'indignation, digne de la ille Eternelle.

Mais le fait qu'un régime opposé à la reli- ion a frappé cette fois un Prince de l'Eglise, énéré par la très grande majorité de son euple, n'est pas un cas isolé ; il est un des nneaux de la longue chaîne de persécutions ue quelques Etats dictatoriaux ont déchaînées ontre la doctrine et la vie chrétiennes.

Une note caractéristique commune aux per- écuteurs de tous les temps c'est que, non con- nts d'abattre physiquement leurs victimes, ils eulent encore les rendre méprisables et lieuses à la patrie et à la société.

Qui ne se rappelle les premiers martyrs romains dont parle Tacite (*Annal.*, XV, 44), immolés sous Néron, et représentés comme des incendiaires, d'abominables malfaiteurs, des ennemis du genre humain ?

Les persécuteurs modernes se montrent les disciples dociles de cette école sans honneur. Ils copient, pour ainsi dire, leurs maîtres et modèles, si tant est qu'ils ne les surpassent pas en cruauté, habiles comme ils le sont dans l'art d'adapter les progrès les plus récents de la science et de la technique en vue d'une domination et d'un asservissement du peuple, tels qu'on n'aurait pu les concevoir dans les temps passés.

Romains ! L'Eglise du Christ suit le chemin tracé par le divin Rédempteur. Elle se sent éternelle ; elle sait qu'elle ne pourra périr, que les plus violentes tempêtes ne parviendront pas à la submerger. Elle ne mendie pas des faveurs; les menaces et la disgrâce des puissances terrestres ne l'intimident pas. Elle ne s'immisce pas dans les questions purement politiques ou économiques ; elle ne se soucie pas non plus de discuter sur l'utilité et le désavantage de l'une ou de l'autre forme de gouvernement. Toujours désireuse, pour autant que cela dépend d'elle, d'avoir la paix avec tous (cf. *Rom.*, XII, 18), elle donne à César ce qui lui revient suivant le droit, mais elle ne peut trahir ni abandonner ce qui est à Dieu.

Or, on sait bien ce que l'Etat totalitaire et antireligieux exige et attend d'elle comme prix de sa tolérance et de sa reconnaissance problématique. Il voudrait une Eglise qui se taise quand elle devrait parler ;

une Eglise qui affaiblisse la loi de Dieu, en l'adaptant au goût des volontés humaines, alors qu'elle devrait hautement la proclamer et la défendre ;

une Eglise qui se détache du fondement inébranlable sur lequel le Christ l'a édifiée, pour s'installer commodément sur le sable mouvant

(1) Traduit du texte italien (*Osservatore Romano* : -22. 2. 49) par M. J. THOMAS-D'HOSTE.

des opinions du jour ou pour s'abandonner au courant qui passe ;

une Eglise qui ne s'oppose pas à l'oppression des consciences et ne protège pas les droits légitimes et les justes libertés du peuple;

une Eglise qui, avec une honteuse servilité, reste enfermée entre les quatre murs du temple, oublieuse du mandat divin qu'elle a reçu du Christ : « *Allez dans les carrefours* (MATTH., XXII, 9) ; *instruisez toutes les nations* (MATTH., XXVIII, 19).

Chers fils et filles ! héritiers spirituels d'une innombrable légion de confesseurs et de martyrs !

Est-ce là l'Eglise que vous vénérez et aimez ? Reconnaîtriez-vous dans une telle Eglise les traits du visage de votre Mère ? Pouvez-vous vous imaginer un successeur du premier Pierre qui se plie à pareilles exigences ?

Le Pape a les promesses divines ; même dans sa faiblesse humaine, il est invincible et inébranlable ; héraut de la vérité et de la justice, principe de l'unité de l'Eglise, sa voix dénonce les erreurs, les idôlatries, les superstitions, condamne les iniquités, fait aimer la charité et les vertus.

Peut-il donc se taire, quand dans une nation on arrache, par la violence ou par l'astuce, du centre de la chrétienté, de Rome, les Eglises qui lui sont unies ; quand on emprisonne tous les évêques gréco-catholiques, parce qu'ils refusent d'apostasier leur foi ; quand on persécute et arrête des prêtres et des fidèles parce qu'ils ne consentent pas à se séparer de leur véritable Mère l'Eglise ?

Le Pape peut-il se taire, quand le droit d'éduquer leurs propres enfants est enlevé aux parents, par un régime de minorité, qui veut les éloigner du Christ ?

Le Pape peut-il se taire, quand un Etat outrepassant les limites de sa compétence, s'arroge le pouvoir de supprimer les diocèses, de déposer les évêques, de bouleverser l'organisation ecclésiastique et de la réduire au-dessous du strict minimum pour l'exercice efficace du ministère des âmes ? (1)

Le Pape peut-il se taire, quand on en vient au point de punir de prison un prêtre coupable de ne pas avoir voulu violer le plus sacré et le plus inviolable des secrets, le secret de la confession sacramentelle ? (2)

Tout cela, est-ce illégitime ingérance dans les pouvoirs politiques de l'Etat ? Qui pourrait l'affirmer honnêtement ? Vos exclamations ont déjà donné la réponse à ces questions et à une multitude d'autres semblables.

Que le Seigneur Dieu, chers fils et filles, récompense votre fidélité. Qu'il vous donne force dans les luttes présentes et futures. Qu vous rende vigilants contre les coups de s ennemis et des vôtres. Qu'il éclaire de lumière les esprits de ceux dont les yeux s encore fermés à la vérité. Qu'il accorde à ta de cœurs, aujourd'hui encore éloignés de l la grâce du retour sincère à cette foi et à sentiments fraternels, dont la négation mena la paix et l'humanité.

Et maintenant, que descende, large, pat nelle, affectueuse, sur vous tous, sur la Vi Eternelle et sur le monde, Notre Bénédicti apostolique.

(1) *The Tablet* (26. 2. 49), p. 138, estime que cette interrogation vise probablement la Roumanie où se sont passés dernièrement de tels faits. Plus haut, où il est question d'arrestation des évêques grecs, catholiques ou uniates, la Roumanie ne serait pas seule visée, mais également l'Ukraine occidentale. Plus loin (p. 141), l'organe catholique anglais croit savoir qu'à la suite du procès du cardinal Mindszenty et des 15 pasteurs protestants en Bulgarie, aurait lieu, en Roumanie, celui des cinq évêques de rite oriental de Roumanie, de Cluj, Lugoj, Oradea Nare et Maramures, et de l'administrateur apostolique de Tagaras et Alba Julia, accusés encore de trahison, marché noir, trafic de devises et contact avec des anticommunistes (mais les informations sont contradictoires). — (*N. D. L. R.*)

(2) Il semble ici, d'après une note du *Tablet* (*ibid.*) qu'il soit question de la Yougoslavie, où une législation récente impose aux prêtres de témoigner, devant les tribunaux, de ce qu'ils ont entendu en confession, sous peine d'emprisonnement. — (*N. D. L. R.*)

Une protestation de « l'Osservatore Romano

*On sait que le leader communiste italien Toglia a osé s'attaquer directement au Saint-Siège, particulier dans l'*Unità *du* 23. 2. 49. *L'*Osservat Romano *du* 24. 2. 49, *a publié aussitôt la prot tation suivante* (1) *:*

Le journal l'*Unità* de ce matin, se référant à article de l'honorable Togliatti, « Dieu et le pa atlantique », qui sera publié dans le proch numéro de l'hebdomadaire *Vie Nuove*, en do d'amples extraits.

Encore une fois, nous devons dénoncer regretter que l'auguste parole du Souverain Pon ait été entièrement faussée.

L'auteur de l'écrit attribue à l'invitation pont cale de fraternité entre les peuples des intenti belliqueuses, tandis que la simple lecture du t de l'Exhortation apostolique catholique fait ap raître avec évidence le contraire.

Le Saint-Père, en effet, condamne les rivali les discordes civiles et les guerres, et pour em cher, précisément des maux aussi graves, fait vœux, afin que les nations s'unissent en d'aboutir à une vie commune pacifique.

« Qui ne redouterait avec horreur les luttes, discordes civiles, les guerres qui désormais, é donnée la violence des armes nouvelles, se extrêmement meurtrières ? Dans l'espoir qu' soient écartées, Nous saluons et louons les en prises qui tendent à unir les pays par des lien fédérations toujours plus étroits. » (2)

Il suffit d'une connaissance élémentaire du pour comprendre que le pronom *haec* (3) dé précisément les maux, redoutés et honnis pa Pape. Ce qui, du reste, ressort clairement a dans la traduction italienne de l'extrait cité l'auteur de l'article : « Le Pape salue avec jo approuve les initiatives qui ont pour but d'éc de telles menaces, et en même temps d'uni nations en des alliances par des liens toujours étroits. ».

« Ces menaces » sont précisément — et évi ment — « les rivalités, les discordes civiles conflagration de guerres », maux que veut con le Saint-Père.

Nous devons donc protester contre une fication si manifeste de la parole de Sa Sai qui nous contraint de supposer une mauvais et une haine déplorables contre l'Eglise cathol

(1) Traduction du texte italien par M. J. THOMAS-D'H
(2) Cf. *D. C.* du 27. 2. 49 (t. XLVI, col. 259).
(3) *Quis non formidet et non horreat simultates, d dias civium, bellorum conflictationes, quae in pos novorum telorum vi, quam maxime exitialia erunt ? ut arceantur, salutamus et laudamus incepta, quae e gunt, ut civitates maioribus semper coniunctis vincul deratae coalescant.*

DÉCRET DE LA SACRÉE CONGR. DU CONCILE relatif au jeûne et à l'abstinence [1]

Nous donnons ci-après la traduction d'un décret de la Sacrée Congrégation du Concile, relatif à la loi du jeûne et de l'abstinence :

Puisque les circonstances difficiles qui, en 1941, poussèrent à accorder la dispense de la loi d'abstinence et du jeûne se sont presque partout un peu améliorées, pour préparer l'Année sainte qui approche et conformément aux vœux exprimés par beaucoup d'Ordinaires, il semble opportun que l'observance de ladite loi soit rétablie au moins en partie.

Pour ce motif, Notre Très Saint Père le Pape Pie XII a daigné décider qu'à partir du premier jour du prochain Carême jusqu'à nouvelle disposition, pour tous les fidèles de rite latin, même appartenant aux Ordres religieux ou aux Congrégations religieuses, la faculté accordée aux Ordinaires de dispenser de l'abstinence et du jeûne, soit limitée de la façon suivante : *a*) l'abstinence doit être observée tous les vendredis de l'année ; *b*) l'abstinence et le jeûne doivent être observés le mercredi des Cendres le Vendredi-Saint, aux vigiles des fêtes de l'Assomption et de Noël : pour tous ces jours de jeûne et d'abstinence, l'usage des œufs et du laitage est d'ailleurs partout autorisé dans les petits repas du matin et du soir.

Les Ordinaires qui se serviront de ce nouvel adoucissement du jeûne et de l'abstinence ne manqueront pas d'exhorter les fidèles, spécialement le clergé séculier, les religieux et les religieuses, à vouloir, dans ces temps très difficiles, ajouter des exercices de perfection chrétienne et des œuvres de charité, particulièrement à l'égard des pauvres et de ceux qui souffrent, et à prier selon les intentions du Souverain Pontife.

Rome, le 28 janvier 1949.

FRANÇOIS, cardinal MARMAGGI,
F. ROBERTI, *secrétaire.*

La Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale a publié un décret analogue pour les fidèles de rite oriental (2).

Un grave avertissement du Saint-Siège

L'Osservatore Romano *du 17-18. 1. 1949 publiait un grave avertissement dont voici la traduction :*

On sait que le Dr Franco Rodano, pour erreurs de doctrine et affirmations tendant à fomenter des divisions et des malentendus parmi le clergé et à mettre en déloyale lumière les autorités ecclésiastiques, a été d'abord paternellement averti et puis frappé d'interdit personnel.

En vertu de cette peine ecclésiastique, le laïque est, entre autre, privé du droit de recevoir les saints sacrements et d'avoir la sépulture ecclésiastique.

(1) Cf. *Acta Sanctae Sedis* du 31. 1. 49, p. 32.
(2) *Ibid.*, p. 31.

L'Osservatore Romano *du 30. 1. 1949 revenait sur la question avec une nouvelle mise en garde dont voici la traduction :*

Les journaux ont publié le manifeste du Comité central d'un « Mouvement Unitaire de Chrétiens Progressistes ». Ce manifeste énonce les principes fondamentaux dont s'inspire ce Mouvement.

Nous n'entendons pas entrer dans la partie politique du manifeste, ni attribuer à d'autres le privilège ou l'exclusivité de la représentation ou interprétation du nom chrétien.

Comme toutefois le manifeste prétend affirmer « la pleine et consciente appartenance à l'orthodoxie catholique » des promoteurs du Mouvement, nous rappelons que seule l'autorité religieuse a droit de juger de l'orthodoxie catholique.

Or, comme l'Eglise l'a déclaré à plusieurs reprises, les principes et les tendances manifestés par les promoteurs des mouvements de ce genre et leur alliance avec des groupes du matérialisme athée ne sont pas conformes à la doctrine catholique ni aux directives du Saint-Siège.

Nous attirons là-dessus l'attention des fidèles. Nous les avertissons à ne pas adhérer à des mouvements de ce genre, ou à les quitter, s'ils y ont adhéré. Nous espérons qu'ils écouteront cette mise en garde et que d'autres mesures ne seront pas nécessaires.

***

Sous le titre : « Le chef des chrétiens progressistes italiens frappé d'interdit », le correspondant de la Croix *(26. 1. 49) écrivait les lignes suivantes :*

Un très remarquable article du R. P. Fessard, S. J., dans le numéro des *Etudes* de janvier, exécute avec toute l'acuité requise pour un tel sujet, mais aussi avec toute la charité convenable, « le christianisme des chrétiens progressistes ». Notre rédacteur en chef, le R. P. Merklen, avait déjà, dans *la Croix* du 17 septembre 1948, publié ces lignes, que nous ne pouvons mieux faire que de transcrire comme introduction à la censure médicinale qui vient d'être prise par l'autorité romaine à l'égard du chef des chrétiens progressistes italiens, M. Rodano : « Ces soi-disant chrétiens progressistes sont en opposition complète, aussi bien avec les directives du Saint-Siège qu'avec la doctrine catholique. Sous prétexte de séparer religion et politique, ils oublient qu'à la base de toute politique il y a des principes fondamentaux de droit naturel et de morale qui s'imposent à tous les régimes ; ils oublient que si l'Eglise et les catholiques travaillent à l'amélioration de la condition de la classe ouvrière et, à l'occasion, à des transformations de structure de la société, jamais ils ne pourront accepter l'esprit matérialiste et intégralement collectiviste que prônent les Soviets en Russie et les partis communistes organisés en France et en d'autres pays ».

L'*Osservatore Romano* du 16 janvier a donc annoncé officiellement que, « pour avoir répandu des doctrines erronées et des affirmations tendant à fomenter des divisions et des malentendus dans le clergé et à jeter le discrédit sur la hiérarchie, le Dr Franco Rodano, après avoir été en vain averti, fut finalement frappé d'interdit personnel ».

Le laïque frappé de cette peine canonique est privé du droit de recevoir les sacrements et la sépulture ecclésiastique.

On sait qu'aux termes du droit canon, l'interdit est local ou personnel : local quand il s'étend sur une région ou un groupement de personnes, personnel quand il touche — comme dans le cas Rodano — un individu.

Sans équivaloir à l'excommunication, cette peine canonique a des suites très graves pour le chrétien qui en est frappé. Puisse cette grave mesure de la hiérarchie ecclésiastique ouvrir les yeux des « chrétiens progressistes », égarés dans les lacets communistes !

M. Franco Rodano collabora étroitement avec les communistes italiens durant la période clandestine, alors tous engagés contre l'oppression fasciste et nazie. Il fonda ensuite le mouvement des « communistes catholiques ». Cette organisation fut bientôt désavouée. Au lieu de venir à résipiscence, M. Rodano maintint son mouvement, se contentant de lui donner une nouvelle dénomination : « gauche chrétienne ».

M. Franco Rodano et son épouse sont députés au Parlement italien. Leur organisation, la « gauche chrétienne », dont l'importance numérique est d'ailleurs négligeable, s'emploie candidement (?) à faire le jeu de M. Togliatti.

Communiqué de S. Em. le cardinal Suhard archevêque de Paris

La Semaine Religieuse de Paris *du 5. 2. 49 a publié le communiqué suivant de S. Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris :*

Poussé par notre sollicitude à l'égard du bien spirituel des âmes, nous estimons de notre devoir d'attirer l'attention du clergé et des fidèles sur les points suivants, qui touchent à la fois à la doctrine et à la pratique :

1. Nous tenons à affirmer une fois de plus que le problème majeur de notre temps est celui de la suppression des injustices sociales. Nous sympathisons profondément avec les justes revendications et les légitimes aspirations de la classe ouvrière. Nous connaissons et déplorons les conditions pénibles où vivent un très grand nombre de travailleurs. Nous encourageons les catholiques à participer de toutes leurs énergies humaines et de toute leur foi chrétienne à l'instauration d'un ordre plus juste et plus fraternellement humain. Qu'on ne s'y trompe pas, l'Eglise refuse de s'inféoder à l'argent. Son amour et sa sollicitude vont d'abord à ceux qui doivent lutter pour l'amélioration de leur sort matériel et la sauvegarde de leur dignité d'homme. Elle fait à ses fidèles un devoir de travailler courageusement à la disparition des désordres engendrés par le régime capitaliste actuel : ils s'inspireront pour cela de l'enseignement social développé depuis cinquante ans par les Souverains Pontifes. Mais, en face des injustices propres au système capitaliste tel qu'il est concrètement réalisé, l'Eglise estime qu'il y a mieux à faire que de favoriser l'avènement d'un collectivisme totalitaire et athée.

2. Certains catholiques, préoccupés de faire face efficacement à leurs responsabilités temporelles sur le plan de l'action politique, soutiennent que leur conscience suffit à elle seule pour leur faire connaître les exigences de la morale chrétienne en ce domaine. Sans rejeter l'enseignement commun de l'Eglise sur la subordination de la politique à la morale, et même sans dénier à l'Eglise le pouvoir de déterminer les principes généraux dont ils doivent s'inspirer dans leur action politique, ils prétendent que, dans les engagements concrets de cette action, l'Eglise ne pourra en aucun cas leur apporter la lumière et leur fixer une ligne de conduite.

Ce n'est pas la première fois que de telles opinions se font jour parmi des catholiques français. Se développant dans des cercles de tendances diamétralement opposées, elles prennent toutes leu source dans la même erreur fondamentale.

Il est bien vrai que le chrétien jouit dans le domaine politique d'une très large initiative sous sa responsabilité propre. Dans la plupart des cas l'Eglise lui laisse fixer lui-même son attitude à la lumière des exigences de justice et d'amour don il ne peut jamais faire abstraction. Elle se content alors d'éclairer son cas de conscience sans le tran cher, en lui rappelant les principes généraux don le chrétien fait lui-même l'application.

Lorsque cependant l'Eglise estime que ces prin cipes imposent, vu les circonstances de fait, un attitude déterminée, elle a le droit et même le devoir de dicter le parti à prendre. Elle ne le fai que rarement et lorsque des intérêts spirituels son directement et gravement engagés, mais elle le fai alors en pleine conscience de remplir sa missior et elle s'estime juge suprême de l'opportunité de son intervention.

L'opinion opposée, si elle était admise, établirai la conscience du chrétien dans une telle autonomie à l'égard de l'Eglise qu'elle méconnaîtrai le rôle médiateur de cette dernière dans l'ordre des actes humains et qu'elle nierait pratiquemen le haut domaine de Dieu sur la totalité de la vie sociale. Elle aurait les effets les plus néfastes su la vie des âmes comme sur celle des sociétés. C'es dire qu'aucun catholique ne peut la professer sans s'égarer gravement.

3. Certains catholiques entendent mener leu action politique de chrétiens, les uns au sein du parti communiste, les autres en collaboration étroite et habituelle avec ce parti. Le mouvement des chrétiens progressistes a adopté cette dernière attitude. Il prétend pouvoir dissocier l'athéisme dont le communisme fait profession et qu'il rejette pour sa part, de l'action politique et sociale du parti dont il adopte les objectifs pratiques.

Nous mettons en garde les fidèles contre les dan gers qu'entraîne une pareille attitude, en particu lier ceux que leur formation conduit à faire figur de responsables, soit sur le plan idéologique, soi sur le plan pratique. A associer ainsi habituel lement son action avec celle du parti communiste le catholique risque de se laisser gagner, souven même à son insu, par les principes d'une doctrin condamnée par l'Eglise, et il contribue pour un part au succès du parti. Or, le triomphe du part communiste marquerait inévitablement un recul d la foi en Dieu, une limitation injuste des liberté de l'Eglise et le recours à des méthodes politique totalitaires, dont le marxisme fait lui-même l théorie. Trop d'exemples récents, que les commu nistes ne renient nullement, ne permettent pas d'e douter. Aucun catholique ne doit pouvoir se repro cher d'avoir apporté son appui à l'instauration d'u régime qui comporte de telles injustices.

Sans doute il pourra arriver que les circonstance conduisent des catholiques à mener leur actio parallèlement à celle des communistes dans l poursuite, demandée par l'intérêt général, d'objectif précis et limités, sans lien essentiel avec les but propres du parti ; mais l'Eglise ne saurait admettr une collaboration habituelle et profonde. Elle sai en effet, que le communisme comporte une muti lation trop grave de l'homme pour qu'il puiss efficacement provoquer sa libération, et elle invit ses fidèles à élaborer leur pensée et à mener leu action sans s'inféoder à une pensée et à une actio dont les principes fondamentaux sont sur tant d

points en contradiction avec les leurs, même en matière sociale et politique.

Pour agir en ce sens, nous comptons plus que jamais sur nos prêtres et nos militants laïques qui, vivant au milieu des travailleurs, partagent leurs inquiétudes, leurs soucis et aussi leurs espérances. Ils ont notre confiance, tous les fidèles doivent e savoir, et nous sommes heureux de les en assurer de nouveau.

Paris, le 31 janvier 1949.

† EMMANUEL, cardinal SUHARD, *archevêque de Paris.*

Précisions

*Sous ce titre, l'*Osservatore Romano *du* 30. 1. 49 *a publié une note dont voici la traduction* (1) *:*

Une note publiée à Paris et citée par l'*Osservatore Romano,* en date du 4 décembre 1948, n° 283, page 4, col. 1, sous le titre : « Les travaux des aumôniers de l'Action catholique ouvrière française », a suscité quelques remarques et observations, et cela spécialement pour deux motifs :

Le premier, pour n'avoir fait aucune réserve concernant certains enseignements qui, dans ladite correspondance sont attribués au P. Teilhard de Chardin, « afin d'éclairer le chemin » que doivent parcourir les aumôniers de l'Action catholique française.

Le second, pour avoir présenté comme un « éminent théologien » le même P. Teilhard de Chardin, alors qu'on sait qu'il ne se distingue nullement dans le domaine de la théologie, sa compétence spéciale étant dans un autre domaine scientifique.

A ce propos, nous estimons qu'il est nécessaire de préciser que, sans nier la compétence spéciale dudit Père en Paléontologie, c'est un fait que beaucoup de ses observations de caractère doctrinal sont sujettes à de graves réserves, étant donné que son système, au point de vue philosophique et théologique, n'est pas exempt d'obscurités et d'ambiguïtés dangereuses.



Dans la Croix *du* 5. 2. 49, *son correspondant romain ajoutait au texte ci-dessus la traduction suivante de la chronique de l'*Osservatore Romano *du* 4. 12. 48, *visée par la note précédente :*

A Versailles, ont eu lieu les traditionnelles Journées d'études, organisées par l'Action catholique ouvrière, pour les aumôniers fédéraux. Voici les sujets traités : le néo-humanisme scientifique, l'aspect prophétique de l'apostolat, les chrétiens français face aux problèmes financiers et économiques. L'étude de ces problèmes, qui font du monde contemporain un tout si complexe et si instable, peut sembler hardie. Les aumôniers de l'Action catholique ouvrière, en contact continuel avec les réalités de la vie, ont une mission superbe à remplir ; pour éclairer leur chemin, d'éminents théologiens ont donné leur concours et leur érudition et ont mis devant eux les données des problèmes actuels, sans toutefois les résoudre à fond.

Nous jouissons aujourd'hui, a dit le P. Theilhard de Chardin, d'une création qui s'étend sur un vaste plan et d'un seul coup d'œil nous pouvons embrasser la vitalité d'êtres dont les origines parviennent à notre connaissance à travers toute une suite de périodes. Mais pour arriver de la molécule au cerveau humain, qui sont les deux extrémités de la chaîne de la création, nous devons nécessairement passer à travers les phases qui constituent les anneaux de la chaîne. L'ère originaire de la cosmogénèse, suivie de l'ère de la psychogénèse, a été couronnée par l'ère de la christogénèse, qui en est encore à ses débuts. Ces trois stades se différencient par un mode d'être spécial, par un enrichissement qui a quelque chose d'extraordinaire ; mais ils se suivent l'un l'autre avec une continuité, non seulement logique, mais physique.

*La deuxième partie de l'article de l'*Osservatore Romano *du 4 décembre donne un compte rendu des autres Conférences faites aux Journées d'études de Versailles. »*

(1) Traduction par J. THOMAS-D'HOSTE.

RECTIFICATION. — *Contrairement à ce qui est indiqué dans la note* (1), *col.* 285 *du numéro* 1037 (27 *février* 1949), *de* la Documentation Catholique, *il n'y a pas deux rouleaux manuscrits du* Livre d'Isaïe, *mais un seul découvert dans une grotte au nord de la mer Morte et vendu par les Bédouins au métropolite du couvent syrien orthodoxe de Saint-Marc, à Jérusalem. Ce dernier a confié l'examen et la publication de ce manuscrit à l'Ecole américaine de Jérusalem. Mais le Dr Sukenik, de l'Université hébraïque de Jérusalem, en a eu communication et il a publié à son sujet une courte notice et la traduction de quelques extraits dans Megillot Guenouzot (Editions de la Fondation Bialik, Jérusalem). Il n'y a donc qu'un rouleau du* Livre d'Isaïe, *prêté pour quelques jours par l'évêque syrien au professeur Sukenik.*

— *Saint Vincent de Paul,* par Mgr J. CALVET. Collection « Les grands spirituels », dirigée par l'abbé Omer Englebert. — Un vol. in-8° grand écu de 376 pages, avec 16 planches hors texte en héliogravure. Prix : 570 francs. Editions Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

L'hagiographie moderne aura eu ce mérite de rapprocher les saints des hommes appelés à les imiter. Cette vie nouvelle de *Monsieur Vincent,* tout en gardant cette distinction de style qu'on pouvait attendre de l'auteur, nous fait connaître l'homme autant que le saint. L'historien a, pendant plus de vingt ans, vécu dans l'intimité de celui dont il entreprend la biographie. La vie du temps où vécut son héros, les personnages qu'il a fréquentés, non seulement ce *curriculum vitae* du for externe, mais les réactions de l'homme qui devient un saint dans les circonstances marquantes de cette existence, tout a été exploré. On connaît surtout Monsieur Vincent dans l'exercice de sa charité, et il y a été magnifique. Mais il ne faut pas oublier, et l'auteur s'en garde bien, le rôle de premier plan que ce héros de la charité a joué dans la Réforme catholique, la formation du clergé, le renouveau spirituel qui marque si profondément son époque. Le saint est de plus un auteur spirituel qui a fait école. Tout cela est parfaitement dégagé et mis en lumière par Mgr Calvet. Soyons heureux de trouver, dans le saint Vincent de Paul qu'il nous présente, un saint bien vivant, car il reste un saint bien actuel. Il y aura toujours des pauvres parmi nous et des détresses, et les règles que Monsieur Vincent a tracées pour l'organisation des Séminaires formeront toujours de saints et bons prêtres. La présentation de ces belles pages fait honneur aux éditeurs et à l'édition française.

« QUESTIONS ACTUELLES

A propos du « Livre jaune » et de l'acte de condamnatio

dans le procès du cardinal Mindszenty

Peu à peu la lumière se fait autour des griefs invoqués contre le cardinal Mindszenty. Aussi est-il possible de compléter les observations faites à ce sujet dans les numéros précédents de la D. C. (1).

1. Le cardinal Mindszenty pendant l'occupation.

D'après le Livre jaune, *le cardinal aurait fait la déposition suivante :*

Mon arrestation, survenue le 21 octobre 1944 (2), n'a pas eu de motifs politiques, mais était due au fait que Ferenc Schiberna, préfet du département de Veszprem, a trouvé stockés dans mon palais épiscopal 1 800 chemises et caleçons, du linge valant 100 000 pengoes, et parce qu'à cause du réquisitionnement de logis, j'ai eu avec lui une querelle. Voilà la raison de mon internement. (*Livre jaune*, p. 13.)

La D. C. *du* 13. 2. 49, *col.* 222 *a déjà fait justice de cette affirmation. Mgr Joseph Közi Horvath, président du mouvement populaire chrétien hongrois, publie dans* La vérité sur le cardinal Mindszenty (3), *p.* 11-13, *le texte de la lettre, adressée le* 31. 10. 44 *par le cardinal au nom de l'épiscopat hongrois, à M. Szöllösi, président du Conseil, pour protester contre la continuation de la guerre. Voici le texte de cette lettre :*

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

Nous soussignés, tous les évêques de Hongrie, conscients de notre responsabilité, nous prions par votre intermédiaire, Monsieur le Premier ministre, tous les dirigeants du destin actuel de la Hongrie, de ne pas faire de la Transdanubie intacte un champ de bataille de retraite, car, dans le cas contraire, même le dernier morceau de la patrie hongroise périrait, et avec lui se perdrait le dernier espoir de l'avenir et de la guérison de la Hongrie.

Cette région deviendrait le théâtre de guerre de position et de guerre mobile de deux puissantes armées. Les 3 441 853 autochtones, les innombrables réfugiés d'autres régions, de beaux villages et villes, une fortune inestimable, des valeurs historiques et notre tout dernier stock de denrées alimentaires périraient. On peut d'autant plus s'y attendre que les évacuations et les occupations durant les batailles deviennent de plus en plus acharnées, et que la désolation et la soif de sang
s'accroissent constamment. La famine et la m
guettent ceux qui restent, ainsi que le gel, du f
de la pénurie de logements, et toute une série
maladies contagieuses, car la plupart des pos
de médecins sont vacants en Hongrie.

Si par suite de l'évacuation de Budapest,
1 160 000 habitants, et respectivement par su
de celle de Grand-Budapest, ses un million et de
d'habitants, si les réfugiés de la Haute-Hongrie,
la Hongrie méridionale, du pays danubien et
la région de Tisza s'assemblaient ici, les ravag
deviendraient plus horribles encore et la respon
bilité encore plus grande.

L'espoir s'est-il réalisé peut-être que la pr
du pouvoir comportera le changement de la sit
tion militaire ? Le territoire non occupé en H
grie s'est-il peut-être agrandi au cours de ces de
dernières semaines ? Nous serions heureux si no
pouvions écrire que la patrie a les mêmes fr
tières qu'elle avait le 15 octobre.

Peut-on encore soutenir, en considération de
responsabilité morale, après une expérience et
aperçu général de ces derniers quinze jours,
point de vue de « anéantir ou être anéanti » ?
bien devons-nous nous attendre à porter un co
mortel, justement nous-mêmes, aux troupes pé
trant toujours plus avant en notre territoire, sa
une seule ligne de défense, à l'intérieur de fr
tières sans valeur, avec le concours d'une *Hon*
inéquipée et de soutiens qui reculent ? Comme no
action guerrière clairsemant des forces mondia
durant l'automne et l'hiver 1944, n'a vu le j
que sur le seul désir du Reich, de même u
unique possibilité nous menace aujourd'hui,
savoir notre propre anéantissement. Muhi, Mohá
Majtény, Világos, Trianon ont vu une résurrecti
mais l'anéantissement total n'en connaîtra aucu
L'individu peut se sacrifier pour la patrie, et
effet, durant cette guerre des dizaines de milli
de Hongrois sont tombés en héros au champ d'h
neur ; mais on ne peut cependant pas livrer,
principe, toute une nation au suicide ! Ni la rais
ni la responsabilité ne sauraient le permettre.

Si l'on nous demandait de quel droit nous fais
entendre aujourd'hui notre voix, nous répondric
la tête haute : « Nous vivons et voulons vivre in
visiblement avec la nation tout entière une d
tinée commune. Nous avons le droit d'être
membres de la législation et de la direction
pays : de par la volonté de Dieu, de par celle
saint Etienne et selon nos lois millénaires. » Ce
question de vie ou de mort n'est plus aujourd'
une affaire politique, mais d'abord une quest
morale, et c'est ainsi qu'il ne nous est pas s
lement permis, mais qu'il est encore et surtout
notre devoir d'invoquer, au nom des trois milli

(1) Voir *Doc. Cath.* du 13. 2. 49 (t. XLVI, col. 278 et s.) et du 27. 2. 49 (t. XLVI, col. 271 et s.).

(2) D'après les renseignements qui nous sont parvenus, cette arrestation aurait eu lieu en réalité le 27 novembre 1944. — (*N. D. L. R.*)

(3) Editions du Comité international de défense de la civilisation chrétienne, Paris-Bruxelles, février 1949.

et demi d'habitants de la Hongrie, la responsabilité devant le tribunal de Dieu et de l'Histoire.

En espérant que ce grave appel sera entendu, nous vous prions, Monsieur le Premier ministre, d'agréer l'expression de notre considération patriotique.

2. Le cardinal Mindszenty et les Juifs.

D'après le Livre jaune, *on aurait trouvé dans les archives secrètes de l'archevêché un projet de règlement de la question juive, dont il cite le passage suivant :*

Nous pouvons nous estimer heureux de ce que le grand « réservoir » juif de Galicie et de Bukovine, et les millions de Juifs des ghettos aient été détruits par les destructions de la guerre allemande à 500 000 environ.

Sans rien dire de la provenance de ce document — on ne peut tenir le destinataire pour responsable de tout ce qui lui est envoyé, — le Livre jaune *enchaîne :*

Mindszenty et ses adeptes s'estiment donc *heureux* des événements d'Auschwitz, de l'anéantissement du ghetto de Varsovie et de l'extermination de plusieurs millions d'êtres humains. (*Ibid.*)

La D. C. *du* 13. 2. 49, *p.* 223 *a déjà répondu à cette accusation, qui est en contradiction avec l'activité du cardinal en faveur des Juifs avant et après la guerre, et avec la reconnaissance dont ceux-ci témoignent à son égard.*

Nous empruntons le passage suivant à la brochure déjà citée, de Mgr Közi Horvath, La vérité sur le cardinal Mindszenty, p. 11 :

Pendant la guerre, alors que la Hongrie était sous l'influence allemande, il protégea et aida les Juifs par tous les moyens. C'est pourquoi l'ancien député, Béla Fabian, chef des Juifs hongrois, et membre actuellement du Comité national hongrois de Washington, qui a été déporté par les Allemands, déclara le 16 janvier dernier, au cours d'une réunion tenue à New-York, pour protester contre l'arrestation du cardinal : « Je sais que les murs de la prison sont épais, mais j'espère que les mots de reconnaissance des Israélites, dont je suis l'interprète, arriveront jusqu'au prince-primat. »

3. Le cardinal Mindszenty et la démocratie.

Le Livre jaune *contient un chapitre (p.* 82 *s.) qui représente le cardinal comme « l'ennemi du développement démocratique ».*

Mgr Közi Horvath répond dans la brochure déjà citée (p. 20-21*), en faisant état de documents ecclésiastiques officiels :*

D'après la propagande communiste, le cardinal serait un *ennemi du peuple et de la démocratie.* Pour réfuter cette odieuse accusation, il nous suffit de résumer l'explication donnée avant l'arrestation du primat par l'autorité ecclésiastique compétente :

1° Le prince-primat a accepté avec tout l'épiscopat hongrois à plusieurs reprises le principe de la démocratie et il l'a réclamée, mais suivant la définition donnée par S. S. Pie XII dans son discours de Noël 1944. Cette démocratie a toujours été désirée par lui. C'est pourquoi on ne peut soutenir qu'il fut un ennemi de la démocratie.

Mais il faudrait, comme on a essayé de le faire à l'O. N. U. sans y parvenir, s'entendre sur le sens du mot *démocratie !*

2° En ce qui concerne les *nationalisations économiques,* ni le cardinal, ni l'épiscopat hongrois n'ont pris position. De quel droit, par conséquent, prétend-on qu'il désirait remettre en question ces nationalisations ?

3° Quant à la *réforme agraire,* le point de vue de l'Eglise a été défini dans un communiqué du 17 novembre 1948 où est exposée la thèse suivante :

L'Eglise catholique hongroise ne s'est jamais prononcée contre le principe de cette réforme ordonnée par le gouvernement. Au mois de mai 1945, l'épiscopat a envoyé sa bénédiction dans un mandement adressé aux nouveaux propriétaires. Il a seulement dans certains cas précis émis quelques critiques au sujet de la *méthode employée* dans la distribution des terres. Mais l'épiscopat n'a jamais réclamé que les terres distribuées à ceux qui les méritaient fussent rendues aux anciens propriétaires.

4° La loi votée en 1946 a défini les *droits* naturels et inaliénables *de la personne humaine.* Le cardinal et les évêques furent parmi ceux qui montrèrent à ce sujet le plus d'enthousiasme. Personne n'a réclamé, en effet, ces droits avec plus d'insistance et d'énergie que le prince-primat.

5° Nous, catholiques hongrois, nous nous sommes montrés d'excellents patriotes pendant les dix siècles que dura la monarchie. Nous restons patriotes sous la République. Vivant dans une République de fait, nous reconnaissons les organisations officielles et acceptons d'être en liaison avec elles. Comme le déclarait le Pape Léon XIII dans son Encyclique *Libertas* en 1888 : « L'Eglise ne rejette aucune forme de régime gouvernemental apte à servir le bien des citoyens. »

4. La question des devises et de la couronne de saint Etienne.

Le jugement du 8. 2. 49 *a déclaré le cardinal Mindszenty coupable de trafic de devises (voir* D. C. *du* 27. 2. 49., *col.* 278*). Il s'agit de sommes provenant d'organisations de secours étrangères, notamment américaines, et des Hongrois des Etats-Unis (voir* D. C. *du* 30. 1. 49, *col.* 141*). Le* Livre jaune *lui-même l'affirme (p.* 87 *s.). Au lieu de déclarer ces sommes aux autorités hongroises compétentes, le cardinal les aurait converties ou fait convertir en monnaie nationale au marché noir (ibid.).*

Voici ce que déclare à ce propos Mgr Közi Horvath (op. cit., p. 28*) :*

Cela [trafic de devises] veut dire que le cardinal refusa de céder au gouvernement et au ministère des Affaires sociales les dons que les organisations catholiques de l'étranger envoyaient après la guerre à la population malheureuse de Hongrie. Le cardinal les a utilisés selon les intentions des donateurs. Le ministre des Finances, Nyàradi, déjà cité, n'a-t-il pas d'ailleurs lui-même déclaré :

« Si le cardinal s'est livré à des opérations de change sur des devises étrangères, c'est en vertu d'un privilège accordé aux organisations philantropiques des différentes confessions, par le gouvernement hongrois lui-même. »

Le Dr Nikolaus Nyàradi est un expert financier, qui, bien que catholique, faisait partie du Cabinet comme ministre des Finances. Il n'était pas d'accord avec l'attitude du cardinal, qui lui semblait trop intransigeante, et croyait à la possibilité d'un

compromis avec les communistes. Son témoignage n'en a que plus de valeur.

Fin 1948, il se trouvait en Allemagne occidentale pour une affaire concernant la récupération de biens hongrois.

Lors d'une réunion à Baden-Baden, en Allemagne, il téléphona à son ministère, le 27 novembre 1948, et apprit par un fonctionnaire loyal qu'on projetait d'arrêter le cardinal Mindszenty, accusé, entre autres choses, de trafic de devises ; pour cela on avait un besoin urgent de l'aide du Nyàradi ; le ministre décida alors de choisir la liberté à la Kravchenko. En tant que catholique, il ne voulait pas tremper dans ce coup sacrilège (1).

Il s'empressa de mettre le Vatican au courant, puis se réfugia provisoirement en Suisse en attendant un visa pour les Etats-Unis. Le droit d'asile lui interdisait de faire des déclarations publiques.

De Paris, Nyàradi, en route vers les Etats-Unis, vient maintenant d'envoyer au Vatican une déclaration, d'après laquelle, en tant que ministre des Finances, il était au courant des transactions de devises effectuées par le secrétariat de l'archevêché. Tout le gouvernement hongrois approuvait la conversion de dons étrangers au marché libre par les diverses confessions (catholique, protestante, juive).

En outre, Nyàradi déclarait — et il l'a réaffirmé dans une interview donnée au journal catholique *Neue Zürcher Nachrichten* — qu'après entente avec le gouvernement et spécialement avec le dictateur communiste Ràkosi il avait prié les autorités américaines d'occupation en Allemagne, de suspendre provisoirement la remise à la Hongrie de la couronne retrouvée de saint Etienne, parce que le gouvernement rouge craignait que cela ne donnât lieu à des difficultés avec la population.

L'ancien ministre des Finances nous a expliqué encore une fois en personne et expressément la version exacte de ces négociations et de ces informations. Sa déclaration réduit à néant plus de la moitié du perfide acte d'accusation (2).

Un correspondant du Tijd (7. 2. 49) *écrit :*

Une agence de presse américaine a publié une information sensationnelle de Rome, suivant laquelle le ministre des Finances démissionnaire, le Dr Nyàradi, avait fait savoir dans une déclaration au Saint-Siège, que le cardinal Mindszenty avait reçu du gouvernement hongrois l'autorisation spéciale de convertir des valeurs étrangères au marché libre.

Selon cette même déclaration, les milieux du Vatican ont déclaré ni confirmer ni démentir cette information.

Le correspondant du Tijd *dit avoir eu plusieurs entretiens avec Nyàradi. Après l'information d'agence mentionnée plus haut, il se mit aussitôt en rapport avec l'ancien ministre,*

« ... qui nous disait que les informations de l'agence ne concordaient pas entièrement avec le contenu de la lettre qu'il avait envoyée au Vatican. L'ancien ministre des Finances, le Dr Nyàradi, nous a déclaré :

« En tant que ministre des Finances, j'étais chargé de récupérer les valeurs et les biens transférés en Allemagne pendant la dernière phase de la guerre. La couronne de saint Etienne en fait partie. Sur ordre du gouvernement hongrois, j
déclaré aux autorités américaines en Allemagne qu
provisoirement, nous ne désirions pas le renvoi
la couronne. Ceci se passait au printemps de 194
J'ai traité de cette affaire avec Matthias Rakosi
personne et j'ai pu le convaincre que le retour
la couronne ne pouvait qu'avoir des inconvénier
pour le régime. Il partageait ce point de vue. Ai
la couronne resta entre les mains des Américai
et je ne fis plus d'autres démarches pour la fai
remettre à la Hongrie.

En ce qui concerne l'affaire de devises mont
contre le cardinal Mindszenty, je déclare que n
seulement l'Eglise catholique, mais aussi les Eglis
réformée et juive (*sic.* Réd.) avaient été autorisé
par le gouvernement, dès 1946, à vendre au marc
intérieur libre les devises qu'ils recevaient
l'étranger, c'est-à-dire des sommes de secours de
tinées aux activité des Eglises. »

A notre question s'il pouvait prouver ces décl
rations, le Dr Nyàradi répondit : « Celui qui vo
fait cette communication fut ministre des Financ
dans le gouvernement Rakosi et il est prêt à
confirmer sous serment devant n'importe quel t
bunal impartial. » (1)

*Ceci permet de juger également le cas de l'évêq
luthérien, Lajos Ordass, condamné à deux ans
prison, sous prétexte de trafic de devises.*

5. Espionnage, trahison, conspiration contre la Républiqu

*Voici la réponse de Mgr Közi Horvath (op. c
p. 28-29) à ces accusations :*

« Espionnage ».

Cela signifie que le cardinal a fait tout ce qu
pouvait pour renseigner le monde sur la vérital
situation de la Hongrie. La terreur bolcheviste a,
effet, privé le peuple hongrois de toute possibil
d'exprimer sa volonté et ses souffrances. Le c
dinal était la seule personne qui puisse mainte
le contact, malgré des difficultés extraordinair
avec le monde extérieur. Il savait que cette pos
bilité ne durerait pas longtemps, et que cette brè
dans le « rideau des mensonges » se fermer
bientôt. C'est pourquoi il a mis tout en œuvre pc
faire connaître au monde tant qu'il le pouv
encore, les souffrances de son peuple qu'il appel
le plus délaissé du monde.

« Trahison ».

Le cardinal, à maintes reprises, essaya d'ame
le gouvernement à modérer sa terreur ou à s
primer ses plus graves abus. Mais les lettres q
adressa à ce sujet aux membres du gouvernem
restèrent sans échos et sans résultats. Dans
conditions, il estima que c'était son devoir de fa
appel au monde et de protester contre l'asserv
sement du peuple hongrois. Le gouvernement
reproche aujourd'hui les lettres adressées à l'a
bassade américaine de Budapest. Le cardinal y a
rait l'attention du gouvernement américain, mem
de la Commission de l'armistice et plus tard sig
taire et garant du traité de paix, sur le fait c
le gouvernement hongrois n'observait pas les c
positions essentielles de la convention alliée tant
moment de l'armistice qu'après le traité de paix

(1) *De Linie* (Amsterdam) du 11. 3. 1949.
(2) *Ibid.*

(1) *De Tijd* (Amsterdam) du 7. 2. 49.

« Conspiration contre la République »

Le cardinal n'a jamais caché son espoir que)ieu n'accorderait pas une longue durée au gou-'ernement actuel. Il n'est pas exclu que le cardinal it eu des idées précises sur l'avenir de son pays. .a solution qu'il a préférée dans l'intérêt des euples habitant les rives du beau Danube, aujour-l'hui « rouge », était une *Fédération danubienne* lans le cadre d'une *Fédération européenne :* solu-ion qui gagne de plus en plus de partisans, tant parmi les populations intéressées que parmi les hommes d'Etat.

Le cardinal n'a jamais refusé d'admettre qu'il était royaliste. Il n'a pas nié non plus avoir désiré un gouvernement composé d'éléments véritablement démocratiques plutôt qu'un gouvernement communiste. Mais quel est le pays soi-disant démocratique où l'on poursuit celui qui est mécontent du gouvernement au pouvoir ? Malgré tous les efforts de l'acusation, il a été impossible de prouver que le cardinal ait fait quoi que ce fût pour renverser la République !

Les dernières paroles du cardinal Mindszenty devant le tribunal du peuple

Le 5 *février* 1949, *le cardinal Mindszenty a pro-ioncé devant le tribunal du peuple une dernière léclaration avant le prononcé du verdict.* The Tablet *du* 12. 2. 49 *publie la traduction anglaise le* United Press, *dont nous donnons ci-dessous la raduction française* (1).

Mais vu les divergences des textes publiés à ce noment, la question se pose du crédit à accorder ì celui-ci. Les données suivantes permettront au ecteur de juger.

Le numéro 365, 1949, *du bulletin d'information dirigé par M. l'abbé Lad. Arkay* (205, *chaussée de Wavre, Bruxelles), publie la fin de la présente déclaration, à partir de : « Mon point de vue actuel... » Il la fait précéder de la remarque suivante :*

Etant donné que la traduction des agences de presse est inexacte, nous donnons ci-après la traduction textuelle. Ce n'est que le fragment qui a été diffusé par la Radio de Budapest, le 5 février 1949, à 23 heures. Son Eminence a parlé très lentement, il paraissait très faible et fatigué, mais, contrairement aux jours précédents, sa voix était claire. Ce fragment de son dernier discours, diffusé par la T. S. F. de Budapest, a été ponctuellement sténographié et textuellement traduit.

Cette traduction offre donc des garanties suffisantes. Or, le passage correspondant de la traduction anglaise de United Press *concorde substantiellement avec celle de Bruxelles. Jusqu'à plus ample informé, on est donc en droit de faire crédit au reste du texte anglais. Comparé à lui, le texte français répandu à l'issue du procès présente de nombreuses lacunes et d'importantes inexactitudes.*

L'importance de ce document vient de ce qu'il constitue jusqu'à un certain point un désaveu de la « confession » écrite, publiée par le Livre jaune *hongrois* (2). *Voir notamment les passages en italiques. De plus, le cardinal réfute ici, preuves à l'appui, l'accusation d'avoir été hostile à la réforme agraire. Détail caractéristique : tandis que, dans l'aveu écrit, il affirmait être d'origine noble, ici il déclare appartenir à une famille paysanne, comme il faisait souvent dans ses discours, alors qu'il était encore en liberté* (3) :

(1) Traduction de *la D. C.* Les *italiques* sont du *Tablet.*
(2) Voir *D. C.* du 13. 2. 49, col. 221.
(3) *Nous venons de recevoir, en dernière minute, le* Livre noir : Jozsef Mindszenty devant le tribunal du peuple, Budapest, 1949, *publié par les éditions d'Etat. Il publie le texte en question sous le titre « Déclaration que fit Jozsef Mindszenty, en usant de son droit à la dernière parole »* (p. 174-176). *Manifestement le texte établi par nous lui est substantiellement identique. Les passages que nous avons imprimés en italique s'y retrouvent. Le deuxième alinéa contient même un passage plus explicite que celui du texte établi par nous. Nos lecteurs, en confrontant le texte du gouvernement hongrois avec celui que nous donnons ci-dessus pourront juger une fois de plus, malgré des différences de forme et toujours accessoires, du sérieux des différentes sources d'information :*

LE PRÉSIDENT. — La dernière parole est à l'accusé. Jozsef Mindszenty, avez-vous quelque chose à dire ?
MINDSZENTY. — Oui.
LE PRÉSIDENT. — Veuillez vous approcher.
MINDSZENTY. — Honorable tribunal du peuple ! Celui qui maintenant, usant de son droit à la dernière parole, s'adresse ici au tribunal du peuple, c'est un homme investi d'une haute dignité nationale et en même temps, accablé d'accusations. Ma façon d'agir a été déterminée par un demi-siècle d'éducation et de principes particuliers. Cette éducation et ces principes fondamentaux sont liés à la vie humaine comme une voie ferrée au sol. Cette voie ferrée indique le chemin à suivre et explique beaucoup de choses. Ces principes qui font part intégrante de la vie humaine, il faut les prendre comme on prend la voie ferrée.

Voilà que, depuis plus de quarante jours, je suis à la disposition des autorités policières et du tribunal. On me pose des questions et je réponds. Ces questions et ces réponses, elles ne sont pas seulement faites à l'adresse de ceux qui font subir à l'accusé un interrogatoire, mais elles s'adressent également à notre âme. Je relève des réponses, que je me fais intérieurement en addition à mes réponses extérieures, que je n'ai jamais perdu au cours de ma vie les bonnes intentions. J'en rends grâces à Dieu.

Je n'ai jamais voulu entrer en collision avec les lois du pays. Si, pour des raisons qui me sont extérieures, ceci est quand même arrivé, je l'ai avoué l'autre jour sans vouloir embellir les faits. J'ai exprimé alors mes regrets et maintenant, je déclare de nouveau que je les regrette. J'estime que tout en respectant fidèlement les principes fondamentaux, dont je vous ai parlé tout à l'heure, j'agirais autrement si, dans une situation pareille, j'avais à refaire certaines choses.

Je dois également déclarer encore une fois que, grâce à Dieu, et en toute conscience, je n'ai pas été et ne suis pas ennemi du peuple hongrois. Je n'ai pas eu et je n'ai pas de querelle avec les ouvriers hongrois ni avec les agriculteurs, dont ma famille et moi-même nous descendons. Je ne veux frustrer aucune classe sociale de ses droits légitimes. Toutefois, après la débâcle de la deuxième guerre mondiale, une lourde charge historique m'a été imposée. En effet, j'avais le devoir de prêcher la clarté et la charité universelles de l'Evangile.

Mais permettez-moi maintenant de vous dire quelques mots qui ne font pas partie de l'ordre d'idées que je suis en train d'exposer en usant de mon droit à la dernière parole. Je dois quand même en parler, car la logique l'exige ainsi. Il a été question ici, à plusieurs reprises, des rapports entre la réforme agraire et l'Eglise catholique de Hongrie. Cela m'impose le devoir de faire, entre parenthèses, une déclaration dont l'importance dépasse toutefois la parenthèse. Par sa circulaire de mai 1945, le corps épis-

Usant du droit de parler le dernier, un homme se tient ici, devant la cour, un homme qui occupe une haute position, pleine de responsabilités, un homme accablé d'accusations. Je me présente ici avec l'héri-

tage d'un demi-siècle, une éducation déterminée et des principes fondamentaux. Ces principes fondamentaux sont ancrés dans l'âme humaine comme des voies ferrées sur le sol. Ces principes fondamentaux nous ont conduits dans une ligne droite comme la voie ferrée conduit le train.

Maintenant nous et moi (*sic*) nous nous tenons devant les autorités de police et la Cour. Les questions et réponses éclairent non seulement les autorités, mais aussi l'âme. En ce qui concerne les réponses que j'ai données, je remercie Dieu de ne pas avoir perdu, au cours de ma vie, ma bonne foi. Je n'ai jamais voulu entrer en conflit avec la loi. *Si des circonstances indépendantes de ma volonté* m'ont mis en conflit avec elle, je l'ai avoué ici aujourd'hui et je le regrette à nouveau. Ensuite, je déclare que, grâce à Dieu, en conscience, *je n'ai pas été et je ne suis pas un ennemi du peuple hongrois*. Je n'ai et je n'ai eu aucune difficulté avec l'ouvrier et le paysan hongrois, classe à laquelle appartient ma famille. Je n'ai voulu enlever à aucune classe sociale les droits qui sont les siens.

Après la deuxième guerre mondiale, j'ai eu à jouer un rôle historique très difficile. J'avais pour mission de prêcher la lumière et la charité de l'Evangile. A plusieurs reprises, on a évoqué ici la question de la réforme agraire et les relations entre l'Eglise et l'Etat. C'est pourquoi je me crois obligé de mentionner en passant qu'en mai 1945 l'épiscopat a, dans sa lettre pastorale, envoyé sa bénédiction aux nouveaux propriétaires agricoles. En quatre occasions, l'épiscopat a fait des déclarations, pour la Hongrie et pour l'étranger, aux termes desquelles l'Eglise ne demandait pas et ne demande pas que les terres soient enlevées aux laborieux petits propriétaires qui les méritent. Le Vatican n'a jamais désapprouvé ce point de vue.

Je rends grâces à Dieu qu'au cours de cette instruction, devant ma conscience sévère, je ne suis jamais apparu comme un ennemi du peup
Je n'ai jamais été hostile à la paix entre l'Egl et l'Etat, seulement j'en ai souligné les conditic et je désirais une paix durable. Mon point de v actuel est exprimé dans la lettre que j'ai adress au ministre de la Justice, le 29 janvier, et c a été lue devant la Cour. Je maintiens ce point vue. En ce qui concerne le fait que je suis en en conflit, *indépendamment de ma volonté*, av telle ou telle loi de l'Etat, je l'ai avoué et j'ai off de réparer les dommages financiers causés.

Ce matin, cette prière est venue sur mes lèvres « Dieu, donnez la paix en ces jours. » Non p dans un avenir proche ou lointain, mais en c jours-ci. Je demande cette paix pour mon Egl et j'apporte ici mon amour pour elle ; je la deman pour l'Etat hongrois, envers lequel j'ai fait preu de mon obéissance ; enfin, je demande la paix po mon âme. Je demande au Seigneur de donner à Cour la sagesse nécessaire pour rendre un verd qui assure une solution heureuse pour la Hong et pour l'étranger.



Voici le texte de la lettre du cardinal Mindszen au ministre de la Justice, à laquelle il a été f allusion dans le texte publié ci-dessus. La lett est datée du 29. 1. 49 *et a été lue à la séance d'o verture du procès le* 3. 2. 49 (1) *:*

Je demande au ministre de la Justice de prenc en considération ma déclaration. C'est ma requê

Depuis un certain temps, on m'accuse d'av porté préjudice aux relations entre l'Eglise et l'E par mon attitude hostile envers le régime. Qua à la première partie de cette accusation, le fait que j'ai toujours mis en avant certaines conditio [d'une entente]. Maintenant, je désire diminuer tension actuelle. Anticipant sur le prochain proc j'admets volontairement, en principe, que je s coupable des activités dont je suis accusé, *sel le code de droit criminel de l'Etat*. A l'avenir, jugerai les affaires extérieures et intérieures l'Etat hongrois sur la base de la souveraineté la République hongroise.

Après cet aveu et cette déclaration, il ne sem pas nécessaire de faire passer en jugement ma p sonne. Eu égard non pas à ma personne, mais à position, je demande donc qu'on retire mon cas procès du 3 février. Une telle décision servir un règlement plus que ne le ferait un procès da les conditions les plus avantageuses.

Après trente-cinq jours de réflexion constante, déclare aussi qu'un accord a tardé à s'établir partie à cause de mon attitude décrite plus haut, *en partie pour d'autres raisons*. D'autre part, t qu'il n'a pas été conclu, je considère un acc entre l'Eglise et l'Etat comme nécessaire. Vol tiers, je prendrai part à l'établissement d'un accord, *en conformité avec l'esprit et la doctr de l'Eglise*.

---

copal a béni ceux qui avaient reçu des terres. Dans la suite, à quatre reprises, le corps épiscopal a fait des déclarations, adressées au pays même et à l'étranger. Voici en quelques mots le contenu de ces déclarations : l'Eglise n'a pas exigé et n'exige pas que les petites gens laborieux, aimant la terre hongroise et dignes de cette terre, lui restituent leurs champs. Le Vatican n'a jamais désapprouvé cette attitude du corps épiscopal.

Je reviens maintenant à ce que j'ai à vous dire, en usant de mon droit à la dernière parole. En faisant un sévère examen de conscience, j'ai également découvert que je n'ai pas été ennemi de la paix. Là aussi, je rends grâces à Dieu. Quand il s'agissait de rétablir la paix entre l'Eglise et l'Etat, je n'ai pas pris parti contre la paix, J'en ai seulement souligné les conditions préalables et je désirais absolument que la paix, une fois conclue, reste durable. La lettre que j'ai adressée le 29 janvier, à M. le ministre de la Justice, a exposé ma façon de voir. M. le président du tribunal a fait lecture de cette lettre dès le début de l'audience publique. Je m'en tiens à cette lettre. Vous la connaissez et je n'en citerai pas une seule phrase. Pour ce qui est du fait que parfois, sans préméditation, je sois entré en conflit avec les lois du pays, je vous rappelle que j'ai tout avoué. Quant aux questions d'ordre financier, vous savez que je me suis déclaré disposé à réparer les dommages. Je prends cela au sérieux.

Voici la prière qui, ce matin, vint à mes lèvres : *Da pacem, Domine, in diebus nostris, in diebus istis !* Seigneur, donnez-nous la paix en nos jours, en ces jours. Fait curieux : cette antique prière ne parle pas d'un proche ou d'un lointain avenir, mais elle dit : « en ces jours ».

J'ai prié pour que cette paix fût accordée à mon Eglise. Eglise dont j'ai apporté ici même le message de charité. J'ai également prié pour que cette même paix fût accordée à l'Etat hongrois dont je me suis montré fidèle sujet. Et je demande que cette même paix soit accordée à mon âme.

Quant au tribunal du peuple, je lui souhaite que l'Eternel veuille l'éclairer de sa sagesse afin qu'il soit à même de rendre un jugement qui, à l'étranger comme en Hongrie, sera le gage et l'espoir d'une heureuse issue.

---

(1) Traduit par *la D. C.* du *Tablet* du 12. 2. 49. Qu à la conformité de ce texte avec celui du *Livre noir*, v la note précédente. Il faut signaler cependant deux div gences d'une certaine importance. La dernière phrase quatrième alinéa du texte ci-dessus (« *Volontiers, je...* se lit dans le *Livre noir*, p. 37, comme suit : *Je prend moi-même part à sa réalisation selon l'esprit des doctr et des lois de l'Eglise en cette matière si, précisément le plan de la paix, des griefs ne s'étaient élevés con moi*. La phrase : *Je ne m'opposerai pas... Saint-Siège*, cinquième alinéa du texte ci-dessus, se lit dans le *L noir*, p. 37, comme suit : *Je ne m'opposerai pas à ce qu tour sérieux fût donné à la cause de la paix auprès Saint-Siège* [...].

Pour éviter que le cas échéant ma personne ne oit un obstacle à la paix et pour que toutes les nergies soient consacrées à parer à des obstacles echniques, je déclare volontiers, sans pression ucune, évidemment, que je suis disposé à renoncer our un certain temps à l'exercice de ma fonction. i la majorité de l'épiscopat décidait qu'il serait alutaire de conclure un accord, je ne m'y oppoerais pas. Je ne m'opposerais pas non plus à l'étalissement d'un accord semblable avec le Saint-iège, *qui a le dernier mot* dans cette affaire. Je ais cette déclaration dans la conviction que l'Eglise t l'Etat auraient à gagner à une paix véritable. Autrement, sans paix, la vie du pays serait en langer.

Cardinal MINDSZENTY, *archevêque.*

BIOGRAPHIE DU CARDINAL MINDSZENTY

A l'intention de nos lecteurs qui désirent connaître quelques détails sur la vie de S. Em. le cardinal Mindszenty, nous avons réuni les éléments de la biographie ci-après :

Joseph Pehm naquit le 29. 3. 1892, d'une famille paysanne, dans le diocèse de Szombathely. Ses ancêtres du côté paternel étaient des immigrants souabes. Ce n'est qu'en 1942 que le futur cardinal changea son nom, à consonance allemande, en celui de Mindszenty, nom hongrois tiré de son village natal, Csehimindszent (1).

Ordonné prêtre en 1915, il fut, pendant quelque temps, professeur de religion. Nommé curé de Zalaegerszeg, en 1919, il devait le rester jusqu'à son élévation au siège épiscopal de Veszprém, le 3. 3. 1944. Qu'en 1919, le jeune prêtre ait parlé contre les horreurs du régime de Bela Kun, c'est très vraisemblable ; la plupart des chrétiens et des patriotes hongrois en faisaient autant (2).

Le 27. 11. 1944, Mgr Mindszenty fut emprisonné avec vingt-six membres de son clergé, par le gouvernement pro-allemand de Szalasi. La raison était la suivante : fin 1944, il avait rendu visite aux autres évêques de la Hongrie occidentale, pour les décider à demander l'évacuation de cette partie du pays par les troupes allemandes, pour qu'elle ne soit pas changée en champ de bataille. Mgr Shvoy, évêque de Székes Fehérvàr, fut arrêté pour le même acte de « défaitisme ». Cinq mois plus tard, l'armée soviétique libéra Mgr Mindszenty de la prison de Soprem. Au cours de l'occupation, il avait sauvé la vie à des centaines de Juifs.

Pendant un ou deux ans, le nouveau gouvernement lui témoigna de l'estime pour son attitude durant l'occupation. C'est par égard pour ses mérites personnels dans la Résistance, que 300 *holds* de terres appartenant à l'archevêché d'Esztergom, dont Mgr Mindszenty était devenu archevêque entre temps, furent exemptés de l'expropriation lors de la réforme agraire de 1945.

En mai 1945, immédiatement après la réforme agraire, l'épiscopat hongrois donna, dans une lettre pastorale collective, sa bénédiction spéciale à tous ceux qui avaient bénéficié de la distribution des terres. Fils de paysans, Mgr Mindszenty avait une sympathie naturelle pour leurs demandes justifiées. Toutefois, dans une lettre pastorale de 1946, le cardinal protesta contre le refus du gouvernement d'indemniser les anciens propriétaires, et contre le mode de distribution qui visait à saper le principe même de la propriété privée. En effet, l'existence d'exploitations agric·s, trop réduites pour être rentables, devait pré·er la collectivisation sur le modèle soviétique. Mais ni lui ni l'épiscopat ne se sont prononcés contre la distribution des terres elle-même et jamais ils n'en ont réclamé la restitution.

Le 2 octobre 1945, après la mort du cardinal Serédi, Mgr Mindszenty fut promu à l'archevêché d'Esztergom. Créé cardinal au Consistoire du 18. 2. 1946, le nouveau primat de Hongrie reçut le chapeau le 21 février suivant, avec le titre de Saint-Etienne au Cœlius.

La dissolution des Syndicats chrétiens, la suppression des mouvements de jeunesse, en juin 1946, la confiscation de leurs immeubles et l'arrestation de certains de leurs aumôniers montraient les véritables visées du nouveau régime et la difficulté d'arriver à un *modus vivendi* avec lui. Toute concession ne serait que partie remise.

Dans ses sermons, comme dans ses lettres au gouvernement, il a exigé que cessent les atrocités de la police politique et les emprisonnements arbitraires ; il a réclamé la libération des prisonniers et des déportés civils se trouvant en Russie ; il a protesté contre l'expulsion des Hongrois vivant sur territoire tchécoslovaque, contre l'élimination des non-communistes de tous les emplois ; il a exigé pour les catholiques, qui représentent près de 70 pour 100 de la population, le droit d'avoir au moins un quotidien catholique (il y en avait, avant-guerre, deux à Budapest et seize en province).

La nationalisation des écoles, votée le 16. 6. 1948, transférait 3 164 écoles catholiques à un Etat qui ne faisait pas un secret de la formation marxiste qu'il entendait donner à la jeunesse. Pendant les mois précédents, le cardinal avait publié plusieurs lettres pastorales pour expliquer la position catholique, le désir de l'Eglise d'entretenir de bonnes relations avec l'Etat, mais aussi sa volonté inébranlable de ne pas abandonner ses droits et ceux des parents à l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Au cours des années 1946 et 1947, des pèlerinages, où le cardinal prenait la parole, attiraient des foules innombrables. En 1948, le gouvernement commença à mettre toute sorte d'obstacles à ces manifestations. L'épiscopat avait déclaré 1948 Année mariale ; tous les dimanches, le cardinal allait de ville en ville, de village en village, pour prêcher aux foules. Le 10. 6. 1948, un décret autorisa le ministre de l'Intérieur à interdire toute manifestation religieuse en dehors des églises, ce qui n'empêchait pas que, le 13 juillet, une foule de 100 000 personnes venait écouter et acclamer le cardinal à Budapest.

Cette popularité du cardinal et son refus d'accepter la nationalisation des écoles ne firent qu'aggraver la tension entre lui et le gouvernement. La raison ultime était qu'un régime totalitaire ne saurait tolérer des personnes ou des institutions qui, reconnaissant des principes indépendants de la volonté des hommes, ne lui seraient pas entièrement soumises. De tout le pays, des résolutions et des télégrammes affluaient à Budapest pour demander son départ, c'est le moins qu'on puisse dire. Dans une de ses dernières lettres pastorales, il avait déclaré ne pas vouloir qu'on coure le risque que comportait le refus de signer ces pétitions, et avait laissé chacun libre de signer ou non. L'arrestation, qu'il avait prévue depuis longtemps, et à laquelle il s'était préparé, eut lieu le 26. 12. 1948.

Sur les circonstances de l'arrestation, le procès et la condamnation, voir les dossiers publiés par *la D. C.* (1).

---

(1) Il n'est pas rare qu'on magyarise un nom d'origine étrangère. Le chef communiste Rakosi s'appelait auparavant Roth et le vrai nom du penseur du parti, Revai, est Rosenfeld. Notons qu'au moment où Mgr Mindszenty adopta son nouveau nom, les Allemands étaient encore victorieux ; c'était avant El-Alamein et Stalingrad. On ne saurait donc y voir un acte d'opportunisme.

(2) Que l'accusation lui en fasse grief est d'autant plus étonnant que plus tard Bela Kun entra en conflit avec le Komintern et fut exécuté à Moscou en 1937.

---

(1) Le *Thomasverlag* (Zurich, Suisse) vient de publier en allemand, sous le titre : *Quatre années de lutte religieuse en Hongrie*, un recueil de 105 documents relatifs à l'histoire de l'Eglise de Hongrie depuis la guerre.

Voir aussi la brochure de MICHAEL DERRICK, *Cardinal Mindszenty*, 18 pages, The Sword of the Spirit, Londres, 1948, 6 d.

L'homme.

La vérité sur le cardinal Mindszenty, par Mgr Kozi Horvath, *contient une page (p. 9), dont les détails concrets rapprochent de nous la grande figure du primat de Hongrie.*

Même devenu cardinal, lorsqu'il allait se reposer dans son village, il aidait sa mère à travailler la terre. Il n'eut pas honte de faire placer sa mère, vêtue à la manière paysanne, au premier rang de l'assistance, lors de son intronisation comme évêque.

Il a d'ailleurs écrit un ouvrage en deux volumes, sur ce que représente « une mère » pour tout homme.

Le cardinal parle peu et jamais de sa propre personne. Il réfléchit longuement avant d'ouvrir la bouche.

Au début de l'occupation russe, l'armée rouge ayant réquisitionné chevaux et véhicules automobiles, il a visité tout son diocèse, soit à pied, soit dans des voitures de paysans, s'arrêtant pour les repas dans les familles les plus humbles.

Sa capacité de travail est légendaire. Levé très tôt, il se couchait très tard. Sa sobriété et sa frugalité sont extraordinaires, à tel point qu'un de ses secrétaires déclarait : « Si je ne prenais pas de supplément de nourriture, je mourrais de faim chez le cardinal. »

Il avait défendu à ses curés de préparer grands repas à l'occasion des Confirmations, et l'raconte qu'un curé ayant passé outre à cette recommandation, le cardinal se leva de table après potage en déclarant : « Le déjeuner est terminé.

Très soucieux de voir ses prêtres remplir l devoirs de leur charge, il visitait un jour incgnito une église, pour voir si le curé était à sconfessionnal. Celui-ci n'y étant pas, il prit place et se mit lui-même à confesser. On devine surprise du curé !

Il lui arrivait également d'aller entendre s prêtres prêcher, sans que ceux-ci s'en doutasser

Ses propres sermons sont remplis de citations d'allusions historiques venant des études et d lectures qu'il faisait à ses heures de loisir.

Il s'intéressait beaucoup à toutes les questio économiques et sociologiques, comme à tout ce q touchait la vie même du peuple hongrois, et nor breux étaient ceux qui aimaient le consulter lui envoyant des projets et des plans de tout sortes, que l'on utilise aujourd'hui comme doc ments contre lui, l'accusant de se mêler de ce q ne le regardait pas.

Ces quelques traits de la véritable figure cardinal Mindszenty font ressortir ce qu'étaie l'homme, sa simplicité, son zèle sacerdotal, grande culture et l'amour de son peuple.

Un grand meeting de protestation à Paris contre la condamnation du cardinal Mindszenty

A l'appel de notre confrère, Témoignage Chrétien, *et de M. l'abbé Gau, député M. R. P. de l'Aude, plus de 30 000 personnes se sont assemblées à Paris, au Vélodrome d'Hiver, le 22 février dernier, pour affirmer leur solidarité avec le cardinal Mindszenty et « tous ceux qui, dans les prisons, victimes illustres et inconnues, souffrent pour la liberté et la justice ».*

Cette énorme assistance, composée d'hommes et de femmes de tous âges, de toutes conditions et de toutes opinions, entourait Mgr Leclerc, auxiliaire de S. Em. le cardinal Suhard, de nombreux curés, prêtres et religieux ; des parlementaires et des dirigeants de nos grandes œuvres et mouvements : MM. Le Cour Grandmaison, Charles Flory, Gaston Tessier, Henry Reverdy, Alfred Michelin, le commandant et Mme Dortel-Claudot ; MM. les abbés de Provenchères, Lalande, Foucart, Frossart, Minnaert, de la Direction des œuvres de Paris ; M. le pasteur Bœgner, etc.

Le R. P. Chaillet, directeur de Témoignage Chrétien, *qui présidait le meeting, et qui, le premier, prit la parole, dit les raisons de ce rassemblement et sa haute portée :*

La manifestation de ce soir, déclara-t-il, ne doit pas être ravalée au plan de l'exploitation partisane. Nous protestons au nom de la vérité et de la justice crucifiées.

Après lui, M. André Philip, député socialiste, ancien ministre, montra, à propos des « aveux spontanés » qui vont au-devant des désirs des juges, combien est monstrueuse toute tentative de destruction de l'âme :

Lorsque Danton était condamné à mort, il pouvait revendiquer ses actes jusque sur l'échafaud et clouer avant de mourir ses adversaires au pilori.

Mais, aujourd'hui, le viol de la conscience profonde de l'être humain est plus effroyable que toutes les tortures physiques ; je ne sais par qu moyens il a été obtenu ; ils sont peut-être physi logiques, psychologiques, je ne sais. Mais ce q je sais bien, c'est que, de même qu'à Hitler no avons dit non, nous devons prendre l'engageme dans la divergence de nos opinions, de refuser de résister une nouvelle fois.

M. l'abbé Gau s'écria :

Le cardinal Mindszenty peut mourir : son proc ne déshonore que ses bourreaux. Celui qui ne s'éta pas incliné devant Hitler, alors que certains d dirigeants actuels collaboraient, celui-là ne pouva pas s'incliner davantage devant Staline.

Puis, MM. Marc Sangnier et Joseph Folliet év quèrent, à leur tour, la noble figure du cardin M. Joseph Folliet le fit en ces termes :

Dans cette affaire, il y va de Dieu et de l'homme Dieu n'a pas besoin que nous le défendions. Je vo drais défendre l'homme. Le cardinal Mindszenty un aristocrate ? Un fils de paysan, en réalité. U politique retors ? Plutôt un homme intransigea qui possède au plus haut degré le sens du devo qui refusa de s'évader lorsqu'il était prisonnier d nazis, et qui faisait bon marché de son sort face de la souffrance du peuple hongrois.

D'autres orateurs élevèrent leur véhémente pr testation : M. le pasteur Roser, M. Georges Mo taron, au nom de la « conscience ouvrière M. Imre Kovacs, ancien secrétaire général du pa paysan hongrois, et Mᵉ de Moro-Giafferri.

Le grand avocat souligna, en commençant, qu n'était pas venu en député ni en représentant Rassemblement des gauches, mais pour « comm nier à la religion de la liberté et de la justice S'il clame son indignation contre le procès Budapest, ce n'est point parce que le condamné un cardinal, mais parce qu'il a interrogé sa co

science d'avocat. La condamnation a-t-elle été obtenue après une procédure normale et digne d'hommes libres ? Me de Moro-Giafferri n'hésite pas à répondre : « Non ! Procès de Budapest : procès truqué ! »

Il porte ce jugement sur l'interrogatoire qu'a subi le primat de Hongrie :

Ce qui est extraordinaire, c'est que personne ne lui a posé certaines questions qu'il était normal qu'on lui posât, comme si l'on était d'avance convaincu de sa culpabilité, non sur des faits, mais sur des idées.

On lui a demandé, par exemple, s'il n'avait pas de sympathie pour les Habsbourg. On vous a dit tout à l'heure que le cardinal, pendant son procès, avait eu des moments de lucidité, et je crois, en effet, que l'on s'est arrangé exprès pour lui laisser le minimum de force physique nécessaire pour qu'il ne s'écroule pas à la barre devant les journalistes venus pour l'entendre.

Eh bien ! le cardinal a répondu :

« On peut être ardemment républicain et honorer les institutions monarchiques. L'histoire des Habsbourg appartient à l'histoire de mon pays, c'est pourquoi je l'aime. »

Il faut reconnaître que l'homme affaibli par la maladie, par la détention ; que l'homme accablé, qui, en face de ses ennemis, a le courage de tenir ce langage, est un monsieur devant lequel tout homme de cœur doit se découvrir et s'incliner.

En ce qui concerne la confession écrite par le cardinal dans sa prison, Me de Moro-Giafferri déclare :

Le cardinal a écrit cette lettre, le manuscrit est de sa main. Mais il suffit de la relire pour voir que ce que la main a écrit, le cœur ne l'a pas dicté.

A propos de la couronne de saint Etienne, il fait sourire l'assistance en adressant au gouvernement de la République populaire ces questions ironiques :

Pourquoi, maintenant, paraissez-vous tenir tellement à cette couronne ? Etait-ce par dévotion ou plutôt pour en battre monnaie ?

Et il ajoute :

Dérision, contradiction permanente, voilà ce qu'un homme de mon métier aperçoit dans un tel procès !

Examinant la lettre d'aveux publiée dans le Livre jaune, *il fait ces remarques :*

Les fautes d'orthographe, inadmissibles de la part d'un lettré, les aveux d'espionnage et de trahison, tout cela sonne faux, tout cela dénonce une volonté affaiblie, un mensonge odieux.

Et Me de Moro-Giafferri de conclure :

A notre époque, il y a une telle interdépendance des nations qu'on ne peut massacrer un innocent sans que la sécurité de tous soit menacée.

Je connais la générosité de ceux qui sont ici. Sans partager leurs croyances, je leur dis : « Prenez garde, si vous vous lavez les mains du sang des justes, c'est votre sang qu'on répandra... »

Faisant, après tous ces orateurs, le point de la réunion, le R. P. Chaillet demanda, en terminant, la création d'un Service international des prisons :

Si le prisonnier, même coupable, reste un homme, en ces sombres temps de mépris de l'homme, où tant d'innocents sont livrés sans recours aux sévices des polices politiques, il faut que s'institue, sous le contrôle des institutions internationales, sinon un service de gestion des prisons, du moins un service social des prisons qui puisse être, avec une garantie internationale, une sauvegarde pour la dignité humaine des prisonniers en tout pays et sous tout régime politique. Je me permets de demander à mes confrères de la presse de nous aider à soutenir cette campagne d'opinion dont le succès ne serait pas indifférent à la qualité de l'air que nous respirons.

Protestation de la Ligue féminine d'A. C. F. auprès du ministre de Hongrie à Paris

EXCELLENCE,

C'est au nom de plus de deux millions de femmes et de mères de famille groupées dans la Ligue féminine d'Action catholique française, que je viens élever près de vous la protestation la plus indignée au sujet de l'arrestation de S. Em. le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie.

Depuis plusieurs années déjà, nous assistons avec une infinie tristesse à l'arrestation et à la diffamation systématique, par des régimes qui se disent démocratiques et sont essentiellement totalitaires, de personnalités catholiques ou non.

Cette manière d'agir avilit ceux qui s'y livrent, mais ne trompe plus personne.

Nous, mères de famille, sommes particulièrement atteintes par l'arrestation du primat de Hongrie, parce que c'est surtout pour s'être élevé contre la nationalisation des écoles de son pays que le cardinal Mindszenty, au mépris de toute justice, a été arrêté.

Or, la nationalisation des écoles équivaut à la mainmise de l'Etat sur l'âme des enfants, et jamais des parents dignes de ce nom ne pourront renoncer au droit fondamental qu'ils possèdent de donner à leurs enfants l'éducation de leur choix.

Il y a là une injustice foncière et une atteinte extrêmement grave à la liberté des familles contre laquelle, en tant que mères, nous nous élevons énergiquement.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Vicomtesse CH. DE CUREL,
Présidente générale de la L. F. A. C. F.

DÉCLARATIONS DU CARDINAL SPELLMAN après l'arrestation du cardinal Mindszenty

Le 6. 1. 49, S. Em. le cardinal Spellman a prononcé à la cathédrale de New-York un discours qui a eu un grand retentissement aux Etats-Unis. Nous en traduisons quelques extraits (1) *:*

Voici la journée du cardinal Mindszenty, journée de prière et de protestation. Prière pour quoi ? Protestation contre quoi ? Inutile d'essayer de sauver la vie du cardinal Mindszenty, car dès le moment où il fut enlevé nuitamment de chez lui, de son troupeau, de sa mère âgée, il fut soumis à des tortures et à des drogues, qui font que tout secours humain est superflu. C'est lui-même qui m'a dit, il y a moins de deux ans, quand il fut notre hôte : « Mes ennemis ne pourront pas m'enlever plus que ma vie ; or je l'ai déjà offerte à Dieu. »

Mais nous pouvons aider et réconforter le cardinal efficacement par nos prières et en défendant par les moyens à notre disposition la cause pour laquelle il souffre.

Il a vécu une vie pleinement sacerdotale, depuis sa première réponse à l'appel du Christ : « Venez,

(1) Texte intégral dans *The New York Times* du 7. 1. 49.

suivez-moi », jusqu'au jour, voici deux ans, où, avec trente autres prêtres et moi-même, il fut reçu dans le Sacré-Collège. Alors nous avons de nouveau consacré notre cœur, notre âme, notre vie à Dieu, à la propagation des bénédictions de notre foi et à la perpétuation de l'Eglise du Christ. [...] Le rouge symbolique de sa robe cardinalice est devenu littéralement le rouge sang du martyre.

Ces malheurs qui ont frappé certains pays, menacent le monde tout entier, l'Amérique aussi.

C'est pourquoi, mes très chers frères, je vous en supplie, ne confondons pas prudence et manque de clairvoyance, d'unité, de courage et de force, quand nous voyons un pays après l'autre devenir la victime du communisme, car la prudence n'est souvent qu'une excuse pour le silence, les atermoiements, le compromis.

Après la condamnation

Le 9. 2. 49, S. Em. le cardinal Spellman a fait une déclaration dont nous traduisons la conclusion (1).

(1) *New-York Times* du 10. 2. 49.

Le cardinal explique longuement que l'emprisonnement à vie auquel le cardinal Mindszenty a été condamné est peut-être plus dur qu'une sentence de mort, puisqu'il signifie la prolongation de ses souffrances. Dans les deux cas le condamné est un martyr. Et l'orateur poursuit :

Je vous dis que ce verdict est bien plus impitoyable et que son martyre n'en a que plus de grandeur.

C'est pourquoi je demande aux peuples de la terre aimant Dieu et épris de liberté : ne retombons pas dans la fausse euphorie d'une satisfaction facile, où l'on se tape soi-même sur l'épaule en disant : « Parfait ! nous avons gagné ! »

Nous n'avons pas gagné et nous n'aurons pas gagné tant que le cardinal Mindszenty ne rentre chez lui, à la lumière du jour ou dans la nuit obscure, à travers les rues de Budapest, en homme libre, sans entraves, symbole de tous les hommes libres qui aiment Dieu, libres de circuler sur les routes de leurs pays, libres de vivre et de travailler, et de vaquer à leurs occupations quotidiennes — qu'il s'agisse de religion ou d'affaires — sans crainte de persécution communiste.

Réunion de protestation des catholiques anglais (1)

Le lundi 7 février s'est déroulé au Albert Hall, une des plus grandes salles de Londres, un meeting de protestation des catholiques anglais. La salle contenait 7 000 personnes ; des centaines durent rester dehors. Au même moment, des offices avaient lieu dans la cathédrale bondée et dans beaucoup d'autres églises.

L'estrade d'Albert Hall était occupée par S. Exc. le délégué apostolique, 16 archevêques et évêques d'Angleterre et du pays de Galles, entourés de membres éminents du clergé et du laïcat, notamment des supérieurs d'Ordres religieux, membres du Parlement, représentants d'organisations catholiques.

Le cardinal Griffin, en traitement à l'hôpital, était absent. Il avait envoyé un message dans lequel il rappelait notamment :

Quand je rencontrai le cardinal Mindszenty pour la première fois, voici trois années, lors du Consistoire, il me prédisait les difficultés qui l'attendaient. Inébranlablement, il a proclamé la doctrine de l'Eglise, soutenu les droits de l'homme et défendu la cause de la liberté, jusqu'à ce qu'il ait été arrêté lui-même. Par sa parole et son exemple, il a attiré l'attention sur les souffrances des chrétiens d'Europe occidentale ; notre rassemblement donnera un nouvel espoir aux pays où la liberté n'existe plus aujourd'hui.

Ensuite, l'archevêque de Liverpool, Mgr Downey, prononça un discours dont nous traduisons quelques extraits :

Voici une année, en février 1948, le cardinal primat de Hongrie prononçait une allocution devant l'Académie Saint-Etienne, à Budapest. *Il n'y a pas de paix aujourd'hui,* déclara-t-il. *Toutes ces injustices, ces cruautés, ces arrestations, ces travaux forcés et ces déportations ne donnent pas une impression de paix. Elles nous remplissent de dégoût en voyant les conséquences de la haine et de la terreur. Nous, catholiques hongrois, désirons la paix. Si nous ne la trouvons pas, nous nous recueillerons dans nos cœurs et prierons jusqu'à ce que le mal soit passé. La vérité reste toujours la vérité, même quand c'est une voix perdue ; et un mensonge reste un mensonge, même si des millions d'hommes le proclament et l'acceptent.*

Ses paroles provoquèrent une réponse immédiate de la part de la presse étatisée. « Combien de temps encore la robe cardinalice conférera-t-elle l'immunité à cet homme ? demandait un journal (*Vilagassag*), il est évident que Mindszenty cherche à devenir un martyr. Autrement, il n'oserait pas provoquer la démocratie avec une telle audace. »

Notez bien l'aveu contenu naïvement dans cette question : « Combien de temps encore la robe cardinalice conférera-t-elle l'immunité à cet homme ? » Les choses en sont arrivées à ce point que, seule, la plus haute dignité de l'Eglise est considérée comme une protection efficace pour qui prononce la moindre parole pour la défense de la vérité et de la justice.

L'orateur réfute brièvement les chefs d'accusation et critique la manière dont a été conduit le procès contre le cardinal. Il poursuit :

Il est évident qu'il cherche à devenir un martyr. Ne pouvons-nous pas conclure avec une même logique stricte, mais simple, qui est celle du bon sens : « La raison pour laquelle il est maintenant détenu est évidente. » Il est à noter que l'évêque luthérien de Budapest, le docteur Ordas, a été incarcéré, lui aussi, sous un fallacieux prétexte, mais en réalité pour avoir résisté à la sécularisation des écoles chrétiennes par l'Etat.

Des protestations sont-elles bien utiles, puisque le gouvernement hongrois n'y prêtera pas attention ? L'archevêque de Liverpool répond :

L'opinion publique est une puissante force morale, capable de mouvoir non seulement des

(1) D'après les textes distribués à la presse et un compte rendu paru dans *The Tablet* du 12. 2. 49.

montagnes, mais des gouvernements. Même le soi-disant gouvernement « démocratique » de la Hongrie ne peut pas négliger l'opinion publique si elle est exprimée d'une manière adéquate. Les protestations semblent avoir eu déjà de l'effet, car le premier ministre a déclaré devant le Parlement hongrois, le 28 janvier dernier, que le cardinal serait jugé « et rien, pas même le grand bruit de la réaction internationale, ne pourra l'en sauver ». Cela rappelle le garçon qui sifflait en traversant le cimetière pendant la nuit pour montrer qu'il n'avait pas peur. [...]

Par nos protestations, nous n'intervenons pas dans les affaires d'un autre pays. Une énergique protestation est nécessaire si l'on ne veut pas que la liberté légitime devienne un holocauste en hommage à l'absolutisme et à la dictature en Europe.

Je pense que, pour notre assemblée de ce soir, la meilleure façon de protester sera de déclarer énergiquement et solennellement que ces opinions que même la robe cardinalice ne saurait protéger actuellement, que ces opinions sont exactement les nôtres. C'est nous qui sommes remplis de dégoût en voyant les conséquences de la haine et de la terreur. C'est nous, les catholiques d'Angleterre, qui désirons et réclamons la paix pour nos frères de Hongrie. C'est nous qui professons avec leur chef que la vérité reste toujours la vérité, même si elle est, comme maintenant, une voix perdue.

En conclusion, l'orateur élève une protestation formelle.

Le Dr J.-C. Heenan, supérieur de la Catholic Missionary Society, *parla au nom du clergé séculier. Notons une phrase où il s'élève contre*

la froide indifférence de chrétiens qui vivent en liberté en Occident et qui prétendent que tout va bien parce qu'on ne les inquiète pas, eux, dans la pratique de leur foi. Notre-Seigneur nous a dit de tendre l'autre joue, mais il ne nous a pas dit de tendre la joue d'autrui... Nulle part il ne nous a ordonné d'encourager le mal ni défendu de lever la main pour sauver les victimes de l'oppression.

Après que toute l'assistance eut chanté le Credo, *le duc de Norfolk parla au nom du laïcat. Voici un passage de son allocution :*

Derrière toutes ces accusations de conspiration contre le gouvernement, il y a quelque chose de très vrai, à savoir, que la seule existence d'un chrétien croyant, où que ce soit, est une menace pour le triomphe final du *credo* communiste. Ce qui est en jeu, dans l'épreuve de force à laquelle nous assistons, ce sont, du côté chrétien comme du côté antichrétien, l'esprit et l'âme de la génération montante. Il n'est que trop certain que, si le gouvernement hongrois l'emporte, l'enseignement forcé de l'athéisme parmi les jeunes prendra peu à peu, mais peut-être plus vite qu'on ne pense, une place de plus en plus importante dans le programme du régime, sous le nom d'éducation d'Etat obligatoire. Et tout cela, malgré les stipulations du traité de paix qui prévoyaient la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris en particulier la liberté du culte, des opinions politiques et de réunion publique.

Miss Barbara Ward, présidente nationale de la Ligue féminine catholique, parla au nom des femmes catholiques anglaises.

« Je pense devoir parler non seulement au nom des femmes catholiques, mais des femmes du monde entier qui ont à cœur les droits de l'homme », en particulier des mères et des enfants. Car parmi les raisons principales de l'arrestation du cardinal, on compte sa résistance à la suppression des mouvements confessionnels de jeunesse et à la nationalisation des écoles qui enseignent désormais le marxisme. Il a défendu ainsi le droit des parents de ne confier l'âme de leurs enfants qu'à des institutions choisies par eux. A ceux qui ont reproché au cardinal de ne s'être prêté à aucun compromis, Miss Ward répond que le sort des pays d'Europe orientale montre qu'avec ou sans compromis le résultat final est exactement le même. Personne n'a été plus désireux d'arriver à un accord avec les communistes que les partis socialistes d'Europe orientale. Or, tous ont disparu.

Ensuite, sir Patrick Hannon, membre du Parlement, propose une résolution dont voici le texte :

La présente assemblée, représentant l'épiscopat, le clergé et le laïcat catholiques d'Angleterre et du pays de Galles, proteste contre l'arrestation et l'emprisonnement du cardinal primat de Hongrie et contre son soi-disant procès devant une cour partiale d'ennemis de l'Eglise, procès auquel on a refusé d'admettre des observateurs d'Etats civilisés ;

Etant d'avis que toute cette procédure implique une dénégation de droits essentiels et de libertés fondamentales de l'homme, proclamés dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies et garantis dans la partie deuxième du traité de paix de 1947 avec la Hongrie, traité dont le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume Uni est une des parties contractantes,

La présente assemblée attire l'attention soutenue du gouvernement de Sa Majesté sur la violation de ces droits et la dénégation de ces libertés et l'invite à exercer ses droits conformément au traité de paix avec le gouvernement hongrois.

Sir Patrick Hannon rend compte de la réception d'une délégation de huit membres du Parlement par M. Bevin au Foreign Office, *l'après-midi du même jour. La délégation avait exprimé ses inquiétudes au sujet de l'arrestation et du procès du cardinal Mindszenty et demandé des renseignements supplémentaires. M. Bevin leur lut alors le texte d'une note adressée le 4. 2. 49 par le ministre de Grande-Bretagne à Budapest au ministre hongrois des Affaires étrangères à la suite du refus d'admettre au procès un représentant de la légation. Puis M. Bevin fit à la délégation une déclaration dont sir Patrick lut à l'assemblée un texte écrit :*

L'arrestation et le procès du cardinal Mindszenty sont un exemple caractéristique de la lutte acharnée qui se déroule actuellement en Europe orientale entre ceux qui croient en la liberté de l'esprit et ceux qui soutiennent les grossières doctrines matérialistes. Le complot d'espionnage et les intrigues politiques découverts si opportunément ne sont qu'un écran de fumée pour cacher le caractère véritable de la lutte entre l'Etat communiste et la religion indépendante et organisée. Le cas du cardinal est une illustration de plus de la nature primitive et régressive de la justice communiste qui permet qu'un homme soit condamné avant d'être jugé. Néanmoins, dans ce procès, c'est le gouvernement hongrois et non pas l'accusé qui a fait figure de condamné aux yeux du monde civilisé tout entier. Le gouvernement de Sa Majesté considère avec une profonde indignation l'action du gouvernement hongrois et lui demande avec ins-

tance, maintenant encore, de respecter en tout les libertés qu'il s'est engagé à sauvegarder en signant le traité.

Enfin, M. Tom Bryan, secrétaire national de la Jeunesse ouvrière chrétienne (Y. C. W.), apporta à la résolution l'adhésion de la Jeunesse catholique anglaise.

Réunion de protestation à Amsterdam

Le 14 février, les catholiques néerlandais ont organisé une réunion de protestation au *Concertgebouw* d'Amsterdam. Présidée par le cardinal de Jong, la réunion s'est déroulée en présence de l'internonce, de plusieurs évêques, de quatre ministres, de deux gouverneurs de province, de nombreux parlementaires et de représentants de toutes les organisations catholiques. Des télégrammes ont été envoyés au Souverain Pontife, au gouvernement hongrois et à l'O. N. U. Les catholiques d'Amsterdam ont suivi la réunion dans les principales églises, où elle était transmise et diffusée par haut-parleurs.

Ajoutons que des protestations semblables ont eu lieu partout en Europe dans les pays que ne contrôlent pas directement ou indirectement les Soviets.

Une curieuse déclaration des chefs des Églises protestantes de Hongrie, après le procès Mindszenty

Le Christianisme au XXe siècle (*n°* 8, 24. 2. 49) *a publié le texte suivant emprunté à une revue protestante suisse :*

L'Eglise réformée de Hongrie ne pouvait plus garder le silence sur les diverses questions concernant les Eglises, soulevées par ce qu'on appelle « le cas Mindszenty ». L'évêque Bereczky, dans une allocution radiodiffusée sous le titre : « L'Eglise et les Eglises en Hongrie », a déjà pris position dans cette affaire. Nous, soussignés, sommes en plein accord avec ce qu'il a dit et établi, et désirons préciser notre attitude sur trois points particuliers. Nous attirons l'attention sur ces paroles prononcées à la radio par Bereczky, s'adressant à l'opinion publique du monde chrétien : « Nous avons été conduits par un sincère désir de paix et de tranquillité à reconnaître l'autorité (politique) ordonnée par Dieu dans un pays qui commence à se relever des blessures de la dernière guerre, et à conclure avec elle un accord qui assure la liberté religieuse et la possibilité de poursuivre sans obstacle notre tâche ecclésiastique. »

Les représentants des Eglises d'Occident qui, dernièrement, nous ont souvent visités — et parmi eux plusieurs personnalités de premier plan, — ont pu constater que notre Eglise possède la liberté aussi bien intérieure qu'extérieure d'exercer son activité, conformément à ce qui est écrit. C'est pourquoi nous avons, à maintes reprises, fait remarquer que l'archevêque d'Esztergom n'a pas combattu en faveur de la liberté religieuse — pour la simple raison qu'un tel combat n'était pas nécessaire, — mais pour des buts politiques. Quelque opinion qu'on puisse avoir dans le monde et l'Eglise sur un tel combat, nous, protestants hongrois, nous repoussons en connaissance de cause toutes les tentatives de rétablir la domination des Habsbourg, d'une dynastie qui a laissé les plus mauvais souvenirs, avec le régime fédoal qui en serait la conséquence inévitable. Nous demandons aux chefs des Eglises sœurs de l'étranger, à tous les vrais croyants qui ont leur part de responsabilité dans l'Eglise, d'être convaincus qu'ils serviront au mieux la cause de l'Eglise hongroise en nous aidant à séparer le « cas Mindszenty » de l'intérêt vital de l'Eglise. Nous prions les membres des autres Eglises de Hongrie de faire tout leur possible pour ne pas amalgamer (*verquicken*) des expériences politiques avec la cause de l'Eglise. Tout ceci signifie logiquement : paix avec la République hongroise, autorité ordonnée de Dieu. Ne doutons pas que celui qui, par ignorance, identifie une expérience politique avec la cause de l'Eglise, met celle-ci en danger par une suspicion injustifiée.

Nous tournant enfin vers le gouvernement hongrois, nous prions ses chefs responsables de continuer, dans l'avenir comme jusqu'à présent, à ne pas identifier l'Eglise et ses diverses activités au service de la parole, avec n'importe quelle activité politique qui aurait, en apparence, un caractère ecclésiastique.

Signé : Dr Eugène BALOGH, *président laïque du Synode et du Convent général;* évêque E. REVESZ, *président ecclésiastique du Synode et du Convent.*

La même déclaration a été acceptée et appuyée par le professeur Francis KISS, *président de l'Union nationale hongroise des Eglises libres ;* le pasteur Dr Emery SOMOGYI, *président de l'Union baptiste hongroise ;* le pasteur John SZECSEY, *surintendant délégué de l'Eglise méthodiste hongroise ;* le pasteur Ladislas MICHNAY, *président de l'Eglise adventiste en Hongrie.*

Dans une déclaration distincte, les évêques de l'Eglise évangélique luthérienne hongroise approuvent « avec joie » l'attitude des représentants des autres dénominations protestantes, telle qu'elle vient d'être indiquée.

Cette déclaration est signée des évêques luthériens SZABO, TUROCY, VETO, BENKOCZY. (*Schweitz. evang. Pressedienst*, Zürich, 16 fév. 1949.)

La revue protestante de Paris faisait suivre cette citation de la note suivante :

Note de la Rédaction. — C'est uniquement à titre d'information que nous insérons cette déclaration des chefs des Eglises protestantes de Hongrie, ignorant si elle a été émise spontanément, inspirée ou exigée par le gouvernement hongrois, en conséquence d'un accord survenu entre lui et l'Eglise réformée. Sans porter aucun jugement sur le fond même du procès, nous ne pouvons cependant que partager l'indignation et la douleur provoquées dans le monde par l'inhumanité d'une justice qui empêche la libre publicité des débats et ose recourir scientifiquement à des procédés de torture physique et morale capables d'annihiler la dignité et la personnalité d'un homme jusqu'à lui arracher de prétendus aveux sans valeur, parce qu'inconscients. On ne supprime pas un adversaire en en faisant un martyr.

Le Conseil œcuménique s'émeut

On sait que les Eglises dissidentes, la majorité des Eglises protestantes, auxquelles s'étaient joints des représentants de l'Eglise orthodoxe, ont constitué, après les réunions d'Amsterdam en 1948, un Conseil œcuménique.

Voici le texte du message adressé aux Eglises membres du Conseil œcuménique (1) :

En août 1948, lors de l'Assemblée du Conseil œcuménique, 150 Eglises, conscientes de la mission confiée par Dieu à son Eglise dans le monde, ont affirmé solennellement les principes fondamentaux des droits de l'homme et de la liberté religieuse. Les membres du Comité exécutif du Conseil, réunis pour la première fois depuis l'Assemblée, sont profondément troublés par les menaces, ouvertes ou cachées, auxquelles ces droits et cette liberté semblent de plus en plus exposées.

(1) *Tribune de Genève* du 12. 2. 48. Reproduit également dans *Le Christianisme au XXe siècle* du 17. 2. 49.

Dans de nombreux pays d'Europe et d'Asie, des gouvernements qui prétendent garantir la liberté de conscience et de culte la nient en pratique. La liberté de l'Eglise de prêcher la parole de Dieu à tous les hommes et dans tous les domaines est l'objet de restrictions. L'éducation religieuse de la jeunesse se heurte à de grandes difficultés. Des mouvements chrétiens de jeunesse sont interdits. Des interventions sont signalées dans la préparation du clergé et la nomination des autorités ecclésiastiques. L'évangélisation et l'œuvre missionnaire rencontrent des obstacles. Des chefs d'Eglise et des fidèles, en nombre croissant, sont arrêtés et mis en prison. Dans plusieurs régions, les Eglises sont sous la menace d'une désintégration complète de leurs communautés. Ces mesures nous apparaissent comme une tentative délibérée d'affaiblir le témoignage des Eglises en les contraignant à se retirer complètement de la vie publique ou à se mettre au service d'une politique.

Là où une tradition de liberté paraît maintenue, l'on voit souvent s'accroître le contrôle gouvernemental sur la pensée et l'activité de la population. Des considérations militaires et stratégiques tendent à dominer la vie publique et les droits des minorités religieuses sont menacés. Ainsi s'accroît une menace, dont de nombreux chrétiens paraissent encore inconscients.

En face de ces dangers, nous affirmons à nouveau la conviction de l'Assemblée d'Amsterdam que tout homme a le droit d'exprimer ses convictions religieuses en les pratiquant et en les enseignant à d'autres, tout en proclamant les conséquences sociales et politiques qu'elles impliquent pour la communauté humaine, et que la nature et la destinée de l'homme qui découlent de sa création, de sa rédemption et de sa vocation, de même que l'activité humaine déployée dans la famille, l'Etat et la vie intellectuelle fixent des limites que le gouvernement ne saurait franchir impunément.

Contre la tyrannie, qu'elle soit avouée ou masquée, et les actes barbares qui en ont été l'inévitable conséquence et outragent la conscience humaine, une opinion publique saine offre un rempart efficace. La défense des libertés et des droits humains doit être regardée comme une responsabilité internationale. La Déclaration universelle des Droits de l'homme, si elle est prise au sérieux par toutes les nations et tous les peuples, peut marquer une étape importante dans cette voie.

Nous reconnaissons que des Eglises vivant dans des conditions où la liberté — telle qu'elle est généralement comprise — est en péril, sont exposées à des tentations particulièrement graves : celle, par exemple, de défendre l'ancien ordre politique et social. Mais l'Eglise entend la parole : « Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu. »

Notre tâche est de proclamer l'Evangile dans une situation nouvelle qui, tout en suscitant de nouvelles difficultés, peut aussi, par la grâce de Dieu, offrir de nouvelles possibilités. D'autre part, l'Eglise peut être tentée d'abandonner le monde à son sort. Mais elle n'a pas le droit de se replier sur elle-même. Elle est appelée à proclamer la seigneurie du Christ dans tous les domaines et quelle que soit la forme du gouvernement.

Le défi adressé à certaines Eglises s'adresse à chacun de nous. Le péril nous est commun : les Eglises qui souffrent doivent être assurées de la constante intercession des Eglises-sœurs. Tous les chrétiens ont, d'ailleurs, les mêmes obligations essentielles. Nous avons le devoir d'édifier l'Eglise locale dans la communion que seul donne le Christ, d'intensifier le témoignage personnel et de nous engager totalement à servir tous les hommes dans leurs problèmes communs et leurs souffrances communes. Tout chrétien, toute famille chrétienne doit enraciner sa vie dans le Christ, de telle façon que la foi survive, l'Eglise fût-elle momentanément privée de toute protection terrestre, fût-elle dispersée et dénuée de tout, hors sa communion avec le Seigneur.

Le conflit entre l'Eglise et le monde ne date pas d'aujourd'hui. Les toutes premières pages de l'histoire de l'Eglise nous racontent que « les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Oint ». Mais elles nous disent aussi comment Dieu a répondu à la prière des apôtres : « Ils rendaient avec beaucoup de force témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus. » Nous avons la certitude que ce qui était vrai au temps des apôtres est vrai aujourd'hui.

(A suivre.)

ACTION CATHOLIQUE

Essai sur des missions paroissiales

L'Échec des missions.

Il y a un fait devant lequel il faut se rendre à l'évidence : c'est l'échec, à notre époque, des missions paroissiales. Paroles d'évêques... Aveu découragé des missionnaires.

On est, en effet, obligé de constater que, même pour les missions qui, apparemment, ont « réussi », l'effet produit sur les chrétiens n'est qu'un élan sans lendemain, tandis que la masse des non-pratiquants ou des incroyants n'a pratiquement pas été touchée. (Cette masse est, on le sait, dix fois plus importante en moyenne que le noyau des pratiquants.)

C'est une constatation extrêmement décevante. Cela, mon Dieu, ne serait pas tellement tragique si tout le monde était unanime à reconnaître que la mission, telle qu'on la fait, ne « rend » plus, et si chacun s'efforçait de trouver une solution.

Le malheur est que, à part quelques essais très rares de solution, on continue de donner des missions comme on les donnait il y a cinquante ans, et on ne s'aperçoit pas que la vie nous a dépassés.

C'est cela qui est grave.

Un industriel qui verrait un de ses ingénieurs continuer à employer dans son atelier des méthodes périmées, alors qu'autour de lui tous les autres ingénieurs ont modernisé leurs machines, rationalisé leurs méthodes de travail, aurait tôt fait de l'expulser de son usine. Je me demande quelle doit être la réaction de Dieu en face de ses prêtres peu soucieux d'adapter leurs méthodes d'apostolat.

Nous manquons de prêtres, et parmi ceux qui restent nous continuons à travailler dans le vide.

« Je crois à la mission ».

Et cependant, je crois toujours à la mission. J'y crois plus que jamais. Je crois en elle comme au moyen le plus puissant, le plus adapté pour transformer une paroisse, plus puissant que n'importe quelle autre prédication, Carême, retraites spécialisées, Croisades mariales même à l'échelle

d'un diocèse, ou, à plus forte raison, prédications de circonstances.

Je crois à la mission parce que, seule, elle peut prétendre construire du durable ; seule, elle peut prétendre opérer ces réformes de structure dont on parle maintenant.

Mais quelle mission ?

Ce n'est pas n'importe quelle mission qui possède toutes ces qualités. Ce n'est pas, en tout cas, l'ancienne mission, tout le monde le reconnaît, même ceux qui continuent à utiliser ce genre de mission, parce qu'ils n'en connaissent pas d'autre.

Mais ce sera la mission qui respectera certaines exigences, qui respectera en particulier les lois de l'être sur lequel il s'agit de travailler.

Elle sera « paroissiale » ... ou elle ne sera pas.

Que voulons-nous dire par là ? Toute mission n'est-elle pas paroissiale, du fait qu'elle se déroule dans le cadre de la paroisse ?

Eh non ! Une mission n'est pas paroissiale seulement pour cette raison. Dans ce cas, toute prédication se déroulant dans une paroisse aurait autant de titres à être appelée paroissiale.

La mission doit être « paroissiale » parce qu'elle doit être conçue *en fonction de la paroisse.*

Il n'est pas inutile, en effet, de rappeler que la mission possède un objectif absolument propre, et que cet objectif, elle n'a pas à essayer, à grand effort, de le découvrir. Il lui est donné.

Bien des missionnaires, en effet, au moment de donner une mission dans une paroisse, se creusent la tête pour se demander : « Voyons, quelle orientation vais-je donner à cette mission ? Quelle idée maîtresse vais-je inculquer à ces braves gens ? L'importance de la vie de la grâce ? L'amour du prochain ? La nécessité de sauver son âme ? etc. »

Est-ce qu'on donne le même remède à tous les malades ? Or, que font ces missionnaires ?

Ils ont une ou plusieurs missions qu'ils promènent de paroisse en paroisse, ou encore ils ont un ensemble extrêmement riche de sermons et de cérémonies où ils puisent pour chaque mission. Voilà ce qu'est la mission pour eux.

Sans doute ont-ils demandé des renseignements au curé sur sa paroisse, mais ces renseignements n'ont pour but que de les aider à choisir dans leur trésor de sermons et de cérémonies. En réalité, leur mission est la mission de tel Père, ce n'est pas une mission « paroissiale ».

Il faudrait marquer, en gros caractères, ce principe dont tout missionnaire devrait être convaincu : *la mission est pour la paroisse, non la paroisse pour la mission.*

Parce que la mission est « paroissiale », elle se devra de travailler dans la ligne de la paroisse. Sait-on qu'il y a une ligne de paroisse, c'est-à-dire, sait-on que la paroisse est un organisme vivant, un être propre, irréductible à d'autres êtres, avec ses lois, ses exigences, sa ligne de croissance ? Le missionnaire qui voudra faire une mission paroissiale devra donc connaître ces lois, ces exigences, cette ligne de croissance. Et c'est toute une formation à avoir pour le prédicateur dont la spécialité est de prêcher des missions, surtout s'il appartient à une Congrégation religieuse, parce que, qu'il le veuille ou non, il lui manquera ce sens « paroissial » que possède, par contre, comme naturellement, le clergé séculier.

Tout missionnaire devrait donc savoir comme[nt] vit une paroisse, comment elle grandit. En part[i]culier, s'il veut s'épargner du temps perdu, [se] préserver d'erreurs, qu'il recherche l'occasion [de] faire un stage dans une de ces paroisses qu'[on] appelle du nom prétentieux (mais il en faut bie[n] un) de « missionnaires ». Nous reconnaissons qu[e] le peu que nous savons, nous l'avons appris à Ma[r]seille, auprès de la paroisse missionnaire de Sain[t-]Louis, et, en quelques conversations, trop rare[s] avec l'équipe du Petit-Colombes, à Paris. No[us] sommes trop souvent des Gros-Jean qui, en fait [de] paroisse, prétendent en remontrer à leur curé.

« Connaître John ».

L'histoire est connue : « Monsieur Victor, qu[e] fallait-il pour enseigner la mathématique à John — Mais, Monsieur, il fallait connaître la mathéma[]tique. — Non, Monsieur Victor, il fallait connaît[re] John. »

Nous parlions de remède et de malade, [le] malade étant la paroisse, le remède étant la mi[s]sion. De même qu'il faut connaître John pour l[ui] enseigner de façon profitable les mathématique[s] de même il faut connaître la paroisse (le malad[e]) avant de choisir le remède. Le but de la missi[on] sera donc différent, selon le type et les besoi[ns] de la paroisse. Il faudra, selon le cas, lancer u[ne] paroisse morte, relancer une paroisse endormi[e] convertir une paroisse ennemie, encourager u[ne] paroisse vivante. Et de même qu'on dit qu'il n['y] a pas de maladies, mais des malades, il y au[ra] autant de types de missions que de types [de] paroisses. Dans la même paroisse, la mission dev[ra] encore se modeler, adapter ses méthodes selon l[es] catégories d'âmes à atteindre. Une mission q[ui] n'aurait pas le souci, qui n'a pas une métho[de] d'action pour chacune de ces catégories, est u[ne] mission tronquée ; c'est une mission manquée.

Nécessité d'une enquête.

Il s'ensuit qu'avant toute mission, le missionnai[re] doit se livrer à une prospection extrêmement serr[ée] de la paroisse. On pourrait encore, en effet, co[m]parer la mission à une bataille. (N'est-ce pas l'éte[r]nelle lutte du bien contre le mal ?) Or, un génér[al] engage-t-il un combat sans avoir soigneuseme[nt] étudié le terrain où doit se livrer le combat, sa[ns] avoir calculé les forces qu'il trouvera en présence

Ainsi, le missionnaire s'efforcera de connaît[re] les difficultés qu'il lui faudra affronter, les pr[o]blèmes qu'il aura à résoudre. Or, toute parois[se] a ses problèmes ; et de même qu'un individu d[if]fère d'un autre individu, les problèmes d'u[ne] paroisse ne sont pas ceux d'une autre paroiss[e] même voisine, même en apparence exactement se[m]blable. Si ce travail d'enquête n'est pas fait, c'e[st] travailler dans le vide, dans l'abstrait, dans l'i[r]réel, c'est se nourrir d'illusions. Il ne faut p[as] s'étonner ensuite que nos missions n'aient pas [de] lendemain. On serait étonné du contraire.

Mais attention ! Qu'on nous comprenne bie[n]. L'enquête que nous préconisons n'est pas u[ne] enquête qui se satisfera de chiffres et de stati[s]tiques. Cette enquête aura surtout pour but [de] déceler le mal dont souffre la paroisse et les caus[es] de ce mal. Elle fera attention, par conséquent, n[on] pas tant à l'écorce des faits, symbolisés par d[es] chiffres, qu'à la contexture humaine, socia[le] à l'intérieur de laquelle ces faits se sont produi[ts] Cette méthode seule, croyons-nous, fera apparaît[re]

: façon exacte, complète, ces problèmes d'une ıroisse, problèmes que nous disons devoir être souci principal du missionnaire.

Changer l'eau »
ou connaître les structures.

Il faut donc se souvenir que l'homme vit dans ı complexe, dans un climat constitué par une ultitude d'influences. Malgré qu'il en ait, l'homme st modelé par ces influences. Si on veut connaître homme sur lequel, on aura à travailler, il faut ıparavant connaître ces influences. Si on veut agir ır l'homme, il faut agir sur ces influences.

Des poissons rouges dans un bocal. Si les poisıns sont malades parce que l'eau du bocal est ıntaminée, on ne guérira pas les poissons simlement en leur donnant des remèdes. Ce qu'il ıut, c'est changer l'eau. Ainsi, les hommes sont endus mauvais, ils sont paganisés, parce que l'amiance dans laquelle ils vivent est mauvaise, aïenne. Changeons l'atmosphère, les hommes edeviendront meilleurs.

Ce côté humain et social est trop souvent ignoré e nous, ou bien notre mission (cet ensemble de ermons et de fêtes que nous appelons mission) 'en tient compte, tout au plus et superficiellement, ue pour le choix des sermons et des fêtes ; par xemple, nous ne ferons pas de fête de moissons ans une paroisse de ville, etc.

Mais, à part ce décalage de sermons, la mission este toujours du même type. Ne renversons pas es perspectives : la mission est pour la paroisse, on la paroisse pour la mission.

Le visage humain d'une paroisse.

Dans les brèves indications que nous donnons, ous ne voulons pas épuiser la question, mais par uelques exemples essayer de faire comprendre et aspect « humain » d'une paroisse.

Aspect géographique de la paroisse.

Les problèmes d'une paroisse de montagne, aux ıoyens de communication réduits, difficiles, ne ont pas ceux d'une paroisse de plaine. Le misionnaire devra en tenir compte.

Différences de mentalité : la mentalité d'un aysan de Haute-Garonne n'est pas celle d'un aysan du Var. Cette différence de mentalité se encontre à l'intérieur d'un même département ; lans le département des Landes, par exemple, la ıentalité d'un paysan de la Haute-Lande, grandi u milieu des forêts de pins, est totalement difféente de celle d'un paysan des coteaux de Chaosse, autre région du même département.

(Les professeurs du Petit Séminaire savent imméliatement reconnaître la région des Landes d'où ient un enfant.)

A l'intérieur de la paroisse elle-même, la âcheuse situation d'une église, située à une xtrémité de la paroisse, posera un problème sur equel il faudra absolument se pencher.

Et bien d'autres exemples de ce genre...

Aspect économique.

De quoi vivent les gens ? Quel est leur travail ? Problème extrêmement important ; la mentalité l'un agriculteur n'est pas celle d'un ouvrier. La ıentalité d'un vigneron n'est pas celle d'un agriculteur appartenant à une région où la vigne n'est ıas cultivée. Les problèmes seront différents.

Il y aura des problèmes à étudier à l'intérieur d'un même genre de travail. Conditions du travail : travail des femmes, des mineurs, hygiène. Problème des transports — tous ces problèmes qu'étudie l'A. C. et que le missionnaire doit également connaître.

La paroisse est-elle un centre économique ou dépend-elle d'un centre voisin ? Question très importante, parce que si la paroisse dépend, du point de vue économique, d'un autre centre, elle en dépendra aussi du point de vue moral, et il est vain de travailler sur une telle paroisse tant qu'on n'a pas agi sur le centre voisin.

Aspect social.

Ici, nous groupons, en général, tous les problèmes, tels que : *familiaux :* taudis, éducation des enfants, moralité, promiscuité, etc.
Loisirs : cinéma, plages, sports...
Presse : journaux, revues, livres, librairies...

Aspect politique.

Une mission, dans un village communiste, comme nous en connaissons en Charente, où les paysans se nourrissent de *l'Humanité,* nécessitera une autre technique de mission qu'une mission dans un village de Provence nourri de l'ancienne *Action Française,* ou pour le Sud-Ouest, de *la Dépêche.*

En passant en revue dans notre enquête tous ces points, nous serons étonnés comme nous verrons peu à peu apparaître une masse de problèmes, problèmes de vie et de travail, qu'autrement nous n'aurions jamais aperçus et qu'il faut de toute nécessité résoudre si nous voulons transformer ce milieu qui modèle l'homme, si nous voulons faire quelque chose de durable.

Mais pour accomplir une telle enquête, il faut beaucoup de temps, direz-vous ? Eh oui ! Et c'est pourquoi une mission doit être *préparée* longtemps à l'avance.

L'enquête ne suffit pas.

Mais si importante que soit une telle enquête, elle ne suffira pas. Il ne suffira pas, en effet, d'arriver dans une paroisse avec, dans sa serviette, les résultats d'une enquête, même approfondie, pour espérer changer en un mois toutes les structures que l'enquête nous aura révélées déficientes. Aussi bien, aucun missionnaire n'a eu cette ambition. Et jusqu'ici, nous nous contentions de passer respectueusement à côté des réformes à opérer, comme on passe respectueusement au pied d'un rocher qui nous écrase de sa masse. Nous nous contentions de gratter la surface du sol sans avoir la possibilité d'arracher pierres, épines, d'ameublir le sol ; mais à quoi servait une telle mission ? D'où le découragement de beaucoup de missionnaires qui n'y « croient plus », qui font encore des missions... par obéissance.

La préparation... une mission commencée.

Mais puisqu'il est reconnu qu'un mois ne suffit pas pour résoudre les problèmes décelés par l'enquête, employons *le temps... qu'il faudra.*

Est-ce si difficile que cela ? Il ne faut pas être Christophe Colomb pour le trouver. Il faut surtout avoir le courage de s'atteler à l'expérience. Alors, va-t-on faire des missions qui n'en finissent plus ? C'est que c'est long à faire démarrer une paroisse. Que vont dire les curés ? Au bout d'un mois, déjà, les curés disent : ouf ! Que sera-ce lorsque ce

ne sera plus un mois, mais deux mois, peut-être davantage. « Le temps qu'il faut », ça risque d'être long... Que l'on se rassure ! Dans la formule que nous proposons, ce ne sera pas la mission qui durera « le temps qu'il faudra », ce sera *la préparation.*

La « préparation » n'a pas d'autre raison. La préparation n'a pas seulement pour but la réalisation d'une enquête, elle doit être surtout une mise en train de la paroisse. On pourrait appeler cette préparation, *la mission commencée.*

La mission ayant pour dessein de résoudre les problèmes qui se posent dans la paroisse, la préparation sera un commencement, une mise en route de solution, ou encore, la mission devant infuser un style de vie à une paroisse, la préparation sera l'amorçage de ce style de vie.

Et même, lorsque viendrait le moment de commencer la mission, il faudrait que le travail de préparation fût tellement avancé que les problèmes de la paroisse étant déjà résolus (ou en voie de solution), la paroisse étant en possession de ce style de vie qu'on devait lui donner, on ne sentît plus du tout la nécessité d'une mission, ni ce qu'elle viendrait faire. La paroisse n'aurait qu'à continuer sur sa lancée.

Un moment de réflexion suffira à convaincre le lecteur.

Si la paroisse est déjà en train, en effet, grâce à ce travail de préparation ; si elle marche déjà seule, nous ne voyons pas ce que vient faire une mission là-dessus, sinon briser le rythme et rendre la reprise plus difficile. Ainsi les coureurs qui montent une côte, refusent le coup de main qui les ferait progresser peut-être plus rapidement la distance de quelques mètres, mais briserait le rythme de leur effort. Les paroisses dites « missionnaires » de Marseille et de Petit-Colombes n'ont jamais de mission, du moins dans le sens où nous entendons ordinairement ce mot, parce que, chez elles, la mission dure toute l'année. Leur mission consiste dans ce travail que nous appelons « préparation ». Mais alors, nous supprimons les missions ? Le genre ancien, oui, et nous les remplaçons par ce travail de préparation. Ainsi, nous respectons les lois de la vie et les lois de la croissance d'une paroisse. Ces lois se résument en ce principe : la vie, comme la nature, n'agit pas par bonds, ou, ce que nous pourrions traduire : « Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui. » (FAYOLLE.)

Comment envisager ce travail de préparation ?

Par des visites plus ou moins fréquentes, d'une durée plus ou moins longue. Tout cela dépend des paroisses, toutes différentes entre elles.

Si l'on tient à tout prix à avoir une indication, il nous semble que lorsqu'un curé comprend cette méthode et accepte d'entrer dans le jeu, une visite par mois, d'une durée d'un à trois jours pendant un an et demi, doit suffire à lancer une paroisse. C'est dire que cette formule permet de « préparer » au moins une dizaine de missions dans un an ; autrement dit, de donner une dizaine de missions, ce qui n'est pas mal, je crois. Les plus chevronnés des vieux missionnaires pourront en témoigner. Et ce seront des missions efficaces.

... Rien sans le curé.

Nous avons dit : « Si le curé comprend et sait entrer dans le jeu. » Cela est très important, et nous pouvons proposer cet autre principe : dar une mission, *rien ne se fait sans le curé.* Cela ve dire deux choses : premièrement, qu'on ne réuss rien si le curé n'a pas compris le but de not mission. Deuxièmement, qu'il ne faut rien fai que le curé ne puisse continuer. C'est pourqu de même que nous disions que la mission doit êt en fonction de la paroisse, de même elle doit êt *en fonction du curé.* C'est lui qui reste après mission. C'est lui qui doit continuer. S'il n'a p compris la ligne de la mission, la mission n'au servi de rien, qu'à décourager un peu plus l chrétiens et le curé lui-même. Il ne faut donc p imposer au curé plus qu'il ne peut porter, et ce nous arrive très souvent. Je vois encore la fure du chef d'une équipe missionnaire lorsqu'on l apprit que le curé d'une paroisse où il était pass laissait tout doucement mourir un groupe de jeun foyers que les missionnaires avaient constitué av amour. Seule, la formule à long terme de ce gen de mission permet de reconnaître les capacit d'un curé de paroisse et de savoir ce qu'il pe « porter » (connaître John). Dans une missi que nous préparions, à la première visite, no avons voulu trop en faire : nous avons laissé tr de travail au curé. Résultat : il a tout laiss tomber ; cela nous servira la prochaine fois.

C'est pourquoi le premier objectif d'une missi est souvent de « convertir » le curé. Une missi qui n'aurait eu pour résultat que d'ouvrir le cu à certains problèmes de sa paroisse, de lui donn des idées qu'il est résolu et apte à suivre, n'eû elle fait que cela, la mission a réussi 100 pour 10 Le curé pourra continuer seul.

D'autre part, si on voit, à la première visite, q le curé ne s'intéresse pas, en apôtre, à la missio qu'il demande une mission parce qu'il le faut, par que le droit canon l'exige, ou bien, parce que, l d'amitié avec un missionnaire, il veut pass quelques jours avec lui, mieux vaut partir ailleur Nous n'avons pas le droit de gaspiller notre temp notre peine, ni la bonne volonté des derniers chr tiens de la paroisse.

Que faire dans ce travail de préparation

L'enquête est supposée faite. Elle nous a rév les problèmes de la paroisse, les réformes à intr duire, le bien à conserver et à développer. E somme, les structures à transformer ou à chri tianiser. Nous discutons alors avec le curé de qu'il convient de faire, car c'est lui qui doit co tinuer le travail.

Il arrive, en effet, souvent, que le curé voudra faire quelque chose, mais il ne sait quoi. Parfoi il a essayé ceci ou cela, mais rien n'ayant abou il est découragé. Quel est le missionnaire qui n pas rencontré de ces curés pleins de bonne volon et arrêtés à pied d'œuvre ? Nous lui proposons qu'on pourrait tenter, même si lui a échoué. U curé nous prévenait : « Surtout, pas de J. O. On a essayé avant moi et échoué. Personne n'e veut plus. » J'ai eu la surprise de découvrir qu au contraire, on en voulait et qu'on voulait mêm du M. P. F.

Que proposons-nous ?

En premier lieu, l'Action catholique.

Il est entendu qu'à nos yeux le lancement d'u Action catholique spécialisée aura une part tr chère dans nos préoccupations. Nous avo « malheureusement » encore foi dans ce mo vement du semblable sur le semblable.

Il faut donc que le missionnaire sache comment lancer les divers mouvements de l'Action catholique. Il faut que le missionnaire sache surtout — c'est souvent le plus dur — convertir le curé à l'Action catholique. Quel est le missionnaire encore qui n'a pas rencontré de curé qui « n'y croyait pas », malgré toutes les directives pontificales ?

Nous nous permettons ici de signaler un moyen commode et rapide d'aider une Action catholique spécialisée à démarrer. C'est de faire venir aux premières réunions un militant de l'extérieur. Nous sommes chaque fois pénétré d'admiration et de reconnaissance lorsque nous les voyons répondre avec tant de simplicité à notre appel, alors que nous savons combien, de par ailleurs, ils sont surchargés de besogne.

L'un d'eux, que je remerciais après une réunion de ce genre, réunion qui lui avait fait manquer une fête de famille, me répondait : « Voyons, mon Père, puisque du travail chrétien se faisait à côté, décemment je ne pouvais pas ne pas venir. »

Ce « parachutage » fait gagner énormément de temps et réussit bien autrement qu'un laïus, même soigneusement préparé d'un missionnaire qui pourtant connaîtrait bien son affaire. Que voulez-vous ! Un jeune ou un adulte chrétien, lorsqu'il parle à d'autres jeunes ou adultes, a une force et un pouvoir de conviction autres que les nôtres.

L'établissement ou le lancement de l'A. C. spécialisée, objectif de choix, n'est pas le seul que nous nous proposons lors de nos visites préparatoires.

En deuxième lieu, une action communautaire.

Nous cherchons déjà à opérer ces réformes de structure dont nous avons parlé en essayant de résoudre les problèmes propres à la paroisse et dévoilés par l'enquête.

Ces problèmes, bien souvent, nos gens ne les soupçonnent pas. Ou bien, ils en souffrent, s'en plaignent ; mais pour eux, cela fait partie inséparable de leur vie. Ils se sentent désarmés, impuissants, dans leur isolement et leurs intérêts divergents, en face de la puissance ennemie et malfaisante qu'il s'agit de détrôner.

Il s'agit alors de leur faire prendre conscience que ce qui est impossible à un devient aisé à plusieurs, et nous leur disons : « Unissez-vous. Entendez-vous entre vous... » Nous essayons, en leur proposant des tâches à leur taille, *à faire ensemble*, de leur rendre ce sens de la « communauté » que l'homme du XXe siècle a perdu. C'est là notre deuxième objectif : *une action communautaire.*

Nous leur montrons comment ils peuvent former, s'ils le veulent, par-dessus les égoïsmes particuliers, une famille où chacun se connaît et s'entraide, une famille à l'échelle de l'immeuble, du quartier, de la paroisse, et nous les y invitons, en leur montrant les avantages qu'ils en retireront.

La paroisse... une communauté.

Notre but ainsi est de faire de la paroisse une communauté. Je pense qu'il est inutile pour un prêtre d'une époque qui a vu paraître *Communauté, paroisse missionnaire, Communauté paroissiale et liturgie ;* qui a lu certains articles de *l'Union* (en particulier janvier 1946, p. 11 ; juin, juillet 1946, p. 21 et 37), d'expliquer, encore moins de justifier ce terme de « communauté ».

La paroisse, parce qu'elle est un ensemble homogène, et non un rassemblement sans ordre d'individus, parce qu'elle est une société naturelle, doit être une communauté. Si elle a perdu ce caractère, tous nos efforts doivent tendre à le lui restituer. Sinon, nous sommes condamnés à essayer de remplir le tonneau des Danaïdes.

C'est pourquoi, si la paroisse où nous sommes appelés est déjà une communauté vivante, nous ne faisons que poursuivre et développer l'effort commencé.

Si elle ne l'est pas, mais que les gens soient, comme d'ordinaire, indifférents les uns aux autres, même chez les chrétiens pratiquants, que faisons-nous ? Comment leur rendre le goût du « vivre ensemble » ? Leur parler ? Cela fera quelques sermons de plus. Ils en ont tellement entendu... Et par nos sermons, nous n'atteignons pas la « masse », les gens du quartier que précisément il faut atteindre.

Une communauté de communautés.

Parfois on nous objecte : vous pourrez faire une communauté d'une paroisse de campagne, parce que la paroisse de campagne est encore à taille humaine, mais vous ne pourrez le faire d'une paroisse moderne de grande ville, d'une paroisse de 50 000 habitants comme Saint-Michel, à Marseille ; 80 000 habitants comme le Sacré-Cœur au Petit-Colombes, à Paris. A cela nous répondons : nous ne pourrons pas faire, du premier coup, une communauté avec une paroisse démesurée, d'accord. Mais nous pourrons y arriver par échelons de différentes communautés. La paroisse de campagne sera la communauté à l'échelon le plus réduit et le plus simple. La paroisse de ville sera une communauté de plusieurs communautés.

Mais les gens ne se connaissent pas ? Nous ne leur demandons que de connaître ceux qui vivent autour d'eux. En sorte que, dans une paroisse de grande ville, le premier échelon de communauté sera, soit un immeuble, s'il groupe plusieurs familles, soit un escalier de cet immeuble s'il groupe des dizaines de familles, comme dans ces immenses casernes du boulevard Ney et autres, à Paris. Ou encore, ce sera une rue, ou même une partie de rue. C'est très variable.

Difficile de faire une communauté d'une paroisse de grande ville ? Certainement. Impossible ? Nullement.

Des réunions à domicile.

Comment procédons-nous pour donner aux gens ce sens de la communauté ?

Nous faisons des réunions à domicile.

Nous prions une famille de réunir chez elle, un soir après dîner, trois ou quatre familles voisines, grandes personnes seules. Là, dans une ambiance où nous essayons de mettre tout le monde à l'aise, nous leur disons que nous ne sommes pas venus leur faire un sermon (cela ne nous empêchera pas, chaque fois que cela nous sera possible, de parler de Dieu et de Notre-Seigneur et de son amour pour les hommes), mais que c'est un moyen pour M. le curé de prendre contact avec les gens. Il est chargé d'eux, en effet, et son travail, le leur aussi, l'empêche de les connaître.

En se réunissant ainsi, il finira par bien connaître tous ces gens et eux finiront par voir que le prêtre est un brave homme comme eux, qui n'a pas peur de se mêler aux gens et de répondre aux objections qu'on fait contre l'Eglise. Et on leur demande de poser les objections qu'ils entendent autour d'eux ; au besoin, on en présente soi-même.

Surtout, dans ces réunions, le missionnaire

annonce qu'il voudrait faire connaître aux gens comme on serait beaucoup plus heureux si on se connaissait, si on s'entraidait. On vit, en effet, de façon trop isolée, fermés les uns aux autres, ou bien, si on se rend service, on rend service à telles personnes, mais pas à telles autres, alors que tous les hommes doivent s'entraider sans différences de personnes ; Notre-Seigneur l'a dit.

On propose alors d'examiner, de façon pratique, comment on pourrait s'entraider à l'échelle du quartier.

Parfois les gens réagissent de façon merveilleuse et proposent eux-mêmes les objectifs ; d'autres fois, c'est au missionnaire à les proposer lui-même, d'où l'absolue nécessité de connaître les problèmes de la paroisse et de chaque quartier.

Notre dessein est de faire se tisser, entre tous ces gens qui habitent proches les uns des autres, des liens qui, s'entrecroisant, et les enserrant dans une trame solide, constitueront cette communauté que nous cherchons à créer.

Nous ne leur disons pas : « aimez-vous ». Nous leur montrons comment s'aimer, et l'avantage d'une pareille méthode est que n'importe qui, matérialiste ou adepte d'une religion étrangère, peut entrer sans compromission dans le jeu.

Ces visites nous permettent, en même temps, de repérer ceux qui répondent avec le plus d'enthousiasme. A ceux-là, nous confierons la *responsabilité* de la communauté du quartier. Pour que cette responsabilité ne soit pas purement morale, nous leur confierons un service : presse, bibliothèque, loisirs, malades, enfants, vieux, etc.

C'est partir de bien loin, m'objectera-t-on, pour faire du travail chrétien.

Il faut se souvenir que la communauté chrétienne, qui est l'objectif que nous poursuivons et que nous avons toujours devant les yeux, ne peut pas s'installer si une communauté humaine ne l'a précédée ou ne l'accompagne.

C'est toujours la confusion dont nous souffrons. Nous méconnaissons les lois du comportement humain. Pour faire plus vite, nous voulons brûler les étapes. Nous ne réussissons qu'à aller plus lentement..., lorsque nous ne reculons pas.

Seule, cette action sur le quartier est efficace, parce qu'elle est dans la vie. Elle est incarnée dans du concret, dans la réalité des choses. Bien sûr, une réunion d'une douzaine de personnes autour d'une table de cuisine frappe moins la vue qu'une assemblée splendide dans une église. Mais, avec ces personnes, nous discutons de choses concrètes, nous établissons des campagnes à entreprendre. Nous sommes absolument persuadé qu'une mission de ce genre qui a laissé, par exemple, derrière elle une bibliothèque de prêt de bons livres, un groupe de parents choisissant ses films avec le directeur de la salle de cinéma du quartier, une bonne presse abondamment répandue, a obtenu incomparablement plus de résultats qu'une mission genre ancien qui a rempli chaque fois l'église, mais n'a pas touché la masse et ne s'est pas attaquée aux structures.

Tels sont, en résumé, les deux objectifs que, croyons-nous, doit poursuivre une mission qui veut faire œuvre durable : l'Action catholique et l'action du quartier. Ce sont comme deux lignes de force sur lesquelles la mission doit centrer tout son effort, sans se laisser distraire par des amusettes auxquelles, sans nous en rendre compte, nous employons souvent notre temps.

Il resterait bien des choses à dire.

Il aurait fallu, en particulier, parler de la « mission des pratiquants ».

Nous ne les oublions pas en écrivant ceci. S nous n'en avons pas parlé, c'est parce que la question est moins urgente. Pratiquement, d'ailleurs jusqu'ici, la mission ancienne ne s'occupait qu d'eux.

Ce n'est pas qu'il n'y aurait pas quelque chos à dire à ce sujet, mais il y aurait tant d'autres choses à dire...

Il nous faut terminer.

Nous le ferons en disant que nous avons écri ceci pour répondre au désir de quelques frères missionnaires et en pensant à tous ceux qui, comme nous, « cherchent » et se désolent de ne pas trouver.

Les missionnaires veulent bien, en effet, continuer à travailler durement comme ils l'ont toujours fait, ils veulent semer sans être ceux qu récoltent, mais ils veulent l'assurance qu'un jou la semence germera. Jusqu'ici, ils ne l'avaien pas. Rien n'est aussi dur que de travailler en s disant que c'est en pure perte. Nous ne nous sommes pas faits prêtres pour travailler à contresens de la vie.

Qualités du missionnaire « moderne »

Il nous semble utile de revenir sur quelques qualités que le missionnaire d'aujourd'hui devrai posséder.

Sans vouloir parler des qualités ordinaires d tout homme porteur de la parole de Dieu (vi intérieure, sens apostolique, prudence, minimum d'art oratoire, etc.), il lui faudra surtout chercher à acquérir le sens du réel, ce regard lucide qu sache distinguer ce qui est efficace de ce qu n'est qu'apparence, qui sache des effets remonter aux causes, et qui ose s'attaquer à ces causes sous peine de voir son œuvre anéantie au bou de quelques jours. Il lui faudrait le sens que j'appellerais « social », qui lui ferait dans une paroisse rechercher immédiatement les « structures » à la transformation desquelles il consacrerait tous ses efforts.

Il lui faudra, nous l'avons dit, une formatio complète du point de vue de l'Action catholique Combien de jeunes avouaient, lorsque nous agitions ensemble des problèmes : « Au fait, je n connais rien de la J. O. C., ni de la J. A. C., n d'aucun autre mouvement. » Il n'y avait nullement de leur faute. Sitôt leurs études terminées on les lançait dans la bataille sans que, comme les Marie-Louise de l'empereur, ils sussent même s servir de leurs armes. Il semble que, jusqu'aujourd'hui, il suffisait de savoir ouvrir la bouche pou être apte à prêcher des missions. Et on prétendait comme cela, se livrer à des actions d'envergur comme de transformer une paroisse. On se pren à rêver...

Nous avons parlé des stages à faire dans de paroisses missionnaires, nous n'y revenons pas.

Il faudrait au moins avoir lu la plume à la mai et posséder parfaitement deux ouvrages que nou considérons comme capitaux et qui devraient êtr le Bréviaire de tout curé et donc de tout missionnaire : *Paroisse, communauté missionnaire*, d M. Michonneau, et *Problèmes missionnaires de l France rurale*, de M. Boulard.

R. P. DUCOS, O. P.

DOSSIERS DE LA « D. C. »

Le Ve centenaire de l'autocéphalie de l'Église russe et la Conférence des Églises orthodoxes autocéphales

En 1448, l'Eglise russe s'affranchissait du dernier lien de dépendance qui la rattachait à Constantinople. La coutume était que tout nouvel élu de la métropole de Kiev fût consacré par le patriarche byzantin. Prenant occasion de ce que, pour lors, le patriarche était uni à Rome, les évêques de Russie réunis en Concile élurent pour métropolite de Kiev un candidat déjà évêque, Jonas de Riazan, et s'abstinrent de demander confirmation à Constantinople. Jonas prit possession en 1448 avec le titre de : métropolite de Kiev et de toute la Russie. Ses successeurs s'appelèrent métropolites de Moscou et de toute la Russie.

Le Ve centenaire de cette indépendance a été célébré à Moscou par de grandes solennités, où furent invitées les autres Eglises orthodoxes qui y prirent part en la personne de leurs chefs ou de leurs représentants.

Voici la liste de ces participations :

Eglise de Constantinople : Germain, métropolite de Thyatire, exarque patriarcal en Europe, avec deux autres délégués.

Eglise d'Antioche : Alexandre, métropolite d'Emèse, et deux autres délégués.

Eglise d'Alexandrie : a confié sa représentation à la délégation d'Antioche.

Eglise de Géorgie : le patriarche-catholicos Callistrate avec cinq délégués.

Eglise serbe : le patriarche Gabriel avec quatre délégués.

Eglise roumaine : le patriarche Justinien avec six délégués.

Eglise bulgare : l'exarque Stéphane, métropolite de Sophia, avec cinq délégués.

Eglise grecque : Chrysostome, métropolite de Philippes et Neapolis, et un autre délégué.

Eglise d'Albanie : l'évêque de Koritsa et quatre autres délégués.

Eglise de Pologne : Timothée, archevêque de Bielostok et trois délégués.

Prirent part aussi aux solennités jubilaires les représentants à l'étranger du patriarche de Moscou : les exarques en Tchécoslovaquie, en Europe occidentale, en Europe centrale, aux Etats-Unis d'Amérique, l'administrateur des paroisses russes en Bulgarie (un archevêque), le délégué de la mission ecclésiastique russe en Chine, et le chef de la mission ecclésiastique russe en Hollande.

En outre, fut présent, à titre d'hôte d'honneur, le patriarche-catholicos arménien Georges VI.

On aura remarqué que les Eglises de Jérusalem et de Chypre s'abstinrent de participer à la célébration du jubilé.

A l'occasion et dans le cadre de ces solennités se tint une Conférence des Eglises autocéphales orthodoxes. Les représentants des Eglises de Constantinople et de Grèce, présents aux fêtes, n'avaient point reçu mandat d'y prendre part et s'abstinrent d'y participer.

Quatre questions y furent examinées : 1° le Vatican et l'Eglise orthodoxe ; 2° le mouvement œcuménique et l'Eglise orthodoxe ; 3° la hiérarchie anglicane ; 4° le calendrier ecclésiastique. Elles firent l'objet du discours d'ouverture du patriarche Alexis, sorte d'orientation vers les solutions à prendre. Sur ces quatre points, l'assemblée adopta des résolutions qui furent signées des présidents ou représentants des Eglises autocéphales participantes.

Le Journal du patriarcat de Moscou (*numéro jubilaire : juillet 1948) a publié divers textes des actes de cette Conférence, dont nous reproduisons ci-après les plus importants :* 1. *Un extrait du discours d'ouverture de la Conférence concernant le Vatican;* 2. *Les quatre résolutions ;* 3. *L'adresse de la Conférence aux chrétiens du monde entier. Nous y ajoutons deux autres textes qui n'ont pas paru dans le compte rendu du* Journal du patriarcat, *mais ont été communiqués à l'étranger avant la publication du numéro jubilaire. Ce sont :* 4. *Une ordonnance de la Conférence sur la question : « Le Vatican et l'Eglise orthodoxe », indiquant les mesures à prendre contre l'activité du Vatican (ce document a été publié entre autres dans* Sinodik, *bulletin paroissial de l'église de l'Assomption, à Sainte-Geneviève-des-Bois) ;* 5. *Un autre texte de l'*Adresse aux chrétiens du monde entier, *qui est probablement l'authentique, vu qu'il a été rapporté de Moscou à Paris par un membre de l'exarchat russe de l'Europe occidentale présent aux fêtes jubilaires. Il a paru dans le* Sinodik *susdit, retraduit du français en russe. Il y a des raisons de croire qu'il a été même imprimé dans le numéro jubilaire du* Journal du patriarcat, *puis remplacé avant la distribution par celui qui y figure maintenant. Ce numéro porte, en effet, des traces matérielles de remaniement qui ne peuvent s'expliquer autrement. La rédaction définitivement adoptée est due à Mgr Etienne de Sofia : le ton est beaucoup plus violent à l'égard du Vatican que dans le texte primitif. Celui-ci, toutefois, n'a pas été complètement abandonné. Il a été publié, avec la signature de S. V. Troitskij, le spécialiste de l'ecclésiologie russe, qui en fut sans doute le rédacteur, dans un des numéros suivants du* Journal du patriarcat de Moscou (*n° 8, août* 1948), *sous ce titre :* l'Unité de l'Eglise, *étant supprimés toutes les particularités qui rappelleraient sa destination primitive. C'est sous cette forme que nous le reproduisons ici.*

Les documents ci-après 2 et 4 sont donnés d'après Russie et Chrétienté (1948, *p.* 56-62). *Les autres ont été traduits spécialement pour* la D. C.

I

Du discours d'ouverture prononcé par le patriarche Alexis à la première réunion de la Conférence des chefs et représentants des Eglises autocéphales orthodoxes, nous extrayons le passage suivant dirigé contre la Papauté :

Nous tous, chacun dans les limites de son Eglise locale, nous sentons apparaître une particulière activité de la part du Vatican. Par la voie d'intrigues diplomatiques et par des moyens exclusivement séculiers, la Papauté romaine s'efforce partout de disloquer l'unité orthodoxe. Au lieu de la prédication ecclésiastique, pacifique et douce, conforme à l'esprit du Christ, la Papauté développe sa propagande par ses multiples ramifications, recourant en cela à l'établissement d'informations délibérément fausses ou captieuses sur la situation des Eglises orthodoxes. Outre cette activité, qui n'a rien de spirituel et d'ecclésiastique, il y a celle qui consiste à arracher violemment la population orthodoxe à l'orthodoxie. En particulier, de nombreux cas d'une telle violence ont eu lieu dans l'Eglise serbe, accablée de souffrances au temps de l'occupation allemande. Inconcevable doit paraître l'aveuglement de la Papauté si elle pense compter pour une conquête du Christ un troupeau de fidèles gagné par des moyens aussi indignes du christianisme.

En ne manifestant point des désirs d'union fraternelle dans le Christ, la Papauté romaine établit un terrain propice au développement des germes d'incrédulité. Le véritable apostolat missionnaire, la prédication du pur enseignement apostolique se transforme en une propagande d'idées de la Papauté étrangères au christianisme, à tel point qu'on peut, à juste titre, parler d' « agression de la Papauté ». N'est-ce pas un scandale aux yeux de tous les chrétiens ? N'est-ce pas là renforcer le développement de l'athéisme dans le monde ? C'est pourquoi se pose devant nous la question alarmante pour tout le troupeau du Christ, pour tous ces petits : comment et par quels moyens nous, orthodoxes, nous pourrons, avec le secours de Dieu, agir sur l'Eglise romaine, pour lui ôter son aveuglement spirituel et l'inviter à renoncer aux moyens séculiers de propagande et aux artifices de la politique. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne recourut dans sa prédication qu'à des paroles de douceur pour communiquer les révélations divines et n'usa de paroles de colère que pour confondre l'hypocrisie : que les héritiers apostoliques du Siège de Rome, eux non plus, ne s'écartent pas de cette voie !

Le Christ n'accepta point les tentations du diable dans le désert et refusa tout compromis avec Hérode ou Pilate ; que les gardiens apostoliques de l'Eglise du Christ à Rome renoncent aussi à de tels moyens.

Le Christ, dans sa prière de souverain Prêtre, pour ses disciples invoquait son Père : « Père saint ! garde-les en ton nom pour qu'ils soient un ! » (*Joan.* XVII, 11.) Notre premier devoir sacerdotal est de veiller au maintien de notre unité. Et le Christ a dit à ses disciples : « Celui qui parmi vous veut être le plus grand, qu'il soit votre serviteur, et celui qui veut parmi vous être le premier, qu'il soit votre esclave. » (*Matth.* XX, 26-27.) Que le Seigneur éclaire les yeux spirituels du Souverain Pontife romain ! Que celui-ci reçoive en lui, avec le secours de Dieu, la force de l'Esprit, pour refouler le désir ambitieux d'affermir sa primauté terrestre parmi tous les successeurs des apôtres.

Oh ! si le Seigneur nous accordait de voir le jour heureux où seront unis, égaux en droits et fraternels, les évêques des deux Eglises du Christ ! Cela apporterait un commencement à la paix dans le monde entier et mettrait fin à l'emploi avilissant que font du christianisme les maîtres insatiables des ténèbres de ce siècle, dans le but d'exciter la flamme de la guerre.

II. — RÉSOLUTIONS

Texte des résolutions (1).

1° Le Vatican et l'Église orthodoxe.

La Conférence des chefs et représentants de[s] Eglises orthodoxes autocéphales, ayant entendu les rapports sur :

« La Papauté et l'Eglise orthodoxe », « L'atti[tude] du Vatican à l'égard des Eglises orthodoxe[s] slaves, durant ces trente dernières années », « L[e] Vatican et l'Eglise orthodoxe » et « L'Eglis[e] romaine et l'unité de l'Eglise du Christ », défini[t] ce qui suit :

La Curie romaine, l'évêque de la ville de Rom[e] en tête, a, tout au long des siècles, ainsi que l'écri[-] vaient déjà autrefois les Pères du Concile d'Afriqu[e] au Pape Célestin, sous la pression de « la capiteus[e] arrogance de ce monde » et d'autres motif[s] purement humains, dénaturé la véritable doctrin[e] évangélique, reçue du Seigneur par l'intermédiair[e] des saints apôtres, ces « trompettes de l'Esprit Saint » (can. 1 du VII[e] Concile œcuménique). Ayan[t] méprisé l'injonction catégorique des Pères d[u] VI[e] Concile œcuménique « de garder intacte d[e] toute innovation la foi reçue par nous des témoin[s] et serviteurs du Verbe, c'est-à-dire des apôtre[s] choisis par Dieu » (can. 1 du VI[e] Concile œcuménique, comp. can. 1 du VII[e] Concile œcuménique) les évêques de Rome ont altéré la pureté de l[a] doctrine de l'antique orthodoxie universelle pa[r] des dogmes d'apparition récente, à savoir : l[e] *Filioque*, l'Immaculée Conception de la Mère d[e] Dieu et, principalement, la doctrine absolumen[t] antichrétienne sur la primauté du Pape dan[s] l'Eglise et sur son infaillibilité (2).

En introduisant cette innovation antichrétienne les évêques de Rome ont porté un énorme préjudice à l'unité de l'universelle Eglise du Christ et plus généralement, à l'œuvre de l'édification ici[-] bas du salut des hommes.

Les Pères du VI[e] Concile œcuménique (can. 1 d[u] VI[e] Concile œcuménique), prévoyant le mal énorm[e] que feraient à l'Eglise les innovations dogmatiques, « ont absolument décidé de ne rien ajoute[r] ni de ne rien retrancher » aux saints dogmes fixé[s] par les six Conciles œcuméniques (comp. can. 1 d[u] VII[e] Concile œcuménique). Et c'est pourquoi c[e] n'est pas nous, mais les pieuses lèvres des Père[s] des Conciles œcuméniques qui prononcent main[-] tenant la condamnation de la Papauté romaine pour tous les dogmes romains nouvellement intro[-] duits, dogmes qui sont des inventions puremen[t] humaines, n'ayant de fondement ni dans la Saint[e] Ecriture, ni dans la sainte Tradition, ni dans l[a] littérature patristique et l'Histoire de l'Eglise.

Notre présente définition, condamnant l[a] Papauté, n'est pas fortuite, mais découle des prin[-] cipes les plus fondamentaux de l'antique ortho[-] doxie universelle, exprimés dans la règle bie[n] connue de Vincent de Lérins : *Id teneamus, quo[d] semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum es[t]*

Notre définition n'est pas nouvelle, elle ne fai[t] que répéter la confession des patriarches d'Orient En 1723, ceux-ci écrivaient « aux archevêques e[t] évêques très respectés de la Grande-Bretagne » « Nos dogmes et la doctrine de l'Eglise d'Orien[t] ont, depuis longtemps, été l'objet d'une étude appro[-] fondie et ont été correctement et pieusement défini[s] et sanctionnés par les saints Conciles universels il n'est pas permis d'y ajouter ou d'en retranche[r] quoi que ce soit. » (Message des patriarches d[e] l'Eglise catholique d'Orient sur la foi orthodoxe

---

(1) Nous empruntons ce texte à *Russie et Chrétient[é]* Cahier n° 3-4, 1948, p. 56-63.

(2) Le mot *nepogreschimost*, employé ici et plus loin, ren[d] habituellement en russe le terme « infaillibilité », d[e] manière impropre cependant, car il a un sens plus large, q[ui] implique la notion d'*impeccabilité*. La littérature orthodox[e] joue souvent sur ce double sens ; les auteurs catholique[s] emploient de préférence le terme *bezoschiboschnost* = pro[-] priété de qui ne peut se tromper. — (*N. D. L. R.*)

Dans leur lettre circulaire au sujet de l'Encyclique du Pape Léon XIII sur l'union des Eglises (1894), les patriarches d'Orient affirment encore plus clairement leur fidélité aux traditions de l'Eglise orthodoxe universelle : « Nous aussi nous transmettrons à la nouvelle génération la sainte foi telle que nous l'avons reçue, sans aucun changement, afin qu'eux aussi ils puissent, comme nous, parler sans honte et sans reproche de la foi de leurs ancêtres. »

L'oubli, par le Vatican, des traditions de l'orthodoxie universelle a conduit le vaisseau de l'Eglise catholique romaine dans les eaux, étrangères à l'Eglise du Christ, du papisme antichrétien.

Comme on le sait, l'essence du papisme ne s'exprime pas uniquement dans l'altération de l'orthodoxie universelle authentique par l'introduction de dogmes nouveaux, comme la doctrine sur la primauté du Pape dans l'Eglise et sur son infaillibilité. Toute l'histoire de la Papauté crie vers la justice de Dieu, pour la dénaturation, par les papistes, de la doctrine néotestamentaire sur l'Eglise du Christ. Les papistes ont fait de « l'Eglise du Dieu vivant » (*I Tim.* III, 15), Corps mystique du Christ, « colonne et fondement de la vérité », une organisation terrestre politique. Durant de longs siècles et jusqu'à nos jours, le papisme, par des guerres sanglantes et des violences de toute sorte, s'est efforcé de convertir les orthodoxes au catholicisme, soit directement, soit par l' « Unia », comme par exemple les Roumains de Transylvanie, en 1700 ; les Bulgares de Turquie, en 1859-1860, et, durant la dernière guerre, 240 000 Serbes, Albanais, Croates, ainsi qu'en Tchécoslovaquie, Pologne, Ukraine, Russie blanche.

Pour les évêques de Rome, ces rois d'un Etat séculier (*patrimonium Sancti Petri*), la politique a toujours été la *suprema lex.* Ils ont toujours été du côté des « puissants de ce monde » et ont toujours marché contre les faibles et les exploités. De nos jours encore, l'activité du Vatican est le centre des intrigues internationales contre les intérêts des peuples, tout particulièrement des peuples slaves, le centre du fascisme international.

L'essence de la morale chrétienne est l'appel du Sauveur à l'amour (*Joan.* XIII, 34-35) ; le Vatican, au contraire, se trouve être l'un des instigateurs des deux guerres impérialistes et prend actuellement la part la plus active à la préparation d'une nouvelle guerre et, en général, à la lutte politique contre la démocratie mondiale.

Fidèles aux traditions de leurs prédécesseurs, les Papes des XIX[e] et XX[e] siècles se sont aussi à tel point abandonnés aux courants séculiers, qu'ils n'éprouvent nulle confusion à se présenter à l'opinion du monde chrétien en qualité d'hommes politiques.

Même les ardents admirateurs de la grandeur papale, les écrivains catholiques, qualifient Pie XII de très habile diplomate, de « Pape politique » (GABRIEL-LOUIS JARAY, *S. S. Pie XII, messages de guerre au monde*, Paris, 1945).

Ainsi donc, l'activité politique de Pie XII, c'est-à-dire sa participation à la fomentation de guerres fratricides, à la lutte contre la démocratie et sa défense du fascisme, sont, aux yeux de ses admirateurs, un acte de vaillance de « l'infaillible Vicaire de Dieu sur terre », le Pape Pie XII.

Le monde chrétien tout entier, ainsi que tous les catholiques véritablement croyants, doivent prendre conscience de l'abîme vers lequel les conduit la Papauté contemporaine.

C'est pourquoi tous les chrétiens, sans distinction de nationalités ni de confessions, ne peuvent s'abstenir de stigmatiser la politique du Vatican comme antichrétienne, antidémocratique et antinationale.

Nous prions ardemment le Pasteur suprême, Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'éclairer de la lumière de sa divine doctrine la hiérarchie catholique et de l'aider à prendre conscience de cet abîme de péché dans lequel elle a fait tomber l'Eglise d'Occident, tant par ses innovations doctrinales sur la primauté et l'infaillibilité du Pape, que par l'utilisation qu'elle fait de l'Eglise au service des intérêts de la lutte politique.

2° De la hiérarchie anglicane.

Ayant entendu les rapports sur la hiérarchie anglicane, la Conférence des chefs et représentants des Eglises orthodoxes autocéphales, dans un sentiment de bienveillance chrétienne et d'amour fraternel envers les chrétiens anglicans dans leur recherche d'une voie conduisant à la reconnaissance de la hiérarchie anglicane, décide :

1. La doctrine contenue dans les « trente-neuf articles » de l'Eglise anglicane se distingue très nettement des dogmes, de la doctrine et de la tradition confessée par l'Eglise orthodoxe, et cependant la question de la reconnaissance de la validité de la hiérarchie anglicane ne peut recevoir qu'une solution basée, avant tout, sur une doctrine des sacrements, en concordance avec l'orthodoxie. Les acceptations exprimées à titre privé, par des membres de la hiérarchie anglicane, d'une modification, dans le sens d'un rapprochement de l'orthodoxie, de la doctrine de ces « trente-neuf articles » touchant les sacrements ne peuvent servir de base à une solution de cette question dans un sens positif. C'est pourquoi, si l'Eglise orthodoxe ne peut reconnaître pour juste la doctrine anglicane sur les sacrements en général, et sur le sacrement de l'Ordre en particulier, elle ne peut davantage reconnaître la validité des ordinations faites par les anglicans. Si les Eglises de Constantinople, Jérusalem, Chypre et Roumanie, ainsi que d'autres Eglises autocéphales, ont donné un avis favorable sur la reconnaissance de la validité des ordinations anglicanes, toutefois nous avons été informés que cette reconnaissance était conditionnelle.

2. La question de la reconnaissance de la validité de la hiérarchie anglicane ne peut être examinée qu'en liaison avec la question de l'unité de foi et de confession avec l'Eglise orthodoxe, unité sanctionnée par un acte de l'Eglise anglicane faisant autorité et émanant soit d'un Concile, soit d'un Congrès du clergé de confession anglicane et confirmé ultérieurement par le chef de l'Eglise anglicane, acte inexistant à ce jour. A ce sujet, nous exprimons le souhait que l'Eglise anglicane modifie sa doctrine du point de vue dogmatique, canonique et ecclésiologique, et en particulier sa conception authentique des sacrements, et spécialement de celui de l'ordination.

3. Suivant avec attention et sympathie le mouvement actuel de nombreux représentants de l'anglicanisme, tendant au rétablissement des liens et d'une communauté des fidèles de l'Eglise anglicane avec l'Eglise universelle, nous définissons que la hiérarchie anglicane actuelle peut recevoir de l'Eglise orthodoxe la reconnaissance de la valeur sacramentelle (*priznanié blagodatnosti*) de son sacerdoce si, entre les Eglises orthodoxe et anglicane, est préalablement établie une unité de foi et de confession formellement exprimée, comme il est dit plus haut. Si une telle unité, ardemment désirée, était établie, la reconnaissance de la validité des ordinations anglicanes pourrait se réaliser selon le principe de l'économie, par la seule décision qui fasse autorité pour nous, à savoir une décision collective de toute la Sainte Eglise orthodoxe.

Nous prions pour que, par l'ineffable miséricorde de Dieu, ceci s'accomplisse et que le Seigneur accorde l'esprit d'amour et de bienveillance incitant aux bonnes œuvres, à la gloire de sa Sainte Eglise.

3° Du calendrier ecclésiastique.

1. Dans son désir de sauvegarder l'unité dans l'Eglise tout entière, la Conférence des chefs et représentants des Eglises orthodoxes autocéphales, réunie à Moscou, a réexaminé la question du calendrier et a été amenée à conclure que, pour l'Eglise orthodoxe, la valeur du calendrier dépend principalement de son rapport à l'époque de la célébration de la sainte fête de Pâques ; celle-ci, d'après les règles bibliques, doit, conformément aux déci-

sions des Conciles, être célébrée partout en même temps, un jour dominical, mais ne doit pas coïncider avec la Pâque juive. La table pascale d'Alexandrie répond parfaitement à cette exigence de l'Eglise (2).

2. Afin d'éliminer, dans la célébration de la sainte fête de Pâques, les particularismes provenant des différents systèmes de calendriers en usage dans les Eglises autocéphales, la Conférence estime obligatoire pour le monde orthodoxe tout entier de célébrer la sainte fête de Pâques suivant l'ancien style (calendrier julien), à l'exclusion de tout autre, et ceci conformément à la table pascale d'Alexandrie.

3. La Conférence considère que, tant que le calendrier le plus parfait possible n'aura pas été élaboré et approuvé, chaque Eglise autocéphale peut suivre, pour les fêtes fixes, le calendrier en usage chez elle.

4. La Conférence considère que les clercs et les laïcs doivent obligatoirement suivre le calendrier de l'Eglise locale sur le territoire de laquelle ils résident, ce calendrier étant l'un des usages de cette Eglise, usage dont les saints canons nous prescrivent l'observance au nom de l'unité et de l'amour.

4° Le mouvement œcuménique et l'Église orthodoxe

Nous sommes tombés pleinement d'accord sur cette constatation que, durant la période actuelle, une influence de l'hétérodoxie s'exerce sur l'Eglise orthodoxe de deux côtés au moins.

D'un côté, les dirigeants de l'Eglise catholique romaine, sous les espèces de la Papauté, ayant, pour ainsi dire, perdu le sens de la foi salvifique en l'invincibilité de l'Eglise du Christ par les portes de l'enfer, et préoccupée de sauvegarder son autorité temporelle, engagée dans la voie de l'utilisation de ses relations politiques avec les puissants de ce monde, essayent d'entraîner l'Eglise orthodoxe à s'entendre avec elle. La Papauté tend à cette fin par la création de diverses organisations d'orientation unioniste.

De l'autre, le protestantisme, dans toute sa diversité et son fractionnement en sectes et orientations, ayant perdu la foi dans le caractère éternel et inébranlable de l'idéal chrétien, dans son orgueilleux mépris des institutions apostoliques et patristiques, cherche à barrer la route au papisme romain. Dans cette lutte, le protestantisme se cherche un allié dans l'Eglise orthodoxe, pour pouvoir faire figure de force internationale influente. Et la tentation qui guette ici l'orthodoxie est plus grave encore : dévier de la recherche du royaume de Dieu et s'engager sur le terrain politique, étranger à ses fins. Tel est aujourd'hui le but pratique poursuivi par le mouvement œcuménique.

Outre l'orthodoxie proprement dite se trouvent exposées à cette même influence les Eglises arménienne-grégorienne, syro-jacobite, éthiopienne, copte et syro-chaldéenne non catholiques romaines, ainsi que l'Eglise vieille-catholique, (toutes) si proches de l'orthodoxie.

Considérant que :

a) Les tendances du mouvement œcuménique, qui ont trouvé leur expression dans la formation du « Conseil œcuménique des Eglises », (Conseil) devant organiser ultérieurement une « Eglise œcuménique », ne correspondent, dans l'état actuel, ni à l'idéal du christianisme ni aux tâches de l'Eglise du Christ, tels que les comprend l'Eglise orthodoxe.

(2) La règle fondamentale est que la fête de Pâques doit être célébrée le premier dimanche après la première pleine lune de printemps, c'est-à-dire celle qui suit l'équinoxe de printemps. La table pascale d'Alexandrie, établie d'après le calendrier julien, actuellement en retard de treize jours, ne répond plus d'une manière constante à cette exigence, et oblige parfois à placer la fête de Pâques après la seconde pleine lune de printemps. Elle conduirait, à la longue, à reculer la fête jusqu'en été et en automne. — (*Note de la D. C.*)

b) Le fait d'appliquer ses efforts au domaine d la vie sociale et politique, dans le sens de la cons titution d'une « Eglise œcuménique » en forc internationale influente, revient, en quelque sorte à succomber à la tentation rejetée par le Chris dans le désert et à faire dévier l'Eglise dans l voie de l'emploi de moyens non chrétiens pou attirer les âmes humaines dans les filets du Christ

c) Le mouvement œcuménique, dans l'état actue des travaux du « Conseil œcuménique des Eglises » a, au détriment de l'Eglise du Christ et trop préma turément, rejeté la certitude d'une réunion pos sible à l'Eglise une, sainte, catholique et aposto lique. La majorité protestante de la Conférenc d'Edimbourg de 1937, soit qu'elle ait subi un éche soit qu'elle n'ait fait que le prévoir, s'est hâtée d mettre un terme aux tentatives d'une union de Eglises par la grâce. Dans un but d'autoconserva tion, le protestantisme s'est engagé dans la voi du moindre effort, celle d'un unionisme abstrai sur un terrain économico-social, voire politique Ce mouvement a édifié son plan ultérieur de tra vail sur la théorie de la création d'un organism extérieur nouveau, l' « Eglise œcuménique », insti tution (existant) dans l'Etat, liée à ce dernie d'une manière ou d'une autre et disposant d'in fluences séculières.

d) Au cours de toutes ces dix dernières année (1937-1948), l'idée de l'union des Eglises sur l terrain dogmatique et doctrinal n'est désormai plus étudiée d'une façon documentaire ; on ne lu reconnaît qu'une importance secondaire pédago gique pour la génération à venir. Ainsi, le mou vement œcuménique actuel n'assure pas à l'œuvr de l'Union des Eglises les voies et les moyens d la grâce.

e) Le fait de réduire les exigences conditionnan l'union à la seule reconnaissance de Jésus-Chris pour notre Seigneur abaisse la doctrine chrétienn au rang de cette (sorte de) foi qui, suivant l parole de l'Apôtre, est accessible même au démons (*Jac.* II, 19 ; *Matth.* VIII, 29 ; *Marc.* v, 7

Constatant que tel est le présent état de chose notre Conférence des chefs et représentants de Eglises orthodoxes autocéphales ayant appelé pa la prière le secours du Saint-Esprit, a décidé c qui suit :

Informer le « Conseil œcuménique des Eglises » en réponse à l'invitation reçue par nous tous participer à l'Assemblée d'Amsterdam, en qualit de membres de cette Assemblée, que toutes le Eglises orthodoxes locales participant à la présent Conférence se voient dans l'obligation de refuse leur participation au mouvement œcuménique dan son aspect actuel.

Chacune des quatre résolutions est suivie de signatures suivantes :

† L'humble ALEXIS, *par la grâce de Die patriarche de Moscou et de toute l Russie.* — † L'humble CALLISTRAT *catholicos-patriarche de toute la Géorgi* — † A. E. M. GABRIEL, *patriarche d Serbie.* — † L'humble JUSTINIEN, *par l grâce de Dieu patriarche de Roumanie.* — † L'humble ETIENNE, *exarque de Bu garie.* — Pour l'Eglise d'Antioche ALEXANDRE, *métropolite d'Emèse ;* ELI *métropolite du Liban.* — Pour l'Eglis d'Alexandrie (1) : ALEXANDRE, *métro polite d'Emèse ;* ELIE, *métropolite d Liban.* — Pour l'Eglise orthodoxe auto céphale polonaise : † L'humble TIMO THÉE, *archevêque de Belostok et Bels* — Pour l'Eglise orthodoxe albanaise † PAISIJ, *évêque de Korich;* † ELEUTHÈR *exarque de la patriarchie de Moscou e Tchécoslovaquie, archevêque de Pragu*

Moscou, 17 juillet 1948.

(1) S. B. le patriarche Christophore avait chargé délégation de l'Eglise d'Antioche de représenter l'Egli d'Alexandrie.

III. — ADRESSE

aux chrétiens du monde entier

(adoptée par la Conférence des présidents et représentants des Églises autocéphales orthodoxes le 17 juillet 1948).

Les solennités jubilaires à l'occasion du 500e anniversaire de l'existence autocéphale de l'Eglise orthodoxe russe ont rassemblé dans la ville historique de Moscou — cette merveilleuse capitale de l'Union soviétique, — à l'ombre du glorieux grand patriarcat de toute la Russie, les chefs et les représentants des Eglises orthodoxes autocéphales et fourni la possibilité de soumettre à un examen serein les questions qui se posent actuellement à l'orthodoxie.

Pour tous, il est clair que le monde traverse une époque orageuse, par suite d'une opposition manifestement irréductible entre l'Occident catholique et rationaliste-protestant et l'Orient orthodoxe. Tandis que l'Orient orthodoxe est animé par les grands principes de la paix sur terre et de l'amour fraternel entre les hommes, les yeux sont vivement frappés par l'agression du monde occidental capitaliste et impérialiste, qui, derechef, précipite le danger d'une nouvelle guerre avec ses horreurs inouïes pour l'humanité en proie à tant de souffrances.

Emus par cette agression et pleins du désir ardent d'être les hérauts du véritable esprit du Christ, les chefs et les représentants des Eglises orthodoxes autocéphales estiment de leur très saint devoir d'envoyer une fervente adresse à tous les chrétiens du monde, à tous les hommes qui ont soif de justice et de paix — les invitant à prêter l'oreille à leur voix, qui appelle à l'amour fraternel, à l'humanité, à la justice, à la vérité. C'est en ces jours où nous célébrons le saint mérite de l'Eglise orthodoxe russe pour son ministère autocéphale cinq fois séculaire auprès de Dieu et des hommes, que, du cœur même du grand siège patriarcal de Moscou, nous tendons la main à tous ceux qui veulent que l'homme soit un frère pour l'homme et non une bête féroce, et les invitons, en unissant les forces, à réduire à l'impuissance les instigateurs d'une nouvelle catastrophe, instruments de la puissance ténébreuse pour laquelle les grands principes propres au christianisme de l'amour de la paix et de la fraternité ont perdu depuis longtemps toute signification. Pour nous, serviteurs de l'Eglise orthodoxe, nous ressentons une pénible impression, du fait que ceux qui apparaissent les instigateurs d'une nouvelle guerre sont des enfants du monde chrétien — catholique et protestant. Nous regrettons profondément qu'au lieu de paroles de paix et d'amour chrétien, nous n'entendions de la forteresse du catholicisme — le Vatican — et du nid du protestantisme — l'Amérique — que des bénédictions pour une nouvelle guerre et des hymnes de louanges aux bombes atomiques et semblables inventions destinées à l'anéantissement de la vie humaine.

Notre prière sincère et notre plus ardent désir est que, dans l'amour de Dieu et du prochain fondent l'orgueil et l'amour de la domination qui animent le Vatican et ceux qui le soutiennent, et pareillement que la confiance en soi du rationalisme protestant cède la place à l'humilité chrétienne, afin qu'eux tous, catholiques et protestants, puissent s'appliquer les paroles de l'apôtre Paul : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. »

Oh ! quelle joie, quelle cause de salut ce serait pour tout le genre humain si la Rome papale, au lieu de lancer des tonnerres et des éclairs contre ceux qui ne sont pas à elle ou avec elle, fondait en larmes comme l'enfant prodigue repentant, revenait à la maison paternelle et reconnaissait que l'esprit de la foi chrétienne et de la vraie Eglise du Christ condamne la recherche de la primauté et de la domination et que le véritable christianisme est un esprit de douceur, de service et de sacrifice. Pour nous, réchauffés par le grand sacrement du Cénacle apostolique, de toute notre âme, avec une profonde confiance, nous regardons vers l'éternel souverain Pasteur de la Sainte Eglise, qu'il a acquise et affermie par son sang, et le prions ardemment d'envoyer son ange au monde gouverné par le Pape, pour lui ouvrir les yeux devant le commandement du Christ : « Aimez-vous les uns, les autres. »

Puisse la Rome actuelle, repentante, s'humilier devant la Rome des princes des apôtres Pierre et Paul, cette Rome qui respirait la foi, la charité, la paix des Catacombes, et puisse-t-elle faire effort sur elle-même pour commencer une nouvelle vie dans l'esprit du commandement du Christ : « Que celui qui veut être le premier soit le serviteur de tous. »

Enfants, fils du Christ, fils de la Sainte Eglise de tous les continents, peuples et Etats, chrétiens du monde entier, ne fermons pas les yeux comme l'autruche devant les manifestations qui surgissent d'une nouvelle haine entre les hommes, ne nous bouchons pas les oreilles devant le grondement infernal d'une nouvelle guerre. Personne ne contestera que les impérialistes grands et petits, les terroristes, les dictateurs et les ennemis des hommes, de toute catégorie, ont assumé le rôle satanique de provocateurs et de préparateurs d'une nouvelle et folle extermination du genre humain, dont le résultat serait la ruine de la civilisation et du sens de la vie. Quant à nous, unis au nom du Roi de la paix, le Seigneur Jésus, nous serons un rempart contre toutes les tentatives et activités dirigées contre la paix, et par notre unanimité évangélique, par notre piété ferme et inébranlable, nous rendrons impuissants toute entreprise et tout plan d'un nouvel incendie de guerre sur une terre encore souillée de sang, de larmes, de souffrances et de tombes.

La Sainte Eglise universelle orthodoxe trouve dans les sacrifices héroïques de l'Eglise russe orthodoxe autocéphale un appui inébranlable pour protéger l'œuvre de la paix par la force d'une prière ardente et d'une charité poussée jusqu'au sacrifice. Et c'est pourquoi nous nous tournons vers tous ceux qui portent le nom de chrétien et doivent connaître la prédestination de l'homme, et les invitons à se serrer, dans la ferme résolution de combattre toute tentative et activité qui s'opposeraient à notre vocation et à notre service de chrétiens, et tendraient à faire de nous, si nous ne sommes pas unis, les instruments d'une force ténébreuse.

Rappelons les paroles de l'apôtre Paul : « N'éteignez pas l'Esprit. » Nous croyons que tout ce qui pense sainement sous le ciel entendra notre appel à l'union en esprit de paix, d'amour et de justice, pour que nous puissions éclairer et illuminer le monde par la lumière de ces vérités chrétiennes, à la gloire du Dieu unique, éternel, impérissable et pour le bien général de sa créature bien-aimée : l'homme.

IV. — ORDONNANCE

pour la lutte contre le Vatican

La présente Conférence, soucieuse de sauvegarder la pureté de la doctrine et de la foi de l'orthodoxie universelle, estime qu'il est du devoir des chrétiens orthodoxes orientaux d'expliquer à tous les fidèles de l'Eglise catholique romaine le caractère faux (*nepravotou*) du papisme ; elle voit la possibilité d'y parvenir dans un travail missionnaire (*poutem provedenija prosvetitelnoj raboty*), conçu dans l'esprit de l'orthodoxie, en premier lieu dans les pays où agit aujourd'hui le plus activement le papisme.

Ce travail missionnaire doit se manifester par :

1. Une édition massive de littérature orthodoxe missionnaire, sous forme de monographies, brochures, articles dans la langue du pays où cette littérature doit être répandue.

2. Des discours radiodiffusés des représentants des Eglises autocéphales orthodoxes, faisant ressortir les côtés sombres des récentes Encycliques papales, de l'activité du Vatican, etc.

3. La convocation de Congrès de représentants des Eglises orthodoxes autocéphales, tant clercs que laïques.

4. L'organisation, près de chaque Eglise à l'étranger, de bibliothèques comprenant un bon choix de littérature missionnaire ou de contenu général orthodoxe, ainsi que de conférences publiques et de causeries pour les communautés orthodoxes.

5. L'édition périodique d'une revue internationale de la vie des Eglises contemporaines.

6. Dans tous les pays où s'exerce la propagande catholique, se livrer à un travail d'explication ayant pour but de montrer qu'on ne peut ni ne doit se laisser créer pour les catholiques des avantages sur l'Eglise orthodoxe, tant dans le domaine du travail social religieux : éducation et bienfaisance, qu'en ce qui concerne les possibilités d'une vie interne bien organisée et solide : discipline, formation du clergé, entretien du clergé et, en général, de l'Eglise.

V. — L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Le fait pénible de la division du monde chrétien a incité les pasteurs du troupeau du Christ à prendre des mesures pour rétablir l'unité ecclésiastique. Non seulement les Eglises autocéphales orthodoxes, mais aussi l'Eglise romaine ont déployé et déploient encore beaucoup d'efforts pour atteindre ce but. Dans ces dernières décades, la conscience d'une situation anormale et du danger d'émiettement et la tendance à l'unification de la chrétienté se sont emparées aussi du monde protestant, et s'expriment dans ce qu'on appelle le « mouvement œcuménique ». En accueillant ces tendances à l'union de nos frères dans le Christ, il est nécessaire de leur faire connaître l'enseignement de l'Eglise orthodoxe touchant l'unité de l'Eglise et les moyens qui conduisent à ce grand but, avec le ferme espoir que cette connaissance, par elle-même, inclinera les esprits et les cœurs à cette vraie unité si désirable de l'Eglise, car *magna est veritas et praevalebit* (1).

Le caractère de l'unité de toute chose ou organisation dépend de ses propriétés. Autre est l'unité d'une pierre, d'un bloc de matière, et tout autre l'unité d'une plante ou de créatures vivantes ; une forme particulière d'unité se voit dans l'unité de toute organisation sociale ; et enfin, d'une nature tout à fait spéciale est l'unité de cette unique organisation céleste et terrestre à la fois qui s'appelle l'Eglise. Et c'est pourquoi, en tendant à l'unité de l'Eglise, il faut toujours se souvenir de son caractère propre, exclusif et sans pareil, et n'y point employer les moyens propres aux autres organisations.

Le symbole de foi de Nicée-Constantinople, qui a été commun à tout le monde chrétien durant de longs siècles, établit dans son enseignement au sujet de l'Eglise, en premier lieu : son unité. « Je crois en une », mais aussitôt il indique les autres propriétés de cette organisation, marquant par là quelle doit être cette unité : « sainte, conciliaire et apostolique Eglise ».

L'Eglise une est, avant tout, l'Eglise sainte. Mais au sens propre de ce mot, le Seigneur seul est saint, et l'Eglise apparaît sainte parce qu'elle est sanctifiée par le Seigneur, parce qu'elle est participante de la vie divine et parce que l'unité de Dieu et l'union de l'Eglise avec le Seigneur apparaissent la source de l'unité de l'Eglise. L'Eglise est une, parce qu'elle n'a qu'une source de sa sainteté et qu'en vertu même de sa sainteté elle ne peut pas être divisée. L'Eglise est sainte non en un seul lieu, quel qu'il soit, ni grâce à quelque lieu que ce soit, mais elle l'est partout, car, comm[e] l'écrit le Concile de Carthage au Pape Célestin « Pour aucune région ne fait défaut la grâce [d]u Saint-Esprit. » L'Eglise est une, comme l[es] branches d'un cep de vigne sont un avec la tig[e] parce qu'elle demeure dans l'unité avec le Chris[t] la source de sa vie (*Joan.* xv, 1-5). Le Christ pr[ie] pour que ses disciples soient parfaits dans l'unit[é] en vertu de leur élévation par lui à la vie divi[ne] (*Joan.* xvii, 22-23). Quand l'apôtre Paul parle [de] l'unité de l'Eglise, il établit cette unité en la fa[i]sant dépendre non de la soumission à une uniq[ue] administration, mais de la communion par l'uniq[ue] pain au Corps et au Sang du Seigneur (*I Cor.* 14-17), et du fait que l'Eglise a un seul Chef, Christ (*Eph.* iv, 15-16).

L'Eglise une et sainte est tout ensemble co[n]ciliaire-catholique, c'est-à-dire universelle, n[on] limitée par l'espace ni par le temps, mais compr[e]nant tous les croyants de tous les temps et de to[ut] l'univers. Et comme le monde est un, la cathol[i]cité de l'Eglise apparaît une expression de s[on] unité.

Et enfin, l'Eglise une, sainte, catholique est to[ut] ensemble apostolique. Cela signifie que ni le tem[ps] ni la succession des générations ne détruisent s[on] unité, et l'Eglise, après dix-neuf siècles de s[on] histoire, demeure encore maintenant la mêm[e] qu'elle était au temps des apôtres, puisque l[es] dons de grâce conférés aux apôtres par le Fond[a]teur de l'Eglise passent sans interruption à leu[rs] héritiers par voie de succession apostolique. C[es] dons, toutefois, n'ont été donnés à aucun d[es] apôtres à titre individuel, mais au collège d[es] apôtres unis par une seule foi et un seul amo[ur] à l'image de l'unité trinitaire (*Joan.* xvii, 21-26

Par suite, la transmission des pleins pouvoi[rs] **apostoliques ne se fait pas à un seul évêque,** ma[is] à plusieurs, et notre Eglise n'est pas gouvernée p[ar] un seul évêque, mais par l'unanimité des évêque[s] ces successeurs des apôtres, unanimité qui app[a]raît, selon l'enseignement du 34e canon des apôtre[s] comme une empreinte de l'unité trinitaire. [Et] comme le Seigneur a promis d'être là où se ré[u]nissent ne serait-ce que deux ou trois en son no[m] une réunion d'évêques, où se trouve le pouvo[ir] apostolique, peut également être peu nombreus[e] et leur nombre dépend des circonstances de li[eu] et de temps. Mais chaque portion de l'Eglise un[i]verselle, c'est-à-dire chaque Eglise autocéphale, [se] gouverne par le collège de ses évêques, et elle jou[it] de la plénitude des droits, et, par conséquent, [de] l'égalité des droits avec toutes les autres. P[ar] suite, tout impérialisme, quel qu'il soit, e[st] étranger à notre Eglise, qui demeure fidèle à l'e[n]seignement du Concile de Carthage écrivant [au] Pape Célestin : « Y a-t-il quelqu'un pour croi[re] que notre Dieu inspire à un seul la rectitude [du] jugement et la refuse à une multitude de prêtr[es] réunis en son nom ? »

Ainsi donc, en demeurant fidèle à cet ense[i]gnement de l'ancienne Eglise universelle s[ur] l'unité de l'Eglise, on doit reconnaître comr[me] erronées, tant la conception de l'unité de l'Egli[se] professée par l'Eglise romaine que les méthod[es] par lesquelles elle tend à établir cette unité. Etro[i]tement liée à l'Etat romain et jalouse de lui su[c]céder, l'Eglise romaine a substitué à l'unité eccl[é]siastique l'unité d'Etat, et elle s'efforce de la ré[a]liser et de l'étendre principalement par des moye[ns] propres à l'Etat, c'est-à-dire par la contrainte. [Et] même encore maintenant, elle apparaît un Et[at] sujet du droit international, et comme t[el] elle est tout à fait entraînée dans les intrigues [et] les ruses politiques, dont a toujours été et [est] encore victime l'Eglise orthodoxe. L'Eglise romai[ne] a oublié que, selon l'enseignement apostoliq[ue] comme membres de l'Eglise, nous n'avons pas i[ci-]bas notre patrie, que nous ne sommes que d[es] voyageurs sur la terre, que notre patrie est dans [le] ciel et qu'ici-bas nous ne pouvons être unis qu'a[u]tant que nous sommes unis à l'unique Chef [de] l'Eglise et sanctifiés par lui, attendu que tou[te] création d'un centre religieux terrestre, alo[rs]

(1) Cité en latin.

u'existe un centre commun céleste, introduit un ualisme dans l'Eglise et détruit son unité.

Plus proches de la véritable conception de l'unité cclésiastique se trouvent les vues de l'Eglise anglicane, mais, elle aussi, du fait qu'elle ne possède as le sacrement de l'Ordre, elle méconnaît l'importance de la succession apostolique, cette source nique de la sanctification et de l'unité de l'Eglise ans le temps, érige en dogme l'alliance de l'Eglise vec l'Etat et ne conçoit pas l'Eglise comme une nité de croyance.

Plus encore que l'Eglise anglicane s'éloigne du oncept d'unité ecclésiastique ce qu'on nomme e mouvement œcuménique. Pour autant qu'il émoigne d'éloignement à l'égard de l'individualisme protestant et de soif d'unité ecclésiastique, n contrepoids à l'émiettement du protestantisme, l a des côtés positifs, mais lui aussi est étranger u concept de la véritable unité ecclésiastique. Au ébut, il suivait une voie régulière, tendant à unité organique sur les bases de l'enseignement e la primitive Eglise non encore divisée, mais nsuite, depuis la Conférence d'Edimbourg, en 937, il s'est écarté de cette voie. Au but de l'unité ntérieure et organique à fondement dogmatique, l a substitué l'unité extérieure et mécanique, ondée sur la lutte contre l'injustice sociale et économique et aussi sur la lutte contre l'Eglise omaine. En eux-mêmes, ces buts ne doivent pas tre repoussés, puisque le Seigneur a nourri la oule affamée et a dit aux apôtres : « Donnezeur à manger. » (*Matth.* XIV, 16.) Mais ce n'est pas n cela que le Seigneur a vu la vocation des pôtres, et il n'a pas donné d'importance à la foi e ceux qui le cherchaient parce qu' « ils avaient nangé du pain et avaient été rassasiés » (*Joan.* VI, 6 ; cf. XII, 18) ; et il a blâmé Marthe qui n'écoutait pas la parole du Maître, mais se souciait d'un ervice abondant : « Marthe, Marthe, tu te soucies t tu te troubles de beaucoup de choses, mais une eule est nécessaire. » (*Luc.* x, 41-42.) Oubliant et « unique », oubliant que ce n'est pas seulement e pain que l'homme vivra, l'union œcuménique se ransforme en une institution séculière internatioale de bienfaisance, qui fait de la bienfaisance un noyen de capturer les âmes ; par là, elle s'immisce dans la sphère de la politique internatioale et peut devenir un instrument de desseins olitiques.

Il n'est pas difficile, maintenant, de comprendre ourquoi on ne peut aller à la rencontre des tenances unionistes de l'Eglise romaine ou du mouement œcuménique. Le faire signifierait non pas romouvoir, mais empêcher l'union de l'Eglise. ela signifierait déchirer l'union avec l'ancienne glise apostolique et sacrifier ainsi l'union vraie e l'Eglise, au nom d'une union trompeuse. En paticulier, correspondre aux tendances unionistes de Eglise romaine signifierait renoncer à la doctrine postolique sur la plénitude de la vie de la grâce onnée par l'Esprit-Saint à chaque Eglise locale t à l'enseignement qui en découle pour l'égalité es droits de ces Eglises. Par ailleurs, corresondre au mouvement œcuménique serait renoncer la véritable unité ecclésiastique, non seulement ans l'espace, mais dans le temps ; ce serait ompre la chaîne ininterrompue de grâces qui relie Eglise orthodoxe aux apôtres, au moyen de la uccession apostolique ; ce serait livrer le trésor e la foi gardé par nous pour la soupe de lentilles es avantages matériels passagers et prendre part, ar ces moyens, à la chasse des âmes humaines.

Il n'y a qu'un seul chemin régulier qui conduise u rétablissement de l'unité ecclésiastique véritable, de l'unité de l'Eglise sainte, catholique et postolique, de l'Eglise une non seulement dans espace, mais dans le temps. Ce chemin est étroit, nais lui seul peut mener au but. Ce chemin consiste dans le retour à l'enseignement de l'Eglise ncienne avant sa division, et plus les confessions ccidentales avanceront et progresseront dans cette oie, plus aussi elles se rapprocheront de l'Eglise rthodoxe et plus facilement établiront avec elle a véritable unité. Car l'Eglise orthodoxe a toujours estimé, comme elle le fait encore maintenant, que son plus saint devoir est de conserver fidèlement l'enseignement de l'ancienne Eglise indivise du Christ.

Nous prions le Seigneur de diriger aussi nos frères dans le Christ dans ce chemin du salut.

Prof. S. V. TROITSKIJ.

Nous devons à nos lecteurs quelques remarques pour corriger ce qu'a d'incomplet et d'unilatéral l'exposé du professeur Troitskij.

1. *L'unité intérieure et vitale de grâce et de sainteté des membres de l'Eglise avec le Christ et entre eux est certes l'unité essentielle et primordiale pour laquelle Jésus-Christ a prié. Mais cette unité conformément à la nature de l'homme, doit être obtenue, entretenue, garantie par l'unité sociale visible, établie par Jésus-Christ lui-même et qui en est tout à la fois la protection et la manifestation. Les éléments en sont les sacrements, la hiérarchie d'ordre, le magistère infaillible.*

2. *L'infaillibité du magistère n'a pas été promise à un groupe quelconque d'évêques en vertu de son nombre, car il s'est tenu des conciles hérétiques dont les évêques étaient plus nombreux que ceux de plusieurs Conciles orthodoxes, même œcuméniques : elle a été promise à l'Eglise, et comment reconnaître où est l'Eglise si ce n'est là où est son fondement établi par le Christ lui-même ; elle a été promise spécialement à ce fondement, qui est Pierre.*

3. *Le même Christ qui a dit :* que celui d'entre vous qui veut être le premier, soit le serviteur de tous, *a établi lui-même un premier en disant : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise », « Confirme tes frères », « Pais mes agneaux, pais mes brebis ». Ce qu'a condamné le Christ, c'est l'esprit, la recherche de la domination, mais non l'autorité ecclésiastique elle-même fondée sur sa parole, et dont l'exercice vivifié par son esprit est un véritable service et selon le mot de Bossuet, « une perpétuelle abnégation de soi-même ».*

4. *La situation internationale de la papauté a précisément pour objet de rendre son action indépendante d'un Etat particulier et d'assurer partout sa mission d'enseignement et de sanctification. Elle est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que les nationalismes sont devenus plus jaloux et plus susceptibles. Qu'eussent pensé et que n'eussent pas dit les théologiens de l'U. R. S. S. si le Pape de Rome n'avait été qu'un simple sujet entre les mains du gouvernement fasciste ?*

V. GRUMEL, A. A.

— *Notre vieux Congo* (tome II), par Mgr ROELENS. — Un vol. de 200 pages avec 4 planches hors texte. Prix : 240 francs. Aux Editions « Grands Lacs », 31, rue Friant, Paris, XIVe. C. c. p. 54.68.04 Paris.

Mgr Roelens, premier évêque du Congo, s'attache surtout à mettre en relief les réalisations (et les mille difficultés) des missionnaires en tant que cultivateurs, éleveurs, bâtisseurs, pacificateurs. Un intermède nous parle des hommes-lions. Tout un chapitre est consacré au voyage que Mgr Roelens fit au Kivu en 1914. Cette tournée épiscopale, qui devait prendre quatre mois, en dura trente-deux, à cause de la guerre. Les 50 dernières pages, consacrées au clergé indigène, débutent par le récit dramatique de la vocation du premier prêtre noir du Congo, et se terminent par un aperçu extrêmement intéressant sur la formation du clergé indigène.

La revue *Grands Lacs* a consacré son fascicule de décembre à la Palestine. On y trouve l'Encyclique de S. S. Pie XII sur le problème de la Terre Sainte, des lettres du cardinal Van Roey et de S. Exc. Mgr Kerkhofs, des études fouilllées de M. G. Dumont et de M. le comte F. d'Ursel. Une riche documentation photographique complète ces pages. Prix : 390 francs.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

JANVIER 1949

LUNDI 24. — Les employés communaux de la Seine, ayant obtenu satisfaction, mettent fin à leur grève déclenchée le 19 avec leurs collègues de Seine-et-Oise, qui ont déjà repris le travail samedi.

— Le général Xuan, chef du gouvernement central provisoire vietnamien, part pour Saïgon.

— Les échanges de vues entre la France et l'Etat d'Israël ayant abouti, ce dernier est reconnu *de facto* par le gouvernement français.

— A la 17e Chambre correctionnelle s'ouvre le procès intenté par M. Kravchenko, ancien haut fonctionnaire soviétique, auteur du livre *J'ai choisi la liberté*, contre l'hebdomadaire *Les lettres françaises*.

A L'ÉTRANGER. — Signature, à *Bucarest*, d'un traité polono-roumain garantissant les nouvelles frontières occidentales de la Pologne.

— A *Copenhague*, la Conférence des pays scandinaves, qui tient ses assises depuis samedi, se sépare sans que soit intervenu un accord définitif pour la conclusion d'une alliance. Une nouvelle réunion est prévue à Oslo, le 29 janvier.

MARDI 25. — Le maréchal Montgomery est reçu par M. Vincent Auriol.

— Le Conseil des ministres décide la dissolution de l'Entraide française et adopte un projet étendant le contrôle de la Cour des comptes aux caisses régionales de la sécurité sociale.

— Par 8 voix contre 7, le Conseil municipal de Saint-Malo vote une subvention de 195 000 francs pour payer les fournitures scolaires des enfants nécessiteux fréquentant les écoles libres de la ville.

— Le Conseil général de l'Orne vote une subvention de 100 000 francs en faveur de l'Union des Associations familiales pour l'application du décret Poinso-Chapuis.

— Le chanoine Drioton, du diocèse de Nancy, directeur général du service des antiquités en Egypte, est élu président de l'Institut d'Egypte pour l'année 1949.

— Le Conseil de la République annule l'élection de M. Marescaux, conseiller de la République du Dahomey (1er collège).

A L'ÉTRANGER. — L'Etat d'*Israël* élit sa première Assemblée nationale. Le mapaï (parti travailliste), auquel appartient l'actuel président du Conseil, M. Ben Gurion, arrive en tête avec 152 972 voix, qui lui assurent 44 sièges environ. Le mapam (socialistes de gauche), avec 63 107 voix, aura à peu près 18 sièges. Le front religieux a obtenu 52 633 voix. Les autres groupes principaux comptent respectivement : le heruth (irgounistes), 49 220 suffrages ; les sionistes (démocrates alliés au mapaï), 22 527 ; les progressistes, 17 680. Quant aux communistes, ils réunissent à peine 15 000 voix et n'auront vraisemblablement que 4 sièges. La liste des combattants (groupe Stern) n'en a que 5 299.

— Le gouvernement transjordanien décide de changer la dénomination officielle du royaume en celle de « royaume jordanien achemite ».

— Un communiqué publié à *Moscou* annonce la création d'un « Conseil d'entraide économique », dont les membres sont l'U. R. S. S., la Bulgarie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

— L'Italie accorde, à son tour, la reconnaissance *de facto* à l'Etat d'Israël.

— Les négociations de *Rhodes* ont pour premier résultat un accord de « cessez le feu » entre Israël et l'Egypte.

— Le gouvernement d'*Athènes* crée un Conseil supérieur de la guerre.

— En *Chine*, les communistes répondent affirmativement aux ouvertures de paix des nationalistes, mais exigent auparavant la capitulation complète des armées de Nankin.

— Mort, après une longue maladie, de Mgr Yurramendi, évêque titulaire de Messine et administ teur du diocèse de *Ciudad-Rodrigo*, province Salamanque (Espagne).

MERCREDI 26. — Le *Journal Officiel* publie décret du 25 janvier 1949, fixant au 20 mars, au 27 mars pour les ballottages, le renouvellem de la série sortante des Conseils généraux.

— M. Pignon, haut-commissaire de France, p pour l'Indochine.

— M. Robert Schuman part pour Londres, où assistera à la Conférence des cinq ministres Affaires étrangères signataires du pacte Bruxelles, qui s'ouvre demain.

— M. Pleven est élu président du groupe pa mentaire du R. G. R., en remplacement M. Cudenot, décédé.

— Un jury de poètes attribue le prix Gérard Nerval à M. Lucien Feuillade, auteur du recu *La cendre d'Hélène*.

A L'ÉTRANGER. — Les troupes communis arrivent à 3 kilomètres de *Nankin*, qu'évacue gouvernement nationaliste.

— Signature, à *Bucarest*, d'un traité d'assista mutuelle roumano-polonais.

— Von Papen, ancien chancelier d'*Allemag* classé par la Cour de dénazification de Nuremb dans la catégorie des « activistes » et condan à ce titre à une amende de 30 000 marks, est re définitivement en liberté.

JEUDI 27. — Saisi du projet d'union do nière entre la France et l'Italie, le Conseil éco mique donne un avis favorable, reconnaissant t tefois son caractère plus politique qu'économic

— Le général de division Henri Borgnis-D bordes est nommé commandant supérieur forces terrestres d'Afrique occidentale française.

— L'Assemblée nationale adopte à main le communistes exceptés, un projet de loi réglem tant la presse enfantine.

— La Commission d'instruction de la Ha Cour rend un non-lieu en faveur de MM. Be ancien ministre ; Barnaud et Jannekeyn, anc hauts fonctionnaires du gouvernement de Vi

A L'ÉTRANGER. — Quatrième réunion, à *Lond* en présence des ministres des Affaires étrang intéressés, du Conseil consultatif des Cinq. débats sont secrets. Le programme des conve tions est le suivant : 1° examen du rapport lord Montgomery, président du Conseil de coo nation militaire des Cinq ; 2° pacte de l'Atlantiq 3° relations économiques et financières entre cinq puissances signataires du pacte de Bruxell 4° Parlement européen ; 5° problèmes interna naux, d'ordre plus général, et particulièrement p blème palestinien.

— En *Chine*, avant d'entamer les négociati de paix avec les nationalistes, les communistes nois invitent le gouvernement de Nankin à livrer immédiatement tous les « criminels guerre ».

— En *Grèce*, le général Markos renouvelle propositions de paix, soulignant que « les év ments des derniers mois ont démontré que propositions ne sont pas un signe d'impuissanc

VENDREDI 28. — Le Conseil général du M bihan vote une subvention de 11 500 000 francs faveur de l'enseignement libre, pour l'année 1

A L'ÉTRANGER. — A *Londres*, clôture de la q trième réunion du Conseil consultatif des Cinq. accord a été réalisé pour établir un Conseil l'Europe, composé d'un Comité ministériel et corps consultatif. Le Comité ministériel sera c posé de délégués responsables devant leurs g vernements respectifs. Le corps consultatif c prendra des délégués choisis de la façon dont gouvernements intéressés l'entendront. D'autres europécns seront invités à participer aux négo tions, en vue de la constitution du Conseil de l' rope. En ce qui concerne la Palestine, le Co a constaté que la reconnaissance *de facto* être accordée à Israël.

— Un décret du *Saint-Siège* restreint de la fa

suivante les pouvoirs de dispense qui avaient été donnés en 1941 aux évêques, en ce qui concerne les lois générales du jeûne et de l'abstinence dans leurs diocèses. L'abstinence devra être observée tous les vendredis. Le jeûne et l'abstinence devront être observés le mercredi des Cendres, le Vendredi-Saint et aux vigiles de l'Assomption et de Noël. Les dispositions du décret prennent effet à partir du 4 mars.

— En *Italie*, après quatre jours de travaux, les socialistes minoritaires de M. Saragat décident de continuer leur collaboration avec le gouvernement de M. de Gasperi.

— Pour le motif d'avoir divulgué « des secrets importants d'ordre militaire et industriel, ainsi que des secrets d'Etat à des membres du service de renseignement britannique », le général Héliodore Pika, qui avait assumé de 1945 à 1948 les fonctions de chef adjoint d'état-major de l'armée tchécoslovaque, a été condamné à mort par pendaison.

SAMEDI 29. — Le Conseil général de la Manche vote les subventions suivantes : par 23 voix contre 2, 2 millions pour l'attribution de bourses aux élèves des écoles libres ; par 28 voix contre 9, 3 450 000 francs en faveur des établissements secondaires et techniques libres du département ; par 24 voix contre 4, 3 millions au profit des élèves indigents des écoles publiques et libres.

A L'ÉTRANGER. — Répondant à une interwiev écrite qui lui avait été soumise par M. Kingsbury Smith, directeur pour l'Europe de l'agence américaine d'informations, Staline affirme que le gouvernement de l'*U. R. S. S.* est prêt à envisager la publication d'une déclaration commune russo-américaine, certifiant qu'aucun de ces deux pays n'a l'intention de recourir à la guerre contre l'autre.

— A la suite de la publication du communiqué de la quatrième réunion du Conseil consultatif des Cinq, *Moscou* diffuse une longue déclaration qui attaque violemment l'Union occidentale, le pacte atlantique et, d'une manière générale, la politique de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis.

— Une note du gouvernement de *Russie* demande à la Norvège d'expliquer son attitude à l'égard du pacte de l'Atlantique, compte tenu du fait que la Norvège a une frontière commune avec l'U. R. S. S.

— A son tour, la *Grande-Bretagne* reconnaît *de facto* le gouvernement d'Israël.

DIMANCHE 30. — Clôture du Conseil national du parti socialiste, ouvert le 29 en vue des élections cantonales.

A L'ÉTRANGER. — Aucun accord n'ayant pu être obtenu pour la constitution d'une alliance scandinave défensive, libre de toute attache avec tout autre système d'alliance, les négociations entreprises par la Suède, la Norvège et le Danemark prennent fin à *Oslo*.

— A *Lake-Success*, le Conseil de sécurité adopte, par 8 voix et 3 abstentions, la résolution présentée par la Chine, Cuba, la Norvège et les Etats-Unis, demandant l'arrêt immédiat des hostilités en Indonésie, la libération inconditionnelle des dirigeants républicains par les Hollandais, ainsi que le transfert de la souveraineté des Pays-Bas à l'Indonésie avant le 1er juillet 1950. Auparavant, la Hollande avait fait savoir qu'elle refuserait de se conformer aux principales dispositions de ce plan.

— Au *Paraguay*, le président Gonzales, qui avait pris le pouvoir il y a cinq mois, est renversé à la suite d'un coup d'Etat.

LUNDI 31. — Le Conseil municipal d'Angers vote une subvention d'un million en faveur de l'Université catholique de l'Ouest, à Angers ; une subvention d'un million également pour fourniture d'aliments et de vêtements aux enfants pauvres de l'enseignement secondaire libre. Il ouvre, en outre, deux crédits, l'un de 400 000 francs pour l'attribution de bourses d'enseignement secondaire aux élèves nécessiteux de l'enseignement privé ; l'autre de 200 000 francs pour distribution de prix aux élèves des écoles primaires libres.

— Dans une lettre adressée au comte Karolyi, ambassadeur de Hongrie à Paris, l'abbé Gau, député M. R. P. de l'Aude, accuse la police politique hongroise d'avoir drogué le cardinal Mindszenty pour lui arracher des aveux.

— A Tananarive, le second procès des rebelles malgaches, dit procès de « Moramanga », qui s'était ouvert le 27 décembre, devant le tribunal militaire, prend fin par la condamnation à mort de dix des trente-quatre inculpés. Deux sont acquittés. Les autres ont encouru des peines de travaux forcés ou de détention.

A L'ÉTRANGER. — Les *Etats-Unis* reconnaissent *de jure* Israël et la Transjordanie.

— Les troupes communistes font leur entrée officielle dans *Pékin*.

— Au *Paraguay*, l'Assemblée nationale désigne le général Rolon, ministre de la Défense, comme président provisoire jusqu'aux élections qui devront se dérouler dans un délai de deux mois.

FEVRIER 1949

MARDI 1er. — Le Conseil général du Cantal vote un vœu en faveur de la vente libre des produits laitiers.

— Par 18 voix contre 4, le Conseil municipal de Saumur (Maine-et-Loire) vote une première subvention de 300 000 francs aux enfants nécessiteux des écoles libres et une deuxième subvention de la même somme aux deux établissements d'enseignement secondaire privé de cette ville.

— Mort du Dr Paul Hartenberg, neurologue en renom, président de la Société de médecine de Paris. On lui doit, entre autres ouvrages, une série de publications précieuses sur la psychasténie, la névrose d'angoisse et surtout l'épilepsie, dont il a recherché l'origine toxique.

A L'ÉTRANGER. — La *Norvège* répond à la note de Moscou, du 29 janvier, lui demandant de préciser son attitude vis-à-vis du projet de pacte défensif de l'Atlantique Nord. Le gouvernement norvégien est convaincu de la nécessité d'établir des pactes régionaux de défense, mais il ne tolérera pas de bases étrangères sur son territoire. Cette réponse fait prévoir l'adhésion de la Norvège au pacte atlantique, à cette condition.

— Annonce de la création par l'*U. N. E. S. C. O.* d'un Conseil national de la musique, afin de faciliter les échanges internationaux de musique et d'artistes. L'un des premiers objectifs de ce Conseil est l'adoption par tous les pays de la fréquence d'un « la » étalon.

— M. Kardelj, ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, proteste auprès de Moscou et des autres pays ayant assisté à la Conférence de coopération et d'assistance mutuelles de l'Europe orientale, contre le fait que son pays n'ait pas été invité.

MERCREDI 2. — M. Paul Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer, part en avion pour l'A. O. F.

— M. Alexandre Parodi est nommé secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, en remplacement de M. Jean Chauvel, qui occupait ce poste depuis 1945 et qui remplace M. Parodi comme délégué départemental de la France au Conseil de sécurité.

M. Alexandre Parodi est né à Paris, le 1er juin 1901. Licencié en droit et en lettres, il fut reçu au concours du Conseil d'Etat. En 1938, il est directeur au ministère du Travail. Révoqué par M. Belin, ministre du gouvernement de Vichy, en 1940, il réintègre le Conseil d'Etat siégeant à Royat et se lance aussitôt dans la résistance. En mars 1944, il est nommé par le général de Gaulle délégué général du gouvernement provisoire de la République en France. En juin et juillet 1944, il prépare la libération de Paris et prend une part active aux événements d'août. Ministre du Travail et de la Sécurité sociale, le 9 septembre 1944, il garde ce portefeuille jusqu'au 6 novembre 1945.

Nommé conseiller d'Etat en service ordinaire, le 12 décembre, il est désigné comme représentant du gouvernement français à Rome. Il a représenté la France à l'O. N. U. depuis le 12 avril 1946. M. Alexandre Parodi est titulaire de la croix de la Libération et officier de la Légion d'honneur.

M. Jean Chauvel est né le 16 avril 1897, à Quimper. Licencié en droit, il fut tour à tour attaché d'ambassade, en 1921 ; secrétaire d'ambassade à Pékin, en février 1924 ; conseiller d'ambassade, en 1936 ; ministre plénipotentiaire, en 1940, après avoir été directeur à l'administration centrale. Démissionnaire le 11 novembre 1942, il fonda le bureau d'études clandestin des Affaires étrangères. Evadé de France en mars 1944, il est nommé secrétaire général du commissariat aux affaires étrangères, à Alger, le 20 mai, avec rang de ministre plénipotentiaire. Depuis le 8 janvier 1945, il était, avec rang d'ambassadeur, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. M. Jean Chauvel est commandeur de la Légion d'honneur.

— Déclenchement d'un mouvement de grève de durée indéterminée par le personnel infirmier non diplômé et de quarante-huit heures par le reste des employés des hôpitaux parisiens. Les services de sécurité sont assurés.

— L'Union des chrétiens progressistes français publie un communiqué où elle précise que « son activité ne dépasse pas les frontières du territoire français » et que ses objectifs propres sont différents de ceux du « Mouvement unitaire des chrétiens progressistes » italien.

— Entrée au Carmel du Christ-Roi de Nogent-sur-Marne de Mlle Elisabeth de Miribel, qui fut une proche collaboratrice du général de Gaulle. Elle avait été nommée attachée d'ambassade quand le général quitta le pouvoir. Elle est, par sa mère, la petite-fille du maréchal de Mac-Mahon.

— Clôture de l'enquête ouverte en mars 1947 sur la fraude fiscale reprochée à M. Gustave Roussy, recteur de l'Université de Paris. M. Roussy aurait bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, si l'action publique ne s'était pas trouvée éteinte le 30 septembre 1948, du fait de son suicide.

A L'ÉTRANGER. — Arrivée à *New-York*, à bord du *Magellan*, du train de la Reconnaissance française.

— Par l'intermédiaire d'une agence de presse, puis par télégramme, Staline offre à M. Truman de le rencontrer soit en *U. R. S. S.*, soit en Pologne, soit en Tchécoslovaquie. M. Dean Acheson répond : « Pas de négociations russo-américaines unilatérales ; un président des Etats-Unis ne se déplacera pas une quatrième fois pour rencontrer Staline. »

— Une dépêche de *Budapest*, que nous citons à titre documentaire, annonce que le cardinal Mindszenty aurait offert « d'abandonner sa dignité de primat de Hongrie, en échange de sa liberté ».

— Rupture, après quinze jours de discussion, des négociations financières franco-polonaises, qui avaient commencé le mois dernier à *Varsovie*, en vue de régler le problème des dettes contractées avant la guerre par le gouvernement polonais envers l'Etat et les personnes morales françaises.

— L'Equateur, la Colombie, le Luxembourg et le Danemark reconnaissent *de facto* le gouvernement israélien.

JEUDI 3. — La publication, dans l'hebdomadaire *Rassemblement*, organe du R. P. F., d'un article intitulé : « Le garde des Sceaux accusé de couvrir des scandales de collaboration économique », provoque au Palais-Bourbon un large débat, qui se termine par un vote de confiance au gouvernement (369 voix pour, 207 contre).

— On compte 60 pour 100 de grévistes dans le personnel des hôpitaux parisiens.

— L'élection du sénateur appelé à représenter le Dahomey (premier collège), après l'invalidation de M. Marescaux, prononcée le 25 janvier dernier, est fixée au 27 février.

— Signature à Paris d'un accord franco-italien sur les relations aériennes civiles.

— Intervenant dans le conflit hospital M. Queuille insiste sur la nécessité d'une rep immédiate du travail, pour éviter que les mala ne souffrent de l'état de chose actuel.

A L'ÉTRANGER. — Ouverture du procès du dinal Mindszenty, à *Budapest*.

— Réunion, à *Londres*, de la Commission manente de l'Union occidentale, en vue de me au point la convocation du Conseil de l'Eur dont la création a été décidée la semaine dern par les ministres des Affaires étrangères des nati signataires du pacte de Bruxelles.

— A *Washington*, après M. Dean Acheson, président Truman déclare à son tour que les Et Unis ne participeraient pas à des conversati de paix avec l'U. R. S. S., en dehors des Nati Unies. Il reste prêt à accueillir le maréchal Stal

— Les ministres tchécoslovaques de la Défe nationale et de l'Intérieur publient un com niqué annonçant que le chef d'état-major l'armée tchèque, le général Karel Kultvasr W cher, et de nombreux officiers, sont incarcéré *Prague* pour sabotage et espionnage.

— M. Istuan Barankovitch, chef de l'opposit au Parlement hongrois, s'enfuit de *Hongrie* et réfugie à Vienne.

VENDREDI 4. — L'Assemblée nationale vot l'unanimité les dispositions suivantes : maj tion de 5 000 francs pour les allocations aux vi travailleurs salariés, avec effet rétroactif 1er octobre 1948, ce qui porte le taux de ces all tions à 31 000 francs dans les communes de m de 5 000 habitants, 34 000 francs dans les c munes de plus de 5 000 habitants, 37 000 fra dans la région parisienne ; revalorisation des p sions de vieillesse par des arrêtés qui prendr effet du 1er janvier 1949 ; revalorisation des p sions d'invalidité selon deux coefficients, en f tion de l'année d'immatriculation et de l'an d'entrée en jouissance ; élévation à 264 000 fra du plafond des salaires, de 220 000 francs pour cotisations des assurances sociales.

13 mars 1949. — N° 1038. — Nouvelle série : N° 1

Ce numéro contient :

Actes de S. S. Pie XII. — Discours d S. S. Pie XII aux fidèles de Rome (20. 1949) 3
Une protestation de l'*Osservatore Roman* (24. 2. 1949)........................ 3
Décret de la S. Congrégation du Concile s le jeûne et l'abstinence.............. 3
Un grave avertissement du Saint-Siège (l chrétiens progressistes), *Osservatore Roma* (17-18. 30. 1. 1949).................. 3
Communiqué de S. Em. le cardin Suhard 3
Précisions (*Osservatore Romano* du 30. 1949) 3
Questions actuelles. — A propos du *Livre jau* et de l'acte d'accusation dans le procès d cardinal Mindszenty.................. 3
Les dernières paroles du cardinal Mindszent devant le tribunal du peuple.......... 3
Biographie du cardinal Mindszenty.... 3
Les meetings de protestation......... 3
Action catholique. — Essai sur les missio paroissiales, par le R. P. DUCOS, O. P.. 3
Dossiers de « la D. C. ». — Le centenaire d l'Eglise russe et la conférence des Eglis autocéphales, par le R. P. GRUMEL, A. A. 3
Evénements et informations du 24 janvi au 4 février.............................. 3

Le numéro 1037 a été tiré à 15 200 exemplaires.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* R. BERTEAUX.